



HAL
open science

Les implications conversationnelles. Mécanismes cognitifs de compréhension (et de production)

Nicolas Galy

► **To cite this version:**

Nicolas Galy. Les implications conversationnelles. Mécanismes cognitifs de compréhension (et de production). Philosophie. 2016. dumas-01467298

HAL Id: dumas-01467298

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01467298>

Submitted on 3 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Nicolas GALY

Les implications conversationnelles

Mécanismes cognitifs de compréhension (et de production)

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Philosophie

Parcours : Histoire de la philosophie et philosophie du langage

Sous la direction de M. Denis PERRIN

Année universitaire 2015-2016



Nicolas GALY

Les implications conversationnelles

Mécanismes cognitifs de compréhension (et de production)

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Philosophie

Parcours : Histoire de la philosophie et philosophie du langage

Sous la direction de M. Denis PERRIN

Année universitaire 2015-2016

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e) Nicolas Galy déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le : 27/05/2016

Signature :

Remerciements

Je remercie Denis Perrin de m'avoir soutenu, par ses conseils et ses relectures attentives, depuis le choix de mon sujet jusqu'à la soutenance.

Mes remerciements vont aussi à Denis Vernant, pour avoir motivé par ses cours le choix de mon sujet et pour avoir accepté d'être membre du jury.

Merci également à Fiona, pour *tout*, à mes parents pour leur soutien et à Cyrielle, Amjad, et Fabien pour leur amitié et leur aide.

Le problème général de l'implicite [...] est de savoir comment on peut dire quelque chose sans accepter pour autant la responsabilité de l'avoir dite, ce qui revient à bénéficier à la fois de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence.

Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire*

Sommaire

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : LA THEORIE GRICEENNE DES IMPLICITATIONS CONVERSATIONNELLES	17
SECTION 1 : LA COMMUNICATION INTENTIONNELLE.....	18
SECTION 2 : IMPLICITATIONS ET PRINCIPE DE COOPERATION	22
SECTION 3 : LES ACTES DE DISCOURS INDIRECTS (SEARLE).....	40
SECTION 4 : CE QUI EST DIT	42
CHAPITRE 2 : MINDREADING	59
SECTION 1 : METAREPRESENTATION ET MINDREADING	60
SECTION 2 : LE CAS DE LA COMMUNICATION.....	67
SECTION 3 : L'ACQUISITION DES COMPETENCES COMMUNICATIONNELLES.	71
CHAPITRE 3 : LA PERTINENCE	81
SECTION 1 : LA COMMUNICATION INTENTIONNELLE CHEZ SPERBER ET WILSON.....	82
SECTION 2 : INFERENCES SPONTANEEES	88
SECTION 3 : LA THEORIE DE LA PERTINENCE	96
APPENDICE : MODULARITE, FRAME PROBLEM ET PERTINENCE	104
CHAPITRE 4 : INFERENCES	117
SECTION 1 : DEUX TYPES D'INFERENCES ?	119
SECTION 2 : THEORIES A DOUBLE PROCESSUS	125
SECTION 3 : RETOUR SUR LES IMPLICITATIONS CONVERSATIONNELLES	132
CONCLUSION	136
BIBLIOGRAPHIE	140
TABLE DES MATIERES	146

Introduction

Quelle est la fonction fondamentale de la langue ? Nous sommes passés au cours du XX^e siècle, nous dit Ducrot¹, d'une conception selon laquelle la langue sert à représenter la pensée à l'idée qu'elle sert à *communiquer*. Ce changement peut être attribué, selon lui, aux bouleversements qu'a subis la linguistique, et notamment à la révolution opérée par Saussure, qui en plus de délimiter précisément l'objet d'étude de la linguistique² a contribué à permettre de l'aborder dans toute sa complexité (psychologique, sociale, etc.) et dont l'un des successeurs, Emile Benveniste, a joué en linguistique le rôle de précurseur de la pragmatique³. Nous pouvons ajouter à cela les attaques d'Austin contre « l'illusion descriptive »⁴, c'est-à-dire l'idée que « le rôle d'une affirmation ne pouvait être que de “décrire” un état de choses »⁵, idée que l'on retrouve de façon particulièrement explicite dans la préface de Russell au *Tractatus logico-philosophicus* : « l'affaire essentielle du langage est d'affirmer ou de nier des faits »⁶. Sur la base des travaux d'Austin et du Wittgenstein du *Cahier brun* et des *Recherches philosophiques*⁷, la pragmatique, définie comme « l'étude des *actes* de communication »⁸ s'est développée comme partie essentielle de la linguistique et de la philosophie du langage. La théorie des actes de discours a notamment contribué à dresser un tableau des usages du langage qui ne donne plus la priorité à l'affirmation et à la négation, mais les place dans des typologies où elles côtoient ordres, questions, promesses, etc.⁹ Nous inscrivant dans les lignées de ces

¹ O. DUCROT, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique* (1972), Paris, Hermann, 1991 (3^e édition), p. 1.

² La langue, définie comme « système de signes exprimant des idées » et distinguée de la fois du langage et de la parole dans F. de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p. 33.

³ Voir notamment ses travaux de linguistique générale réunis dans E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Paris, Gallimard, 1966 et vol. II, Paris, Gallimard, 1974.

⁴ J. L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire* (1962), trad. fr. G. Lane, postface de F. Récanati, Paris, Seuil, 1991 (1970), p. 39.

⁵ *Ibid.*, p. 37.

⁶ L. WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus* (1922), trad. fr. et préambule de G.-G. Granger, Paris, Gallimard, 1993, p. 14. Cette assomption de Russell est encore plus forte que ce qu'Austin désigne quand il parle d'illusion descriptive, puisqu'elle porte sur le langage tout entier et non les seules affirmations.

⁷ L. WITTGENSTEIN, *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, trad. fr. M. Goldberg et J. Sackur, Gallimard, 1996 et *Recherches philosophiques* (1953), trad. fr. Françoise Dastur et al., Paris, Gallimard, 2004.

⁸ D. VERNANT, *Introduction à la philosophie contemporaine du langage*, Paris, A. Colin, 2011, p. 93. Pour un exposé succinct mais complet de la pragmatique, on pourra aussi consulter utilement, F. ARMENGAUD, *La pragmatique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1985. Pour un exposé plus complet, voir MOESCHLER, J. et REBOUL, A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

⁹ Voir par exemple Searle qui distingue cinq types d'actes de langage : assertifs, promissifs, directs, déclaratifs et expressifs. J. R. SEARLE, *Sens et expression : études de théorie des actes du langage* (1979), trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982, chap. 1 : « Taxinomie des actes illocutoires », p. 39-70.

travaux, nous nous proposons d'étudier la communication verbale. Or, cette dernière se compose de plusieurs dimensions différentes. En premier lieu, il n'aura échappé à personne que les langues naturelles peuvent être conçues comme des *codes* permettant de combiner des *signes* selon des règles, c'est-à-dire ayant sémantique et syntaxe. Autrement dit, produire et comprendre des énoncés verbaux se ramène en partie à des opérations de codage et de décodage : il faut savoir passer du mot aux choses et réciproquement pour faire usage du langage. Par ailleurs, les travaux de Grice ont mis en avant une autre dimension, tout aussi essentielle, de la communication : la reconnaissance de l'intention du locuteur¹⁰, condition nécessaire et suffisante, selon lui, de la réussite de la communication. En effet, si nous arrivons à saisir l'intention de nous communiquer quelque chose, cette intention est *ipso facto* réalisée. Or, le contenu de ce qui est ainsi communiqué n'a pas nécessairement à être codé dans l'énoncé du locuteur. De nombreux exemples montrent le contraire et ont fait l'objet de diverses analyses théoriques, dont celle, fondatrice, de Grice, sur ce qu'il appelle les implicatures¹¹, et la description par Searle des actes de discours indirects¹². Ces analyses mettent l'accent sur la dimension inférentielle de la communication, certaines choses étant non pas immédiatement comprises, mais obtenues lors d'un processus inférentiel prenant l'énoncé en question comme l'une de ses prémisses. Ainsi, le vouloir-dire du locuteur peut véhiculer beaucoup plus que ce qui est contenu, au sens le plus strict, dans son énoncé (ou toute autre chose, voire le contraire, comme dans le cas de l'ironie), ce que l'on peut décrire à l'aide de la distinction entre l'explicite et l'implicite.

L'objet de ce travail de recherche est d'étudier l'implicite dans le discours en prenant comme point de départ de la recherche les implicatures conversationnelles théorisées par Grice, ces dernières correspondant à un cas particulier d'implicite. Le terme d'implicite pouvant recouvrir une variété très large et diverse de phénomènes, nous devons nous doter d'une définition provisoire afin de distinguer, d'une part, plusieurs sortes d'implicite, et d'autre part, de préciser notre objet d'étude. Nous pouvons construire une définition négative de l'implicite en partant de cette citation de Ducrot, qui s'applique à l'explicite : « par définition en effet, une information encodée, c'est, pour celui qui sait déchiffrer le code, une information manifeste, une information qui se donne comme telle,

¹⁰ P. GRICE, *Studies in the way of words*, Cambridge (Mass.) ; Londres, Harvard university press, 1989, chap. 14 : « Meaning », p. 213-223.

¹¹ P. GRICE, *Studies in the way of words*, *op. cit.*, chap. 2 : « Logic and Conversation », p. 22-40.

¹² J. R. SEARLE, *Sens et expression : études de théorie des actes du langage*, *op. cit.*, chap. 2 : « Les actes de langage indirects », p. 71-100.

qui s'avoue, qui s'étale »¹³. Ainsi, l'implicite correspondrait à tout ce qui, tout en étant effectivement communiqué par un énoncé, n'y est pas codé, et donc qui, pour reprendre les termes de Ducrot, ne se donne pas comme tel. Or, ce qui est désigné par une telle définition recouvre un ensemble hétérogène de phénomènes, parmi lesquels figurent non seulement présupposés et sous-entendus, implications et actes de langage indirects, mais aussi tout ce qui résulte de processus comme l'enrichissement ou le transfert sémantique, décrits notamment par Perry¹⁴ et qui, comme le montre Récanati¹⁵, sont de natures complètement différentes de ceux impliqués dans les phénomènes précédents. Pour le dire autrement, les processus du second type contribuent à former « ce qui est dit », tandis que les premiers mènent à la constitution de « ce qui est communiqué »¹⁶ (ou encore sous-entendu ou implicite). Ces deux ordres d'implicites peuvent légitimement constituer chacun un sujet d'étude à part entière. Par conséquent, afin de borner notre objet d'étude, nous avons choisi de nous intéresser seulement à l'étude de ce qui est communiqué sans être dit. De ce fait, nous utiliserons dorénavant le terme « d'implicite » dans le sens restreint de « ce qui est communiqué sans être dit ». Pour délimiter plus encore notre objet de recherche, nous devons distinguer présupposés et sous-entendus. Les présupposés peuvent être définis, si l'on se réfère aux travaux de Catherine Kerbrat-Orrechioni comme :

Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées [...] sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.¹⁷

Les sous-entendus sont quant à eux définis comme « toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif »¹⁸. Ainsi, étant donné notre objectif, qui est avant tout d'étudier ce qui est tiré de ce qui est dit sans y résider,

¹³ O. DUCROT, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique, op.cit.*, p. 5.

¹⁴ Notamment dans J. PERRY, « Thought without Representation », *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volumes*, Vol. 60, 1986, p.137-151 et 153-166, où l'auteur parle de « constituants inarticulés ».

¹⁵ F. RECANATI, *Le sens littéral : langage, contexte, contenu* (2004), trad.fr. C. Pichevin, Paris ; Tel-Aviv, L'Eclat, 2007. Il y discute notamment la thèse selon laquelle ces processus ne sont pas nécessairement d'ordre inférentiel, alors que ceux impliqués dans les implications le sont.

¹⁶ Nous adoptons cette distinction malgré le fait qu'elle soit l'objet de débats concernant le critère d'établissement de « ce qui est dit » et la notion de proposition minimale. Voir par exemple K. BACH, « Conversational Implicature », *Mind & Language*, Vol. 9, n°2, Juin 1994.

¹⁷ C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'implicite* (1986), Paris, A. Colin, 1998, p. 25.

¹⁸ *Ibid.*, p. 39.

l'implicite que nous visons à étudier est compris dans cette définition du sous-entendu. Nous ne parlerons donc plus dans ce travail des présupposés. Les implications conversationnelles, qui constituent notre objet d'étude à proprement parler, correspondent à une forme spécifique d'implicite découlant d'un non-respect (apparent) de « principes conversationnels » de types coopératifs. Ce non-respect motive des processus inférentiels qui prennent l'énonciation en question comme prémisse et ont pour conclusion l'implication conversationnelle. Cette dernière permet de concilier l'énonciation avec les principes conversationnels (rassemblés par Grice en un Principe de Coopération).

Nous nous intéressons dans ce travail aux mécanismes psychologiques permettant la production et la compréhension des implications conversationnelles. Ces mécanismes psychologiques posent un problème particulier à la recherche dans la mesure où il existe par définition dans les implications conversationnelles une différence, une distance, entre la signification conventionnelle des mots utilisés et le contenu que cherche à communiquer le locuteur. Ainsi, pour comprendre ce que cherche à lui communiquer le locuteur de l'énonciation en question, l'auditeur doit accéder à l'intention communicative du locuteur, c'est-à-dire à ce que ce dernier cherche à lui communiquer par son énonciation. Comment en est-il capable étant donné que le contenu explicite de l'énonciation ne peut lui suffire ? Dans le cas d'une action non communicationnelle, nous pouvons nous appuyer sur ses effets, supposer qu'ils étaient intentionnels et ainsi obtenir une hypothèse sur l'intention de l'agent. Or, dans la communication, l'effet visé de l'énonciation est précisément la reconnaissance de l'intention du locuteur, et ne peut ainsi la précéder et la motiver. Comment fonctionne donc la capacité à attribuer des intentions (ou *mindreading*) dans le cas de la communication, et plus précisément de la communication implicite ? Pour parvenir à attribuer correctement son intention communicative au locuteur, l'auditeur dispose à la fois du fait de l'énonciation, du contenu de l'énoncé correspondant et du contexte dans lequel l'énonciation a été produite. La question qui se pose à ce niveau est celle des processus permettant de parvenir, à partir de ces éléments, à l'implication conversationnelle voulue par le locuteur. Puisque les processus impliqués sont par définition (chez Grice) inférentiels, le concept d'inférence occupera une place centrale dans ce travail de recherche. Nous chercherons à étudier les processus inférentiels à l'œuvre lors de l'obtention de ce qui est communiqué afin de tenter de comprendre, d'une part, sur quels principes ils reposent (et le statut qu'il faut accorder à de tels principes), et d'autre part, la façon dont ils fonctionnent : à partir de quels éléments ils opèrent (une « proposition minimale », certains indices non linguistiques, le contexte), comment ils sont

déclenchés et arrêtés, la nature de ce qu'ils fournissent... Le problème central de ce travail sera donc de déterminer quels peuvent être les éléments théoriques à même de rendre compte de tous les phénomènes liés à la compréhension des implications conversationnelles. Toute une série de questions est associée à un tel problème : peut-on avancer un principe (ou une série de principes) gouvernant la production et la compréhension de l'implicite dans le discours ? Sur quels mécanismes psychologiques s'appuient cette production et cette compréhension ? Comment ces mécanismes se déclenchent-ils et s'arrêtent-ils ? Quelle est la nature des composants linguistiques sur lesquels ils opèrent ? Que font-ils entrer en jeu d'extralinguistique et comment cela se combine-t-il aux composants linguistiques pour produire l'implicite ? L'enjeu est avec ces éléments théoriques de pouvoir non seulement fournir des principes d'explication de la façon dont les êtres humains arrivent à communiquer implicitement avec un succès relatif¹⁹, mais aussi de décrire précisément les processus psychologiques à l'œuvre, de façon à pouvoir évaluer empiriquement l'adéquation des théories mises en avant et leur cohérence avec d'autres théories (notamment les théories de la cognition en psychologie). En plus de l'intérêt évident qu'il y a à disposer d'une description d'une classe de phénomènes aussi fondamentale que les implications conversationnelles, approfondir ces questionnements nous permettra de rendre compte précisément de la distinction entre ce qui est dit et ce qui est communiqué, entre l'explicite et l'implicite. Par ailleurs, cette recherche sur l'implicite des discours mettra au jour, comme toute recherche liée à la pragmatique, la dépendance qui existe entre le discours et un ensemble d'exigences extralinguistiques, liées par exemple à la société dans laquelle nous évoluons, à la culture à laquelle nous nous rattachons, à des conventions de politesse²⁰, à un contexte politique, etc. Enfin, et plus largement, l'étude des processus psychologiques impliqués dans la communication verbale permet d'avancer sur la voie de l'intégration des questions concernant le langage dans un cadre théorique plus large, concernant la cognition humaine en général.

Ce travail de recherche repose en grande partie sur les travaux philosophiques fondateurs de Grice, dans lesquels se trouvent la définition et la caractérisation initiales de

¹⁹ Ou incroyablement surprenant si l'on pense au fait que la compréhension suppose d'attribuer des états mentaux au locuteur et si l'on se souvient des problèmes que peut poser à la philosophie l'intersubjectivité et tout ce qui est lié à la prise en compte d'autrui par le sujet.

²⁰ Sur le rôle de la politesse dans le recours aux implications et aux actes de langage indirect, voir C. KERBRAT-ORECCHIONI, *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan Université, 2001.

l'objet de notre recherche, et cherche à en constituer un prolongement et un approfondissement. Ainsi, nous nous intéresserons particulièrement aux auteurs qui procèdent à de tels prolongements ainsi qu'à ceux ayant adressé à Grice des critiques qui concernent directement notre objet d'étude. Par ailleurs, ce travail s'inscrit dans le champ des travaux sur le *mindreading* en sciences cognitives et en psychologie. Cette double inscription est rendue nécessaire par la problématique traitée. En effet, la théorie proposée par Grice constitue avant tout, nous le verrons, une proposition théorique spéculative, fournissant certes un principe d'explication possible pour les implicatures conversationnelles, mais n'entrant pas dans le détail des mécanismes psychologiques impliqués et n'essayant pas d'asseoir les principes d'explications postulés sur des principes psychologiques. Ayant choisi d'interroger Grice sur le terrain de la psychologie et de la cognition, il nous faudra donc étudier la littérature sur le *mindreading*. L'ambition de ce travail étant de mettre en relation des travaux philosophiques et de sciences cognitives, la mobilisation de la théorie de la pertinence apparaît dès lors incontournable puisque celle-ci a pour but de fonder la théorie gricéenne de l'implicite sur un principe cognitif unique (le principe de pertinence) et fait ainsi le lien entre les deux domaines dans lesquels nous nous inscrivons.

Nous mènerons notre recherche sur les phénomènes d'inférences en commençant par étudier leur théorisation telle qu'opérée initialement par Grice²¹ (chapitre 1). Ce dernier, en plus d'avoir montré le caractère fondamental de la reconnaissance de l'intention du locuteur dans la communication humaine, a été le premier à proposer un principe unificateur visant à expliquer de façon précise production et compréhension de l'implicite : le Principe de Coopération. Nous étudierons donc en détail sa théorie de la communication et de l'implicite. L'intérêt de cette étude est double. Tout d'abord, les analyses de Grice sont fondatrices et constituent un point de référence incontournable pour les auteurs qui se sont après lui intéressés à l'implicite et plus largement à la communication²². Par ailleurs, le Principe de Coopération constitue une tentative de poser un principe d'explication à une classe délimitée de phénomènes (les implicatures), ce qui lui donne une portée théorique importante, les problèmes liés à son statut et à son fondement étant liés avec des problèmes fondamentaux de psychologie et de sociologie (par quels moyens reconnaît-on l'intention

²¹ P. GRICE, *Studies in the way of words*, *op cit*.

²² Les théories de Searle et de Sperber et Wilson, notamment, que nous étudierons ensuite, se basent directement sur celle de Grice. On peut aussi penser à K. KORTA et, J. PERRY, *Critical Pragmatics : An Inquiry into Reference and Communication*, Cambridge University Press, 2011.

d'autrui ? Comment une telle forme de coopération peut-elle exister et devenir contraignante ?). Deux problèmes principaux sont posés par l'analyse gricéenne. D'une part, le point de départ des implicatures conversationnelles (« ce qui est dit ») est, de l'aveu même de Grice, insuffisamment défini. Cela nous amènera à étudier les tentatives de définir « ce qui est dit » de façon plus satisfaisante ou de le remplacer par une autre notion, et à évaluer ces tentatives par leurs capacités à rendre compte de phénomènes qui mettent en difficulté la théorie de Grice. D'autre part, le compte-rendu gricéen a été considéré par certains commentateurs comme non plausible psychologiquement, car mettant en jeu des inférences longues et fastidieuses impliquant plusieurs niveaux de métareprésentation. Pour cette raison, il nous faudra nous intéresser à la métareprésentation et au *mindreading* en tant qu'il s'agit des facultés générales à l'œuvre dans la compréhension des implicatures conversationnelles (et dans la communication en général), à travers la reconnaissance de l'intention du locuteur (chapitre 2). Ces connaissances générales dans le champ des sciences cognitives, fourniront les éléments théoriques permettant d'étudier la proposition de Sperber et Wilson²³ d'intégrer les processus inférentiels à l'œuvre dans la compréhension des implicatures conversationnelles au sein d'un cadre théorique plus large, lié à une théorie de la cognition et capable d'articuler ensemble les deux modèles parfois conçus comme contradictoires : celui du code et celui de l'inférence (chapitre 3). Le travail de Sperber et Wilson repose sur le concept central de pertinence, défini comme une relation entre des effets cognitifs relativement aux efforts, et sur la thèse selon laquelle les opérations de l'esprit humain se font toujours sous la contrainte d'une maximisation de la pertinence. Cela ne concerne pas uniquement la communication verbale, mais fournit des hypothèses qui peuvent s'appliquer à la cognition humaine en général, quel que soit le domaine considéré. L'étude de cette théorie sera essentielle dans notre travail pour deux raisons. Tout d'abord, la théorie de la pertinence constitue une tentative de fonder des propositions de philosophie du langage telles que celle de Grice sur une base théorique qui relève de la psychologie, ce qui lui permet d'être évaluée non seulement en fonction de son adéquation empirique, mais aussi de sa cohérence avec d'autres propositions théoriques, tant en philosophie du langage qu'en psychologie. Ensuite, cet ancrage dans la psychologie confère aux thèses développées un statut particulier qui leur permet notamment d'avoir des conséquences

²³ D. SPERBER et D. WILSON, *La pertinence. Communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989.

testables empiriquement, ce qui ouvre des perspectives en termes de recherche expérimentale. Cependant, la théorie de la pertinence conduit à refuser toute distinction qualitative entre les processus pragmatiques impliqués dans la constitution du contenu explicite et ceux qui aboutissent au contenu implicite. Or, ce refus ne nous semble pas aller de soi, ce qui nous amènera dans un quatrième et dernier chapitre à revenir sur la question de la nature des processus inférentiels à l'œuvre dans la communication implicite. Nous le ferons en mobilisant ce que l'on appelle les théories à double-processus, qui défendent la thèse d'une différence qualitative entre des types de processus mentaux et nous permettront de questionner la théorie de la pertinence et d'opérer un retour sur l'ensemble de ce qui aura été exposé auparavant.

Chapitre 1 : La théorie gricéenne des implications conversationnelles

L'objet de ce premier chapitre sera d'étudier en détail les contributions de Grice à l'étude de la communication, et plus précisément de l'implicite dans le discours. Nous commencerons, dans une première section, par étudier la distinction qu'il établit entre signification naturelle et non-naturelle et qui le mène à énoncer une thèse fondamentale de l'étude des phénomènes de communication : l'idée que la reconnaissance de l'intention du locuteur est une condition nécessaire et suffisante de la réussite de la communication. Une telle analyse nous permettra de poser les bases sur lesquelles reposent aujourd'hui encore l'étude de la communication et relativement auxquelles se comprennent les problèmes particuliers concernant l'étude de l'implicite. Dans un second temps, nous présenterons dans le détail la caractérisation gricéenne de notre objet d'étude : les implications conversationnelles, ainsi que le principe central qui en permet la définition et l'explication : le Principe de Coopération. Nous verrons ainsi la manière dont ce principe explicatif permet de rendre compte de la compréhension des implications conversationnelles et de leur production par un locuteur. Il nous faudra questionner le statut de ce principe, ce qui, en plus de compléter l'étude de la théorie gricéenne, nous servira lors du chapitre 3 à justifier certains apports majeurs de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Une troisième section sera consacrée à l'un des plus célèbres prolongements de l'analyse de Grice : l'étude des actes de langage indirects opérée par Searle, qui constitue une tentative d'intégrer les intuitions gricéennes dans sa théorie des actes de langage, dont nous devons dire aussi quelques mots. Enfin, nous aborderons dans la quatrième et dernière section un point problématique de la théorie gricéenne : le statut de « ce qui est dit », conçu comme point de départ des implications conversationnelles. Dans son ensemble, ce chapitre présente un double intérêt : tout en nous permettant d'étudier des analyses fondatrices de l'implicite dans le discours, il constituera la base sur laquelle nous pourrons appuyer l'étude de la théorie de la pertinence, cette dernière ne pouvant se comprendre qu'à condition de saisir en quoi elle s'appuie sur les analyses antérieures et, surtout, en quoi elle prétend les amender et les compléter. Une remarque préliminaire, d'ordre méthodologique : l'analyse par Grice des nombreux exemples qu'il produit repose en grande partie sur ce que l'on peut appeler des « intuitions linguistiques ». Par exemple, ce qui est implicite par un énoncé ne pourra être justifié qu'en faisant appel à l'intuition du

lecteur à ce sujet. Une partie des critiques adressées à Grice reposera d'ailleurs sur la contestation de ses intuitions.

Section 1 : la communication intentionnelle

Nous commençons donc par nous intéresser à la question de ce que le locuteur veut dire par « ce qu'il dit », ce que Grice nomme *speaker's meaning*, souvent traduit par « vouloir-dire du locuteur »²⁴. L'analyse de Grice part de la comparaison entre des énoncés tels que, d'une part, « ces tâches signifient qu'il a la rougeole » ou « ce budget signifie que nous allons avoir une année difficile » et, d'autre part, « le fait que la cloche du bus sonne trois fois signifie qu'il est plein » ou « telle remarque signifiait que Smith considérait sa femme comme indispensable »²⁵. La signification en jeu dans les premiers énoncés est dite naturelle, celle dans les seconds est dite non naturelle. Des différences majeures entre les deux types de cas justifient que l'on ait besoin de deux concepts de signification. Notamment, quand on dit qu'une chose en signifie une autre de façon naturelle, on pose l'existence d'une relation causale entre le signifiant et le signifié. De plus, on ne dira pas que ce qui est signifié l'est *par* le signifiant, et l'on ne pourra pas attribuer le fait de la signification à un individu. Enfin, ces énoncés n'autorisent pas de reformulations dans lesquelles ce qui est signifié figure entre guillemets, comme « ces tâches signifient : "il a la rougeole" ». Ces caractéristiques s'opposent point par point à celles des cas de signification non naturelle²⁶ : il n'y a pas de relation causale supposée entre le signifiant et le signifié (le conducteur du bus peut s'être trompé) ; on attribue la relation de signification comme étant le résultat de l'action de quelqu'un qui veut signifier quelque chose *par* l'énoncé ou l'action en question ; enfin, une reformulation consistant à mettre ce qui est

²⁴ Nous adoptons ici cette traduction. Le concept de « *meaning* » constitue un défi pour la traduction française. En effet, l'analyse gricéenne repose, comme nous le verrons, sur la distinction entre différents types de signification : *word-meaning*, *sentence meaning* et *speaker's meaning*. Or, si traduire « *meaning* » par « signification » se justifie dans les deux premiers cas, la formule « signification du locuteur » n'est pas très heureuse et peut entraîner des confusions liées au concept français de signification, beaucoup moins polysémique que celui de *meaning*, ce dernier renvoyant non seulement à la signification, mais aussi au vouloir-dire et parfois plus largement à la volonté d'une personne (« *I didn't mean to do that* »). C'est pourquoi nous adoptons une autre option, au prix de la visibilité de l'analogie entre les différentes sortes de *meaning*.

²⁵ P. GRICE, *Studies in the Way of Words* (1989), *op. cit.*, chap. 14 : « Meaning », p. 212-223. Les exemples qui suivent sont tous issus de ce chapitre.

²⁶ Nous écrivons parfois dans la suite du texte « signification_{nn} » pour « signification non naturelle ».

signifié entre guillemets est possible (« Ces trois sonneries signifient “le bus est plein” »). Nous sommes donc face à des types bien distincts de signification. Étant donné que ce qui nous intéresse ici est la façon dont un locuteur arrive à signifier quelque chose à son interlocuteur, il nous faut comprendre ce qui caractérise en propre la signification non naturelle. Autrement dit, il nous faut comprendre ce qui explique l'on accède à ce qui est signifié autrement qu'en supposant une relation causale avec le signifiant.

Ce n'est pas en effet parce que nous supposons que ce que fait ou dit une personne est causé par quelque chose que nous considérons qu'il veut nous signifier ce quelque chose. Nous ne cherchons pas la cause de l'énoncé (qui peut être un état mental, un événement, etc.), mais ce qui est signifié *par* son moyen, autrement dit à ce que le locuteur entend signifier en s'exprimant. Nous cherchons à savoir ce que la personne *veut dire* (*means*). Ce sens du mot anglais *means* (vouloir dire) indique déjà ce qui est fondamental pour Grice dans la signification non naturelle : la notion d'intention²⁷. Ce qui caractérise en propre la signification_{nn} est, selon lui, le fait que, pour comprendre le locuteur, l'auditeur doit reconnaître son intention de produire chez lui un effet (une croyance ou une volonté d'agir)²⁸. On ne nous a en effet rien signifié tant que l'on n'a pas reconnu une intention de signifier. Quelqu'un qui tombe par hasard sur un journal intime ne dira pas que son contenu lui est signifié. Pour autant, cette reconnaissance de l'intention, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. Il y a des cas où l'intention de produire un effet est reconnue, où cet effet est effectivement produit, et où pourtant nous ne dirions pas qu'il y a eu signification_{nn}. Grice prend l'exemple d'Hérode présentant à Salomé la tête de Saint-Jean, ou encore celui d'un enfant qui « laisse voir à sa mère à quel point il est pâle »²⁹. Dans ces cas-là, l'effet produit l'est par ce qui est présenté et aurait donc pu l'être indépendamment de toute intention de signifier de la part du locuteur. Ainsi, il nous faut rajouter comme caractéristique de la signification_{nn} le fait que l'effet visé est censé se réaliser *par* la reconnaissance de l'intention qu'a le locuteur de le produire et non que cette intention soit reconnue indépendamment de sa réalisation. Il apparaît donc que ce qui caractérise la signification_{nn} et en constitue une condition nécessaire et suffisante est ce que

²⁷ L'unité du vocable permettant en outre de mettre en parallèle signification de l'énoncé et vouloir-dire du locuteur, ce qui permet notamment de poser la question du rapport entre signification linguistique et pragmatique, entre les dimensions codique et inférentielle de la communication verbale.

²⁸ Grice utilise les termes de locuteur et d'énonciation en un sens très large, qui ne se limite pas à ce qui est linguistique. Un locuteur doit ici être entendu comme quelqu'un qui produit quelque chose qui signifie de façon non naturelle. Ce qu'il produit est appelé « énoncé » même dans les cas où il n'est pas de nature linguistique.

²⁹ *Ibid.*, p. 218.

Searle appelle « l'intention réflexive »³⁰, c'est-à-dire une intention qui, pour reprendre les mots de Récanati, « se réalise en se posant elle-même comme telle »³¹. Autrement dit, la signification_{mn}, ou communication intentionnelle, consiste selon Grice à avoir l'intention de produire une croyance ou une action par la reconnaissance de cette même intention.

Cette caractérisation pourrait apparaître satisfaisante telle quelle, mais Grice fait remarquer dans un autre chapitre de son ouvrage³² que rien n'empêche de construire des contre-exemples analogues à ceux présentés plus haut, mais se situant à un niveau plus élevé. Il s'agit de cas dans lesquels l'intention de signifier est reconnue, fonctionne comme cause, mais où l'on constate le manque d'une condition de second niveau : il faudrait aussi que l'intention de faire reconnaître l'intention de premier niveau (celle de produire l'effet) soit reconnue à son tour pour ce qu'elle est et se réalise en vertu de cette reconnaissance. Grice montre que cela est requis par un certain nombre de contre-exemples, moins intuitifs que les premiers dans la mesure où le niveau de sophistication de l'interaction entre locuteur et auditeur a augmenté. Ces exemples semblent montrer que toute intention de signifier doit faire l'objet d'une intention de niveau supérieur. Or, il n'y a pas au premier abord de raison décisive permettant de considérer le système d'intentions réflexives comme complet à partir d'un certain niveau *n*. La seule chose qui nous empêche de poursuivre infiniment l'ajout de nouveaux niveaux d'intentions à la caractérisation de la signification_{mn} est la difficulté croissante qu'il y a à inventer des contre-exemples. En effet, si la manière de procéder pour les fabriquer ne change pas fondamentalement, leur complexité les rend très rapidement incompréhensibles. Le risque de régression à l'infini qui apparaît est-il alors problématique ? Grice propose trois réponses. La première³³ consiste à considérer qu'au-delà d'un certain niveau la capacité des interlocuteurs à prendre en compte les intentions est nulle. Ainsi, la régression à l'infini, qui pose un problème d'un point de vue logique, serait non problématique en ce qui concerne les situations réelles de discours. Le fait que le niveau d'intention auquel il est pertinent de s'arrêter pour décrire une situation donnée puisse varier au cas par cas pouvant être vu comme un défaut conceptuel, mais aussi comme une richesse, dans la mesure où le discours ne répond manifestement pas, en situation réelle, aux exigences qu'un logicien

³⁰ La formule se retrouve dans J. R. Searle, *Les actes de langage* (1969), trad. Fr. H. Pauchard, Paris, Hermann, 1972, p. 87.

³¹ F. RECANATI, *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil, 1979, p. 174.

³² P. GRICE, *Studies in the Way of Words*, op. cit., chap. 5 : "Utterer's Meaning and Intentions", p. 86-116.

³³ *Ibid.*, p. 99

pourrait formuler. La seconde³⁴, conçue justement pour remédier au défaut que nous venons d'évoquer, consiste à rajouter une clause interdisant au locuteur d'avoir une intention « détournée », c'est-à-dire de vouloir signifier quelque chose sans qu'à un certain niveau cette intention soit reconnue. Cette solution a l'avantage de synthétiser, de façon analogue à ce qu'il se passe lorsque l'on procède par récurrence en mathématiques, une infinité potentielle de niveaux d'intention. Ailleurs³⁵, Grice propose de considérer l'existence d'une infinité d'intentions comme un optimum jamais réalisé, une sorte d'idéal régulateur correspondant à ce qu'est, théoriquement, la signification_{nn}, mais n'est jamais qu'approché dans la pratique. Si Grice consacre autant d'efforts à ces problèmes théoriques, et si nous les développons ici, c'est que l'enjeu de ces tentatives de caractérisation précise du vouloir-dire du locuteur est de fournir un concept opératoire applicable à tous les phénomènes de communication. Or, les problèmes de régression à l'infini mis en avant par les contre-exemples menacent la possibilité de délimiter précisément les cas qui relèvent du vouloir-dire du locuteur des autres phénomènes de communication. La communication ne se résume en effet pas à la signification_{nn} : un certain nombre de phénomènes ne relèvent pas de la communication intentionnelle, du vouloir-dire du locuteur, au sens strict, tout en relevant tout de même de la communication humaine au sens large. Les contre-exemples avancés par Grice en font partie³⁶.

Maintenant que nous disposons des éléments composant la théorie gricéenne de la communication intentionnelle, nous pouvons aborder un point essentiel : celui du moyen par lequel nous accédons à l'intention du locuteur. Cette question est essentielle pour nous dans la mesure où la compréhension de l'implicite dans le discours repose sur la reconnaissance de cette intention, les processus inférentiels prenant comme point de départ le fait que l'intention du locuteur semble correspondre à autre chose qu'à ce qui est codé dans l'énoncé. Il nous faut donc, avant d'aborder l'étude de l'implicite, comprendre comment cette intention se manifeste lors de la communication, que quelque chose soit sous-entendu ou non. Grice propose³⁷ une reconstruction des processus permettant de passer d'énonciations prises comme signifiant naturellement quelque chose (un cri de douleur, par exemple) à des énoncés classiques signifiants de façon non naturelle. À l'aide

³⁴ *Id.*

³⁵ *Ibid.*, chap. 18 : « Meaning Revisited », p. 283-303, p. 301.

³⁶ Nous traiterons des cas limites de la communication au sein du chapitre 2, car la théorie de la communication de Sperber et Wilson les intègre dans sa définition de la communication.

³⁷ *Ibid.*, p. 290-297.

d'une fiction qu'il présente comme analogue à celle d'état de nature dans les théories du contrat social, il part d'une situation de signification naturelle et décrit les étapes permettant, conceptuellement, de passer graduellement à de la signification_{mn}. Une étape clé est la réalisation par celui qui perçoit le cri de douleur du fait que ce cri n'est pas émis « naturellement ». À partir de là, ce qu'il faut pour être dans une situation de communication et non de tromperie est une certaine confiance envers celui qui émet le son. Cette confiance peut venir de divers éléments (connaissance du locuteur, contexte, etc.). Une fois rejetée l'hypothèse de la tromperie, il ne reste qu'une option pour expliquer l'émission du cri : l'idée que le locuteur l'a émis volontairement pour faire comprendre à l'auditeur qu'il est dans la situation correspondant à ce que ce cri signifie « naturellement ». Ce que nous permet de poser cette expérience de pensée, c'est que la reconnaissance de l'intention du locuteur repose à la fois sur un certain nombre d'éléments contextuels (la connaissance du locuteur, la situation d'énonciation, etc.) et sur les indices produits. Dans le cas de la communication verbale, ces derniers correspondent à l'énoncé linguistique. Ainsi, les informations qui y sont codées ainsi que le fait même de l'énonciation (le dit et le dire) tiennent une place importante dans les moyens de reconnaissance de l'intention, et donc de réussite de la communication. Plus largement, et pour résumer cette section, il semble que la compréhension de ce qui est signifié par un locuteur fasse appel à ce que Récanati nomme « le caractère *public* de la communication humaine »³⁸. « Les intentions du locuteur doivent être entièrement publiques, et se montrer en pleine lumière, pour que la communication s'effectue en se faisant reconnaître ». Ce caractère public permet en plus de cela d'expliquer les processus à l'œuvre dans des phénomènes complexes comme les implicatures conversationnelles, que nous allons maintenant étudier.

Section 2 : Implicatures et Principe de Coopération

§1. Le Principe de Coopération

Ce qui a été posé jusqu'à présent nous permet d'aborder des cas particuliers et exemplaires de signification non naturelle : les implicatures conversationnelles décrites

³⁸ F. RECANATI, *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, op. cit. p. 181.

par Grice³⁹. Il s'agit de cas d'implicite où ce que veut dire le locuteur ne réside pas dans la signification littérale de l'énoncé produit (ce qui est dit)⁴⁰, mais en est tiré grâce à un processus de type inférentiel dont la signification de l'énoncé ne constitue qu'une des prémisses. Grice en donne de multiples exemples. Nous pouvons pour commencer nous intéresser à celui du professeur d'université qui écrit une lettre de recommandation pour un étudiant en philosophie. Le contenu de sa lettre se résume à « cet étudiant est assidu et a une bonne maîtrise du français ». Il est alors clair pour le destinataire de la lettre que cela sous-entend que cet étudiant n'est pas un bon étudiant en philosophie, ou en tout cas que, pour une raison ou pour une autre, le professeur qui envoie la lettre ne souhaite pas le recommander. Or, il est évident que si rien de tout cela n'a été *dit*, ce qui a été compris l'a été par la reconnaissance de l'intention du locuteur de le communiquer. Nous sommes donc bien en présence d'un cas de signification non naturelle au sens de Grice, sans que les principes invoqués précédemment (la connaissance de la signification de la phrase et la confiance dans le locuteur) ne suffisent à rendre compte du passage de la phrase prononcée à ce qui est exprimé. Ce passage repose selon Grice sur le constat de l'incompatibilité entre ce qui est dit et le respect de maximes de conversation, qu'il rassemble sous le nom de Principe de Coopération. Ce principe prétend rendre compte des seules implicatures *conversationnelles*, c'est-à-dire non conventionnelles, les implicatures conventionnelles étant une forme d'implicite qui, selon la définition de Grice, ne nécessite pas d'inférence de la part de l'auditeur, mais sont « saisies intuitivement » à partir de la signification des mots⁴¹.

Le Principe de Coopération avancé par Grice pour expliquer les implicatures conversationnelles consiste en un certain nombre de maximes réparties en quatre catégories renvoyant à la façon dont Kant répartit les catégories de l'entendement⁴² : quantité (ne pas en dire trop ou trop peu), qualité (ne pas dire ce que l'on sait être faux ou ce pour quoi l'on manque de preuves), relation (rester pertinent) et manière (éviter d'être obscur ou ambigu, être bref, être ordonné). Il fonctionne de la façon suivante : hors certains cas spéciaux (disputes, jeux...), nous nous attendons à ce que les interlocuteurs respectent ces maximes lors de toute tentative de communication. Cela s'explique par le fait que la conversation est considérée par Grice comme une forme d'agir coopératif, transactionnel :

³⁹ P. GRICE, *Studies in the Way of Words*, op. cit., chap. 2 : "Logic and Conversation", p. 22-40.

⁴⁰ Qui relève aussi de la signification_{mn}.

⁴¹ *Ibid.*, p. 31.

⁴² *Ibid.*, p. 26-27.

étant donné les buts des interactions verbales, on est en droit d'attendre un certain comportement de la part des acteurs, cette attente partagée étant à l'origine d'une coordination qui ne requiert aucune coordination explicite, mais n'en est pas moins remarquablement efficace. Grice propose d'ailleurs une version élargie de son Principe de Coopération, censée s'appliquer à toutes les formes de coopération⁴³. Pour en revenir au cas de la communication verbale, si une maxime du Principe de Coopération apparaît de prime abord ne pas avoir été respectée, et ce de façon intentionnelle et publique (c'est-à-dire non dissimulée par le locuteur, comme dans le cas du mensonge), nous tentons malgré tout de concilier le respect du Principe de Coopération avec l'énonciation. Pour ce faire, nous procédons par inférence en prenant comme prémisses le respect du Principe de Coopération et le fait de l'énonciation, ainsi que d'autres éléments du contexte. Nous considérons alors comme conversationnellement impliqué ce qui permet d'accorder les propos du locuteur avec le Principe de Coopération. Ce processus d'inférence est rendu possible par le fait que le locuteur est censé savoir non seulement qu'on attend de lui qu'il respecte le Principe de Coopération, mais aussi que son auditeur sait qu'il le sait, et ainsi de suite. Ainsi, tout manquement peut à bon droit être interprété comme intentionnel et autorise l'auditeur à tirer une implicite, sauf annulation par le locuteur de l'inférence potentielle (par exemple s'il dit explicitement qu'il ne veut pas que l'on tire certaines conclusions)⁴⁴.

Plus précisément, Grice décrit quatre manières pour un locuteur de ne pas respecter le Principe de Coopération, dont toutes ne donnent pas lieu à des implicites conversationnelles.⁴⁵ Premièrement, il peut violer une maxime de façon non ostentatoire, et on dira alors qu'il agit de façon trompeuse. Le mensonge en est un exemple évident (violation de la première maxime de qualité). D'autres exemples sont : parler à la légère (seconde maxime de qualité), être trop laconique ou prolix (maximes de quantité), détourner la conversation (maxime de relation), être volontairement ambigu, obscur, confus (maximes de manière), etc. Deuxièmement, un locuteur peut « se désengager » (*opt*

⁴³ *Ibid.*, p. 29. Ces éléments distinguent clairement le Principe de Coopération des catégories kantienne de l'entendement. En effet, il ne prétend en aucune manière être *a priori* ou correspondre à une structure de l'esprit humain régissant tout contenu qui se présente à lui. Il s'agit plutôt d'un principe « quasi contractuel » correspondant à ce qu'il est habituellement raisonnable (ou rationnel), de faire en situation de discours et fournissant de ce fait un guide pour l'interprétation des énoncés.

⁴⁴ Cette possibilité d'annuler une implicite correspond plus largement à un trait fondamental de l'implicite dans le discours : la possibilité de ne pas être tenu responsable de ce que l'on communique.

⁴⁵ P. GRICE, *Studies in the way of words*, Cambridge (Mass.) ; Londres, Harvard university press, 1989, p. 30.

out) de l'échange en rendant manifeste son refus de respecter le Principe de Coopération, par exemple en disant « j'en ai déjà trop dit ». Troisièmement, le locuteur peut être confronté à un conflit de maxime et être dans l'incapacité de respecter le Principe de Coopération dans son intégralité. Par exemple, nous pouvons ne pas être en mesure de fournir à notre interlocuteur une quantité convenable d'information sans dire ce pour quoi l'on manque de preuves ; ou nous pouvons être forcés de ne pas être aussi brefs que souhaité pour respecter les maximes de quantité. Enfin, un locuteur peut choisir « de bafouer une maxime de façon flagrante » une maxime, forçant son interlocuteur à expliquer son comportement autrement que dans les trois autres cas. Grice dit que « cette situation est une de celles qui donnent lieu à une implicite conversationnelle de façon caractéristique » et appelle cette façon de faire « l'exploitation » d'une maxime⁴⁶. Il donne ensuite une caractérisation des implicites conversationnelles qui repose sur la distinction entre « ce qui est dit » et « ce qui est implicite »⁴⁷. Ce qui est dit⁴⁸ est caractérisé comme étant « étroitement lié à la signification des mots (de la phrase) » énoncée⁴⁹ et ne pouvant comprendre que des éléments pertinents pour les conditions de vérité⁵⁰. Tout le reste est conçu comme appartenant à ce qui est implicite, qui inclut donc, en plus des implicites conversationnelles les présuppositions et les implicites conventionnelles. Pour distinguer les implicites conversationnelles de ces autres formes d'implicite, Grice avance un critère composé de trois éléments. Selon lui, un locuteur qui dit que p et implicite q peut être dit l'avoir fait conversationnellement si :

(1) il est présumé respecter [...] le Principe de Coopération ; (2) la supposition qu'il sait ou pense que q est requis pour rendre le fait qu'il ait dit ou fait semblant de dire p [...] cohérent avec cette présomption ; (3) le locuteur pense (et s'attend à ce que l'auditeur pense que le locuteur pense) que

⁴⁶ *Id.*

⁴⁷ Nous adoptons ici la traduction de « *implicated* » proposée par Frédéric Berthet et Michel Bozon dans leur traduction de « *Logic and Conversation* » : P. GRICE, « *Logique et conversation* » (1967), *Communications*, vol. 30, n° 1, 1979, p. 57-72.

⁴⁸ Il faut noter que la traduction de « *meaning* » par « vouloir-dire » introduit une proximité sémantique entre cette notion et « ce qui est dit », proximité qui est absente en anglais.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 25.

⁵⁰ Voir S. NEALE, « Paul Grice and the Philosophy of Language », *Linguistics and Philosophy* 15, 5, 1992, p. 509-559, p. 520-521. Selon Neale, « bien que Grice ne soit pas aussi explicite qu'il aurait pu l'être, il est clair à la réflexion (et d'après des remarques éparées) que *ce qui est dit* est censé correspondre [...] à *ce qui est affirmé* ou à *la proposition exprimée* par L [le locuteur]. Quand la phrase énoncée est du type conventionnellement associé avec l'acte de discours d'assertion [...] ce qui est dit sera directement *vériconditionnel* ».

son interlocuteur est capable de calculer, ou de saisir intuitivement, que la supposition mentionnée en (2) est requise.⁵¹

Cette citation appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, la condition (3) montre clairement que les implicatures conversationnelles sont un cas particulier de vouloir-dire du locuteur et s'intègrent donc parfaitement dans la théorie de la signification et du vouloir-dire développée par Grice. En effet, pour l'auditeur, « penser que le locuteur pense » qu'il est capable de comprendre l'implicature correspond au fait de saisir l'intention du locuteur de lui communiquer quelque chose qui nécessite une inférence pour être trouvé. L'auditeur comprend ainsi que pour saisir le vouloir-dire il ne doit pas s'arrêter à ce qui est dit. C'est donc par le biais de la notion de vouloir-dire du locuteur que le lien est fait entre production et compréhension d'une implicature conversationnelle : c'est parce qu'il pense que son auditeur cherche à comprendre son intention que le locuteur est en mesure de communiquer plus que ce qu'il dit, en manifestant d'une façon ou d'une autre la discordance entre cette intention et la signification conventionnelle de la phrase qu'il a énoncée ; et c'est parce qu'il saisit que cette signification conventionnelle n'épuise pas l'intention communicative du locuteur que l'auditeur fait le travail de compréhension supplémentaire requis. C'est donc le Principe de Coopération, ou plutôt la supposition de son respect par le locuteur, qui explique la production des implicatures conversationnelles. Ces dernières reposent ainsi sur l'idée (la supposition, le fait ?) que les interlocuteurs conçoivent une conversation comme une forme d'agir coopératif. Cela ne suffit cependant pas à les caractériser complètement. Ce qui fournit le critère décisif est le fait que « la présence d'une implicature conversationnelle doit pouvoir être calculée [*worked out*] », ce calcul reposant sur les éléments suivants :

(1) La signification conventionnelle des mots utilisés, ainsi que l'identité de toutes les références éventuellement impliquées ; (2) le Principe de Coopération et ses maximes ; (3) le contexte, linguistique ou non, de l'énonciation ; (4) d'autres éléments de connaissance d'arrière-plan ; (5) le fait (ou le fait supposé) que tous les éléments pertinents tombant sous les rubriques précédentes sont disponibles aux deux participants et que les deux participants savent ou supposent que c'est le cas.⁵²

⁵¹ P. GRICE, *Studies in the way of words*, op. cit., p. 31.

⁵² *Id.*

Il s'agit donc d'un processus *inférentiel*, potentiel ou effectif, prenant ses prémisses dans les éléments listés ci-dessus ainsi que dans la supposition que le Principe de Coopération est respecté par le locuteur et aboutissant à l'implication conversationnelle comme conclusion. Généralement, selon Grice, les choses se passent de la façon suivante :

Il a dit que p ; il n'y a pas de raison de supposer qu'il ne respecte pas les maximes, ou au moins le Principe de Coopération ; il ne pourrait pas faire cela à moins de penser que q ; il sait (et sait que je sais qu'il sait) que je peux constater que la supposition qu'il pense que q est requise ; il n'a rien fait pour m'empêcher de penser que q ; il a l'intention que je pense, ou au moins de me permettre de penser, que q ; et donc il a implicite que q .⁵³

Par ailleurs, ces citations font ressortir plusieurs éléments essentiels à la compréhension de la théorie de Grice. D'une part, comme dans les textes sur le vouloir-dire, le caractère public de la communication est mis en avant comme central : chacun sait que l'autre sait qu'il sait (etc.) un certain nombre d'informations nécessaires à la dérivation de l'implication⁵⁴. D'autre part, nous voyons que l'intention du locuteur est de faire *penser quelque chose* à son interlocuteur. Encore une fois, cela est cohérent avec le reste des écrits de Grice, mais n'est pas sans poser de problèmes, comme l'a fait remarquer Searle. Pour lui, Grice commet une erreur en définissant l'intention du locuteur en des termes qui correspondent à la notion austinienne de *perlocutoire*, quand elle devrait l'être en référence à l'*illocutoire*. Searle propose donc une version amendée de la théorie du vouloir-dire, qui s'intègre à sa théorie des actes de langage⁵⁵. Nous mentionnons ce point du fait de son importance dans la postérité des travaux de Grice, mais ne développerons pas plus ce sujet dans la mesure où il n'est pas essentiel à la compréhension de ce qu'est une implication conversationnelle.

Il nous faut maintenant nous recentrer notre analyse sur notre objet : les implications conversationnelles, et voir, à travers les exemples qu'en donne Grice comment elles sont produites par un locuteur en vue d'être comprise par son auditeur.

⁵³ *Id.*

⁵⁴ Sperber et Wilson traduiront cela en termes de manifesteté mutuelle d'hypothèses et d'environnements cognitifs. Voir *infra* chapitre 3, section 1.

⁵⁵ J. R. SEARLE, *Les actes de langage*, *op. cit.*, p. 83-91.

§2. Les Implications conversationnelles

§2.1 Implications conversationnelles particularisées

Nous allons maintenant donner des exemples d'implications conversationnelles, fournis par Grice lui-même⁵⁶. Ces exemples correspondent tous, en réalité, à un sous-ensemble d'implications conversationnelles : les implications conversationnelles *particularisées*. Il en existe aussi des *généralisées*, que nous étudierons ensuite, la différence étant que l'obtention d'une implication conversationnelle particularisée requiert un recours à des éléments contextuels, alors que les généralisées sont normalement (c'est-à-dire sauf éléments contextuels qui l'empêche) portées par certaines expressions. En ce qui concerne les exemples d'implications conversationnelles particularisées, nous énoncerons (en les traduisant) la plupart de ceux que donne Grice dans « Logic and Conversation ». Il répartit ces exemples en trois groupes, qui correspondent à trois façons différentes de produire une implication conversationnelle. Le premier groupe correspond aux cas où aucune maxime n'est clairement violée. Grice donne deux exemples :

(1) A : Je n'ai plus d'essence.

B : Il y a un garage au coin de la rue.

(2) A : Smith ne semble pas avoir de petite amie en ce moment.

B : Il va souvent à New York ces derniers temps.

Dans les deux cas, le locuteur est supposé respecter le Principe de Coopération, et notamment la maxime de pertinence. De ce fait, l'auditeur comprendra qu'il lui est communiqué, dans l'exemple (1) que le garage est ouvert, dans l'exemple (2) que Smith a une petite amie à New York⁵⁷. Il y a à chaque fois une violation *apparente* d'une maxime, et l'implication consiste à dissiper cette apparence. Le deuxième groupe correspond aux cas de conflit entre des maximes. Cela pousse le locuteur à expliquer le non-respect de la maxime violée par une incapacité à respecter une autre maxime plus importante⁵⁸. Grice n'en donne qu'un exemple :

⁵⁶ *Ibid.*, p. 31-37. Nous ne citerons pas la référence précise pour chaque exemple. Sauf mention contraire, tous les exemples qui suivent sont de Grice.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 32.

⁵⁸ Nous reviendrons plus loin sur la question de la hiérarchie des maximes.

(3) A : Où habite C ?

B : Quelque part dans le sud de la France.

Ici, il est communiqué que le locuteur n'en sait pas plus et n'en dit si peu (violation de la première maxime de quantité) que pour respecter la seconde maxime de qualité. Le troisième groupe correspond à l'exploitation d'une maxime dans le but de générer une implicite conversationnelle. Ce sont ces exemples dont Grice dit qu'ils relèvent d'une façon caractéristique de produire des implicites conversationnelles, et c'est sans doute pour cela qu'il en donne des exemples plus nombreux que pour les deux autres groupes. Nous allons, en suivant Grice, les énumérer maxime par maxime :

- *Première maxime de Quantité.* Pour reprendre l'exemple déjà cité, si un professeur de philosophie écrit une lettre de recommandation à un étudiant et ne mentionne que son assiduité et sa maîtrise du français, cela produira très probablement une implicite conversationnelle ayant pour contenu le fait que l'étudiant n'est pas un bon étudiant en philosophie. En effet, celui qui reçoit la lettre se demandera pourquoi, alors qu'il aurait pu développer plus et qu'il ne se désengage clairement pas des règles de l'échange, le locuteur n'a pas fourni toutes les informations demandées. Il se dira alors qu'il ne pouvait pas recommander l'étudiant et s'est retenu d'en dire plus par bienséance⁵⁹. Par ailleurs, une classe d'exemples très intéressants est mentionnée par Grice : les tautologies. En effet, une tautologie est une proposition parfaitement vide, qui ne fournit aucune information sur le monde. Pourtant, énoncer une tautologie, si cela revient au sens strict à parler pour ne rien dire, peut communiquer beaucoup. Grice en donne deux exemples : « les femmes sont des femmes » et « la guerre, c'est la guerre », auxquels nous pouvons rajouter une phrase énoncée par un homme politique français : « quand il y a trop d'immigrés dans un pays, c'est trop d'immigrés »⁶⁰. Dans ce dernier cas, le sens littéral de l'énoncé ne fournit effectivement aucune information sur le monde, puisque un conditionnel de la forme $A \rightarrow A$ est nécessairement vrai. Malgré tout, le

⁵⁹ Certaines implicites s'expliquent ainsi en faisant entrer en jeu des règles plus larges que les maximes du Principe de Coopération.

⁶⁰ « Roberd Ménard ne veut pas que Béziers devienne la “capitale des kebabs” », *L'Express*, 30 janvier 2015, http://www.lexpress.fr/actualite/politique/fn/robert-menard-ne-veut-pas-que-beziers-devienne-la-capitale-des-kebabs_1731214.html (page consultée le 16/11/2015).

locuteur veut nous dire que pour lui, il y a bien trop d'immigrés en France. Pour quelle autre raison prendrait-il la peine d'énoncer cette tautologie ? La théorie des implications apparaît ainsi capable d'expliquer l'usage des tautologies dans le discours et leur puissance évocatrice sans commune mesure (et pour cause) avec leur contenu sémantique.

- *Seconde maxime de Quantité.* Cela correspond au fait de donner trop d'informations. On peut alors l'interpréter comme la communication par le locuteur du fait que ce qu'il dit est controversé. Grice fait remarquer à ce propos qu'une telle volubilité peut trahir un manque d'assurance plutôt que générer une implication, pour peu que l'on ait l'impression que le locuteur ne le fait pas exprès. Cela permet de rappeler que les implications ne peuvent être, par définition, que *volontaires*, du fait qu'elles sont une partie de l'intention du locuteur.
- *Première maxime de Qualité.* Grice en donne quatre exemples, qui correspondent à l'ironie, la métaphore, la litote et l'hyperbole. Dans l'ironie, le fait de dire quelque chose de manifestement faux (« X est un bon ami » quand il est clair pour tous qu'il ne l'est pas) implicite conversationnellement le contraire de ce qui est dit par le biais du raisonnement suivant : si L (le locuteur) dit quelque chose de manifestement faux (il sait que l'on sait que cela est faux, et il sait qu'on sait qu'il le sait), il doit vouloir communiquer autre chose. Cela doit être une proposition liée à ce qu'il a fait semblant de dire. Or, la proposition la plus proche est la contradictoire de celle qu'il fait semblant de dire⁶¹. Dans le cas de la métaphore, la proposition contradictoire de celle qui est dite ne convient pas, car elle correspond à un truisme. Par exemple, si je dis à quelqu'un : « Tu es un porc »⁶², la proposition contradictoire est : « Tu n'es pas un porc », ce qui ne peut correspondre ce que je veux communiquer, à la fois parce que c'est une évidence et parce qu'il est manifeste que je cherche à insulter mon interlocuteur. Ainsi, l'auditeur doit dans ce cas rechercher sous quel rapport la personne visée ressemble à la chose utilisée dans la métaphore. Dans le cas de la litote (par exemple : « il était un peu ivre », dit d'un homme qui a dévasté une pièce) et de l'hyperbole (« toutes les belles filles

⁶¹ Ce traitement de l'ironie est jugé non satisfaisant par de nombreux auteurs. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Notamment, le fait que Grice prétende que le locuteur ne dit pas quelque chose, mais « fait comme s'il le disait » est relativement contre-intuitif. Nous pourrions tout aussi bien penser qu'il le dit en rendant en même temps manifeste qu'il n'y croit pas. Cela pose la question, récurrente, de la définition du fait de *dire* quelque chose.

⁶² Exemple personnel.

aiment les marins ») la procédure correspond à simplement modifier la force de ce qui est asserté de façon à le rendre crédible. Il n'y a alors pas d'autres différences que de degré entre le contenu propositionnel de ce qui est dit et de ce qui est communiqué.

- *Seconde maxime de Qualité* : Grice admet que les exemples sont difficiles à trouver sur ce point, sans doute à cause du caractère vague de cette maxime (quand est-ce que l'on dispose de suffisamment de preuve pour dire quelque chose ?). Il en donne néanmoins un : si je dis à propos d'une femme qu'elle est probablement en train de tromper son mari en ce moment, et qu'il est manifeste que je n'ai pas de moyen de savoir cela, j'aurais implicite conversationnellement que cette femme est connue pour être infidèle.
- *Maxime de Relation* : il faut distinguer ce cas des violations apparentes de la maxime de relation, comme on en trouve dans le premier groupe. L'exemple typique de véritable violation de cette maxime est le changement de sujet. En disant quelque chose d'absolument non pertinent dans un certain contexte, je peux véhiculer l'idée que je ne souhaite pas poursuivre la conversation qui avait lieu jusqu'alors.
- *Maximes de Manière*. Trois cas sont présentés par Grice à ce sujet : l'ambiguïté, l'obscurité et l'échec à être bref ou succinct. En ce qui concerne l'ambiguïté, il s'agit de cas où le locuteur est ambigu délibérément et de façon manifeste, ce qui force à considérer soit qu'il cherche à véhiculer les deux sens des termes à la fois (par exemple si c'est un poète et qu'il recherche cette richesse de l'expression) soit qu'il cherche à ne véhiculer que le moins évident. L'obscurité, quant à elle, peut correspondre au fait de chercher à ne pas être compris. En effet, nous sommes toujours sous l'hypothèse que les interlocuteurs respectent le Principe de Coopération à un niveau ou à un autre⁶³. Ainsi, quand je parle de façon obscure, je cherche à communiquer l'idée que ce que je dis ne doit pas être compris d'une tierce personne (par exemple un enfant, ou une personne qui n'est pas dans le secret, etc.). Enfin, l'échec à être bref se retrouve par exemple dans une certaine forme de dérision. Par exemple, si un critique musical, au lieu de dire « Miss X a chanté "Home Sweet Home" » dit « Miss X a produit une série de sons qui correspondent étroitement à la partition de "Home Sweet Home" », l'idée

⁶³ Sinon, nous sommes dans un autre des cas énumérés plus haut.

communiquée sera qu'il y avait un problème dans la performance qui empêche le critique d'appeler cela chanter.

Nous pourrions multiplier les exemples à volonté, que ce soit en les empruntant à Grice, qui en donne au moins un par maximes et par type de cas (violation ou non d'une maxime, conflit ou non avec une autre maxime...), ou en les fabriquant nous-mêmes. Cette possibilité de fabriquer des exemples à partir du Principe de Coopération constitue un argument de poids en faveur de sa justesse. En effet, le but est de rendre compte du fait qu'un locuteur peut prononcer une phrase en voulant dire quelque chose d'autre que ce que cette phrase signifie littéralement. Il faut donc que nous soyons en mesure de comprendre deux choses : comment un auditeur est capable de passer de la phrase prononcée à ce qui est impliqué, c'est-à-dire de comprendre l'implication (ce que nous avons vu plus haut), mais aussi comment un locuteur peut *produire* une telle implication et s'attendre légitimement à être compris. Ces deux versants sont expliqués parallèlement par le Principe de Coopération chez Grice, car il correspond aux attentes et aux visées qu'ont (en général) les interlocuteurs. Cela veut dire qu'étant donné les visées du discours en situation « normale », nous sommes portés à supposer le respect de ces règles élémentaires. De ce fait, les interlocuteurs sont supposés non seulement attendre ce respect de toute production qu'ils reçoivent, mais aussi savoir que ce respect est attendu de leur part et donc adapter leurs énoncés en conséquence. Ce sont ces deux versants indissociables du Principe de Coopération qui permettent à Grice de comprendre comment la compréhension de l'implicite est possible : puisque locuteur et allocutaire se réfèrent aux mêmes maximes pour évaluer les énoncés, nous comprenons qu'il puisse y avoir un accord entre ce que l'on veut communiquer et ce qui l'est effectivement. La même chose qui, d'une part, autorise les inférences menant aux implications permet, d'autre part, au locuteur de prévoir comment ses énoncés seront interprétés et complétés par des implications. Bien entendu, l'interprétation n'est pas toujours aussi claire qu'il peut le paraître. Notamment, le fait qu'un manquement au Principe de Coopération soit manifesté de façon intentionnelle, ostentatoire, peut être douteux, et à partir de là l'auditeur peut s'interroger sur l'interprétation à accorder à un tel manquement. S'il s'avère qu'il n'était pas intentionnellement exposé, nous pouvons être par exemple en face d'un cas de dissimulation, ou encore de manquement involontaire. Loin de constituer une faiblesse de la proposition de Grice, cette capacité à rendre compte des malentendus qui peuvent avoir

lieu entre interlocuteurs est au contraire un signe de son adéquation aux situations réelles de discours.

Nous pouvons remarquer à l'issue de l'exposition de cette série d'exemples que le Principe de Coopération tel qu'il est présenté par Grice n'est pas sans poser un certain nombre de questions. Notamment, puisque la violation d'une maxime peut s'expliquer par un conflit avec une autre maxime, cela interroge sur la hiérarchie qui peut exister entre les maximes. L'exemple (3) semble indiquer que la Qualité est prioritaire sur la Quantité, mais qu'en est-il des autres maximes ? La pertinence ne semble jamais prioritaire, mais c'est sans doute simplement parce que la notion de pertinence est ici relativement vague, et qu'ainsi tout peut être considéré comme suffisamment pertinent une fois les implicites développés. Plus largement le nombre et le contenu précis des maximes interrogent. Pourquoi n'y en aurait-il pas plus ? Cela permettrait en effet d'affiner le compte-rendu des phénomènes d'implicite que permet le Principe de Coopération tel que proposé par Grice. Ce dernier ne prétend d'ailleurs jamais que ce Principe est autre chose qu'un outil provisoire permettant de comprendre des phénomènes jusqu'alors mystérieux. Récanati⁶⁴ fait ainsi état de nombreux travaux proposant d'intégrer des maximes supplémentaires afin de rendre compte de phénomènes d'implicite pour lesquels le Principe de Coopération tel que Grice le conçoit rencontre des problèmes. On rencontre ainsi les maximes de Fidélité, de Charité, de Référence, etc. Au contraire, Wilson et Sperber montrent qu'il est possible de réinterpréter les exemples d'implicites de façon à ne plus faire intervenir qu'une seule maxime : celle de Relation⁶⁵. C'est ainsi la pertinence, redéfinie convenablement, qui devient centrale dans l'explication des processus cognitifs gouvernant production et compréhension des implicites conversationnelles⁶⁶.

§2.2 Implicites conversationnelles généralisées

⁶⁴ F. RÉCANATI, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford ; Cambridge (Mass.), Blackwell, 1993, chap. 17 : « Belief reports and conversational implicatures », p. 325-347.

⁶⁵ D. WILSON et D. SPERBER, « On Grice 's theory of conversation », in P. Werth (ed.), *Conversation and discourse*, London, Croom Helm, 1981.

⁶⁶ Cette proposition théorique précédant et annonçant l'œuvre majeure de Sperber et Wilson : *La pertinence : communication et cognition*, qui fait de la pertinence un principe cognitif gouvernant l'ensemble des opérations de l'esprit.

Ce dont nous parlions jusqu'à présent concernait essentiellement ce que Grice appelle les implications conversationnelles *particularisées*. Les implications conversationnelles *généralisées*, quant à elles, correspondant à des cas où, au lieu de résulter d'une inférence reposant à la fois sur l'énoncé et sur des éléments contextuels, l'implication résulte seulement de l'utilisation d'une expression donnée. Ce type d'implication repose aussi sur les maximes du Principe de Coopération, mais de telle façon qu'un contexte particulier n'est pas requis pour les produire. Par exemple, quand on utilise un article indéfini « une maison », « une voiture », « un homme », on communique l'idée que l'objet en question n'appartient pas, n'est pas lié étroitement, au sujet de la phrase⁶⁷. Si je dis « X a rendez-vous avec une femme ce soir », je communique l'idée que cette n'est pas *sa* femme, ou une personne que mon interlocuteur et moi connaissons. De même pour « X est entré dans une maison ». A chaque fois, l'implication repose sur le constat d'une violation apparente de la première maxime de Quantité, expliquée par le manque d'information supplémentaire (seconde maxime de Qualité). Étant donné qu'il s'agit d'implications et non de composantes de la signification conventionnelle de la phrase, elles peuvent, malgré leur caractère généralisé, ne pas avoir lieu. Ainsi, la question qui se pose est celle de la nécessité d'une telle catégorie. Est-il nécessaire de séparer ainsi les implications conversationnelles en deux sous-catégories ? Celles qui sont dites généralisées semblent reposer sur les mêmes principes d'explication, à la nuance près de leur recours moindre (mais dans quelle mesure ?) au contexte. Ce recours moindre pourrait d'ailleurs s'expliquer à l'aide de la notion de *conventionnalisation* d'une implication conversationnelle, cette conventionnalisation étant à l'origine du caractère intuitif et de l'apparente indifférence au contexte de l'implication. L'indifférence au contexte ne serait alors rien d'autre que la sensibilité à un contexte assez général et fréquemment présent pour passer inaperçu. Il reste à savoir si l'on peut considérer comme équivalentes les catégories d'implication conversationnelle conventionnalisée et généralisée, question que nous laissons en suspens pour le moment.

Si l'on peut parler de la conventionnalisation d'une implication conversationnelle, il ne faut pas pour autant confondre le phénomène qui en résulte avec une implication *conventionnelle*. Nous pourrions être tentés de ramener les deux types de phénomènes l'un à l'autre si une phrase de Grice lui-même ne nous en empêchait : il dit en effet qu'il est difficile de donner des exemples d'implications conversationnelles

⁶⁷ P. GRICE, *Studies in the way of words*, op. cit., p. 37-38.

généralisées qui ne donneraient lieu à aucune controverse, « car il est bien trop facile de traiter une implicite conversationnelle généralisée comme si elle était une implicite conventionnelle »⁶⁸. Afin de délimiter négativement le phénomène qui constitue notre objet, nous allons exposer rapidement ce qui constitue selon Grice une implicite conventionnelle, et en donner quelques exemples. Nous aurons à en reparler quand nous traiterons de la distinction entre ce qui est dit et ce qui est implicite. C'est pourquoi nous laisserons pour le moment de côté les problèmes posés par la caractérisation proposée par Grice. Le critère que Grice propose pour distinguer les implicites conventionnelles de celles qui ne le sont pas est le suivant : si une implicite est intuitivement saisie et « si cette intuition n'est pas remplaçable par un argument, l'implicite (si elle est bien présente) ne comptera pas comme une implicite conversationnelle ; ce sera une implicite conventionnelle »⁶⁹. Ainsi, même après conventionnalisation, le chemin qui nous mène de ce qui est dit à une implicite conversationnelle pourrait toujours être reconstruit et recevoir la forme d'une inférence. Pour en donner un exemple classique, le mot « mais » véhicule une nuance par rapport à « et », nuance qui n'est pas considérée par Grice comme appartenant à la signification conventionnelle des mots, mais à une implicite conventionnelle. En effet, les phrases « elle est pauvre, mais honnête » et « elle est pauvre et honnête »⁷⁰ ont les mêmes conditions de vérité, ce qui implique, dans le cadre théorique de Grice, qu'il nous faut considérer qu'en les prononçant un locuteur *dit* la même chose. Cependant, dans le premier cas, il implique un lien entre pauvreté et malhonnêteté, et non dans le second.

Puisque ce qui permet de séparer implicites conventionnelles et conversationnelles est la possibilité de reconstruire une inférence y conduisant, la question qui se pose est la suivante : qui doit être capable de reconstruire cette inférence ? L'auditeur qui la comprend et le locuteur qui la produit, ou seulement le chercheur ? Par ailleurs, dans bien des cas, ce qui est décrit par Grice comme une implicite conventionnelle sera traité par les interlocuteurs comme partie intégrante de ce qui a été dit. On sera sans doute réticent à dire que la nuance introduite par le « mais » par rapport au « et » est sous-entendue, car cette nuance est intimement liée à la signification

⁶⁸ *Ibid.*, p. 37.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 31. Le problème qui se pose ici est celui de la disponibilité d'un critère pour reconnaître une implicite indépendamment de son caractère conventionnel ou non. On risque en effet au moins autant de confondre une implicite conventionnelle avec une partie de la signification conventionnelle de la phrase qu'avec une implicite conversationnelle.

⁷⁰ S. NEALE, « Paul Grice and the Philosophy of Language », *op cit.*, p. 509-559, p. 521.

conventionnelle du mot. Le refus de Grice d'intégrer à ce qui est dit ce qu'il attribue aux implications conventionnelles est lié aux conditions de vérité de l'énoncé : pour lui, on l'a vu, ce qui est dit ne peut inclure que des éléments pertinents pour les conditions de vérité. Le problème de cette analyse est qu'elle s'éloigne notablement des intuitions des personnes « ordinaires »⁷¹ : elle distingue deux niveaux de signification conventionnelle, la signification des mots (et de la phrase) et ce qui est conventionnellement implicite⁷², niveaux qui ne semblent pas trouver leur justification dans l'esprit de ceux qui en font usage. Or, comme le dit Récanati, dans le champ de la cognition en général (et donc quand il s'agit de rendre compte des processus cognitifs gouvernant la production et la compréhension de l'implicite, « nos intuitions ne constituent pas seulement une première approche pour une théorie [...], mais sont aussi *une partie de ce sur quoi porte la théorie*, et à ce titre ne peuvent pas être négligées »⁷³. Ce point problématique parle en faveur de la proposition de Récanati de séparer les niveaux de signification en fonction d'un critère, le Principe d'Accessibilité, qui repose directement sur les intuitions des personnes engagées dans les situations de discours⁷⁴.

§3. Caractéristiques des implications conversationnelles.

Pour aller plus loin qu'une simple saisie intuitive de ce qu'est une implication conversationnelle, nous allons maintenant passer en revue un ensemble de caractéristiques que leur attribue Grice⁷⁵. Certaines de ces caractéristiques ont une valeur potentielle de « test » (caractère nécessaire ou suffisant⁷⁶) que nous discuterons à chaque fois. Premièrement, les implications conversationnelles sont dites *annulables*. L'annulabilité correspond à la possibilité pour le locuteur d'indiquer qu'il ne souhaite pas communiquer l'implication conversationnelle. Cela peut-être fait explicitement (par exemple en (3)⁷⁷ si B ajoute : « et je n'ai pas envie de t'en dire plus » ou plus généralement en ajoutant « mais

⁷¹ Ou plutôt : qui font un usage ordinaire du langage, c'est-à-dire qui n'analyse pas ce qui se produit lors de la communication à l'aide de cadres théoriques complexes. Il est difficile d'être plus précis que cela quant à ce qu'« ordinaire » veut dire.

⁷² S. NEALE, « Paul Grice and the Philosophy of Language », *op cit.*, p. 509-559, p. 523.

⁷³ DR p. 254, n.12.

⁷⁴ Voir *infra*, section 4.

⁷⁵ P. GRICE, *Studies in the way of words*, *op. cit.*, p. 39-40.

⁷⁶ Ou, pour le dire autrement : sensibilité et spécificité du test.

⁷⁷ Voir *supra* p. 29.

non q », q étant l'implication conversationnelle anticipée) ou contextuellement⁷⁸. Deux remarques doivent être faites à propos de cette caractéristique. Tout d'abord, il apparaît que l'annulabilité est loin d'être spécifique aux implications conversationnelles. Comme le dit Carston, « l'annulabilité et la calculabilité sont des propriétés de tous les aspects de la signification d'un énoncé qui sont dérivés pragmatiquement plutôt que par un processus de décodage linguistique ». ⁷⁹ Cela vaut, dit-elle, y compris pour la désambiguïsation et l'assignation des référents. Ainsi, l'annulabilité pourrait être en mesure de fournir un test pour déterminer le caractère pragmatique ou sémantique de la signification d'un élément. Grice en était conscient puisqu'il écrivait :

Je pense que toutes les implications conversationnelles sont annulables, mais malheureusement on ne peut pas considérer que la réussite du test d'annulabilité établit de façon décisive la présence d'une implication conversationnelle⁸⁰.

Cela veut dire que pour Grice, le test d'annulabilité est sensible sans être spécifique⁸¹.

Passons au deuxième test proposé par Grice. Il s'agit de la non-détachabilité des implications conversationnelles. Cela correspond à l'impossibilité de ne pas véhiculer une implication conversationnelle donnée en disant la même chose autrement. En effet, le calcul d'une implication conversationnelle ne repose en général que sur ce qui est dit et sur des aspects contextuels et d'arrière-plan. De ce fait, dire la même chose, dans le même contexte, avec d'autres mots ne peut rien changer aux processus qui donnent lieu à une implication. On peut en générer autant d'exemples que l'on veut à partir de n'importe quel exemple d'implication ; il suffit de changer d'expression sans changer les conditions de vérité de l'énoncé. L'exception à ce principe est aisée à comprendre : il s'agit des cas où les maximes de Manière sont impliquées. Il s'agit des seuls cas où l'implication ne dépend pas strictement de ce qui est dit, ce qui ouvre la possibilité de supprimer ou de générer une implication reposant sur la manière tout en disant la même chose. Ainsi, cette caractéristique n'est pas nécessaire, ou ne l'est qu'en ce qui concerne la classe des

⁷⁸ *Ibid.*, p. 39

⁷⁹ R. CARSTON, « Implicature, explicature, and truth-theoretic semantics », in R. Kempson (ed.), *Mental representations : The interface between language and reality*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 155-181, p. 158.

⁸⁰ P. GRICE, *Studies in the way of words*, op. cit., p. 44.

⁸¹ Ce point fait cependant l'objet de discussions. Voir par exemple M. HAUGH, « Implicature, Inference and Cancellability », in A. Capone, F. Lo Piparo et M. Carapezza (eds.), *Perspectives on Pragmatics and Philosophy*, Springer, 2013.

implications qui ne reposent en rien sur la maxime de Manière. Elle n'est pas non plus suffisante, comme en atteste le fait que les présuppositions ne sont pas détachables. Ainsi, « si l'on se demande si une proposition implicite par un énoncé est impliquée ou relève d'une implication conversationnelle, dans les deux cas l'implication sera non-détachable »⁸². Ces deux premières caractéristiques fournissent un moyen de distinguer implications conventionnelles et conversationnelles, les premières étant non annulables et détachables (ce qui se comprend étant donné leur lien étroit avec la signification des mots eux-mêmes). La troisième caractéristique correspond au fait que « les implications conversationnelles ne font pas partie de la signification des expressions à l'emploi desquelles elles s'attachent ». Il ne s'agit pas tant d'un test que d'une conséquence nécessaire du fait qu'un calcul est nécessaire pour passer de la signification littérale à l'implication. Cela correspond à la distinction entre ce qui est dit et ce qui est implicite, et n'est donc pas non plus une caractéristique propre aux implications conversationnelles. Cette caractéristique n'est donc pas suffisante. Elle est par contre nécessaire, à une exception près : Grice mentionne la possibilité pour une implication conversationnelle de se conventionnaliser⁸³. Mais ce cas correspond à une implication conversationnelle qui, « au début de sa vie », ne faisait en rien partie de la signification de l'expression, ce qui réduit sa portée en tant qu'exception.

Une quatrième caractéristique est le fait que « la vérité d'une implication conversationnelle n'est pas requise pour la vérité de ce qui est dit », comme en attestent les cas où ce qui est dit est vrai alors que l'implication est fautive (par exemple, en (2), Smith peut se trouver aller fréquemment à New York pour rendre visite à de la famille). Cela amène Grice à dire que « l'implication n'est pas portée par ce qui est dit, mais seulement par le fait de dire ce qui est dit, ou de "le dire de cette façon" ». Cette citation rappelle les deux façons par lesquelles un énoncé peut donner lieu à une implication conversationnelle : par son contenu véridictionnel ou par la manière. On voit aussi l'intégration de la théorie des implications à la théorie du vouloir-dire : comprendre une implication requiert de saisir l'intention du locuteur. Or, l'énonciation joue le rôle d'indication de cette intention, avec un ensemble de facteurs contextuels et d'arrière-plan. C'est donc le fait d'avoir dit (le dire) et non le dit lui-même qui donne une implication conversationnelle.

⁸² *Ibid.*, p. 43-44.

⁸³ Ce qui n'en fait pas une implication conventionnelle, mais simplement une implication conversationnelle qui n'a plus besoin que l'on fasse les inférences qui y mènent mais est saisie intuitivement.

Enfin, la cinquième caractéristique des implications conversationnelles donnée par Grice est leur potentielle indétermination. En effet, une implication conversationnelle correspond à un moyen de considérer que le locuteur respecte le Principe de Coopération au niveau de ce qui est implicite, et non de ce qui est dit. Or, il n'y a aucune raison pour qu'il n'y ait qu'une seule façon de faire cela. S'il y a plusieurs explications potentielles et concurrentes, Grice dit que « ce qui est implicite conversationnellement sera une disjonction de telles explications ; et si leur liste est ouverte, ce qui est implicite aura précisément le type d'indétermination que beaucoup d'implications semblent en fait posséder »⁸⁴. Étant donné que ce qui est implicite est obtenu par une inférence visant à concilier l'énonciation avec le Principe de Coopération, et cette inférence n'étant pas déductive, mais correspondant plutôt à « un processus de formation et de confirmation d'hypothèses »⁸⁵, une indétermination est possible, et même fréquente. D'où la fréquence des malentendus sur ce qu'un locuteur a voulu sous-entendre.

Ainsi, nous disposons d'une caractérisation précise des implications conversationnelles : il s'agit de composantes du vouloir-dire du locuteur qui, n'appartenant pas à la signification conventionnelle d'un énoncé, suivent du fait de son énonciation et ont pour fonction de concilier cette énonciation avec la supposition que le locuteur respecte le Principe de Coopération. Leur valeur de vérité est indépendante de celle de l'énoncé qui les a véhiculées. Elles sont annulables contextuellement ou explicitement et, sauf exception, ne sont pas détachables.

Nous disposons maintenant des éléments théoriques proposés par Grice pour la compréhension de l'implicite dans le discours. Avant de poursuivre par l'étude d'un point crucial et problématique de la théorie gricéenne (le statut de « ce qui est dit »), nous allons faire un détour pour étudier un complément à la théorie de Grice qui contribue à la compréhension de l'implicite dans le discours au sein d'une théorie majeure de la pragmatique : la théorie des actes de discours de Searle. Le propos sera volontairement succinct étant donné le caractère périphérique de cette analyse relativement à notre objet d'étude. Nous ne développerons notamment pas dans le détail la théorie des actes de discours sur laquelle se base bien évidemment celle des actes de discours indirects.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁵ D'après la formule de Sperber et Wilson.

Section 3 : Les actes de discours indirects (Searle)

Dans *Sens et expression*⁸⁶, Searle développe une analyse de ce qu'il appelle les actes de langage indirects⁸⁷, en s'appuyant en grande partie sur les travaux de Grice. Comme nous l'avons vu, le Principe de Coopération prétend rendre compte des processus par lesquels les interlocuteurs produisent et reçoivent le discours. Il correspond donc à une réponse à la question : qu'est-ce qui pousse une personne à supposer que ce que veut dire un locuteur diffère du sens littéral de la phrase ? Searle, quant à lui, propose des principes permettant de décrire précisément les liens qui unissent les différents actes de langage, liens qui sont mobilisés lors de la production d'actes de langage indirects. Pour comprendre ce qu'est un acte de langage indirect, il faut donc avant tout avoir en tête les grandes lignes de la théorie des actes de langage de Searle. À la suite d'Austin⁸⁸, ce dernier considère que toute énonciation revient à accomplir un acte qui possède dès lors des conditions de réussite et de non-défectuosité. Cela vaut évidemment pour les déclaratifs⁸⁹ (par exemple : « je vous déclare mari et femme »), mais aussi pour les promesses, les ordres, et même les assertions. En effet, au fil des conférences retranscrites dans *Quand dire, c'est faire*, Austin mettait en avant de plus en plus de raisons de douter du caractère tranché de la distinction entre énonciations performatives au sens strict (« je baptise », « je déclare »...) et énonciations constatives (« j'affirme »). La raison la plus intéressante pour nous ici est le fait que, tout comme les énonciations performatives, les constatives sont susceptibles d'échouer, par exemple si ce qu'elles présupposent n'est pas vrai. Dans cette optique, Searle s'est attaché à dégager des règles permettant de rendre explicite ce que requièrent les grands types d'actes de langage pour ne pas échouer. Ces conditions sont de plusieurs types : de contenu propositionnel ; préliminaires ; de sincérité ; et essentielles⁹⁰.

⁸⁶ J. R. SEARLE, *Sens et expression : études de théorie des actes du langage*, op. cit.

⁸⁷ En fait « *indirect speech acts* », expression souvent traduite assez malheureusement en français par « actes de langage indirects ».

⁸⁸ J. L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, op.cit.

⁸⁹ Nous adoptons ici la taxinomie de Searle, qui comprend cinq classes d'actes de discours : assertifs, promissifs, directifs, expressifs et déclaratifs.

⁹⁰ La condition essentielle correspondant plus à une définition de l'acte de langage qu'à une véritable condition. Elle dit simplement ce à quoi revient l'accomplissement de l'acte, autrement dit quelle valeur il a dans le discours.

Pour illustrer cela, prenons l'exemple de la promesse⁹¹ : le contenu propositionnel doit concerner un acte futur du locuteur ; l'acte représenté dans ce contenu propositionnel doit apparaître au locuteur et à l'auditeur comme souhaitable pour l'auditeur, et il ne doit pas être évident qu'il serait accompli indépendamment de cette promesse (conditions préliminaires) ; le locuteur doit avoir l'intention d'effectuer l'acte en question (condition de sincérité) ; enfin, tout cela revient à contracter l'obligation d'effectuer cet acte (condition essentielle). Les autres actes de langage sont caractérisés par Searle selon le même schéma, ce qui permet d'en comprendre les spécificités à partir d'un nombre relativement restreint d'éléments⁹².

Cela étant posé, nous sommes en mesure de comprendre les observations de Searle sur les actes de langage indirects. Il s'agit de cas où ce qui est exprimé diffère par sa force illocutoire⁹³ (c'est-à-dire sa valeur dans le discours : ordre, requête, promesse, etc.) de ce qui est dit. Par exemple, si je dis « peux-tu attraper le sel ? »⁹⁴, je formule une question, mais exprime principalement une requête. Dans cet exemple, l'acte de langage indirect est de même type que celui qui est direct et en diffère avant tout par son contenu propositionnel⁹⁵. Il est aussi possible que la valeur illocutoire des deux actes soit différente. Par exemple, si je dis « il y a un courant d'air » (constatif) pour demander à quelqu'un de fermer la fenêtre (directif). On peut bien évidemment déjà rendre compte de ce qui se passe dans ces exemples à l'aide du Principe de Coopération, notamment en mobilisant la maxime de pertinence. Pourquoi mon interlocuteur me demanderait-il si je suis capable d'attraper le sel s'il ne voulait pas le sel ? Pourquoi me dire qu'il y a un courant d'air si ce n'est pour s'en plaindre et pourquoi se plaindre si ce n'est pour amener un changement ? Ainsi, l'auditeur infère, à partir de ce qui est dit et du contexte, ce qui est communiqué implicitement. Ce que remarque Searle et qui constitue un ajout à cette explication, c'est que dans chaque cas ce qui est dit correspond à une des conditions caractérisant l'acte de langage indirect impliqué. En effet, la capacité à produire un acte donné est une des règles préliminaires des actes de la classe des directifs. De même, l'expression d'un désir en est la

⁹¹ J. R. SEARLE, *Les actes de langage*, op. cit. p. 105.

⁹² Ce qui a permis une formalisation de cette théorie dans J. R. SEARLE et D. VANDERVEKEN, *Foundations of Illocutionary Logic*, New York, Cambridge University Press, 1985.

⁹³ Le terme d'illocutoire est proposé par Austin, qui distingue trois niveaux dans les énoncés : locutoire, illocutoire et perlocutoire. Le niveau illocutoire correspond à la valeur qu'a l'énoncé dans le discours (ordre, promesse, etc.).

⁹⁴ Cet exemple et les suivants sont de Searle.

⁹⁵ Requête et question sont en effets tous deux des directifs. Une question peut en effet être vue comme une requête visant à obtenir une information (ici sur la capacité de l'auditeur à passer le sel).

condition de sincérité. Il apparaît, si l'on prend d'autres exemples, que ces observations peuvent être généralisées : les actes de langage indirects sont réalisés en énonçant une de leurs conditions de réussite. Searle fait cependant remarquer que cela ne veut pas dire qu'il *suffit* d'énoncer une de ses conditions pour accomplir un acte de langage de façon indirecte⁹⁶. Notamment, certains actes de langage indirects peuvent être réalisés en énonçant une de leurs conditions sous forme de question, tandis que pour d'autres il faut que ce soit sous la forme d'une affirmation. De plus, deux formulations différentes d'une même règle sur un même mode peuvent ne pas avoir le même « potentiel illocutoire indirect ». Par exemple, « voulez-vous faire Q » n'est pas équivalent, dans la plupart des cas, à « désirez-vous faire Q ». De même pour « pouvez-vous faire Q ? » et « êtes-vous capable de faire Q ? ». Searle répond à ce problème en disant que les principes de communication coopérative ne fournissent qu'un cadre, au sein duquel certaines formulations vont être privilégiées et devenir usitées. Ainsi, il y a certaines conventions d'usage qui déterminent les formules par lesquelles il nous est effectivement possible de signifier indirectement quelque chose.

Le but de cette section étant uniquement de donner une illustration des prolongements qui ont pu être donnés à l'analyse gricéenne et donc de son caractère fondateur, nous n'irons pas plus loin. Il nous faut maintenant poursuivre l'examen de la théorie gricéenne par l'étude du point de départ des implicatures conversationnelles : « ce qui est dit ».

Section 4 : Ce qui est dit

Nous avons vu le rôle que joue chez Grice la notion de « ce qui est dit » : il s'agit du point de départ des processus inférentiels qui permettent la compréhension des implicatures conversationnelles. Or, ce rôle central suppose, si l'on veut avoir une idée claire de la façon dont la production et la compréhension des implicatures conversationnelles sont possibles, que l'on dispose d'une caractérisation précise de ce qui est dit, ce qui est loin d'être le cas. Au contraire, cette notion est problématique et fait aujourd'hui encore l'objet de débats. Pour comprendre la raison de ces débats et les enjeux

⁹⁶ J. R. SEARLE (1979) *Sens et expression : études de théorie des actes du langage*, op. cit., p. 90-97.

associés, nous allons commencer par exposer le plus précisément possible la façon dont Grice lui-même concevait « ce qui est dit ». Cela montrera la cohérence de sa position avec un concept méthodologique qu'il propose : le « rasoir d'Occam modifié », que nous expliquerons. Dans un second temps, nous exposerons des critiques contemporaines de la caractérisation gricéenne de ce qui est dit et nous envisagerons des conceptions alternatives. Pour finir, nous évaluerons les mérites de la théorie gricéenne quand il s'agit de rendre compte de phénomènes tels que les deux usages des descriptions définies (attributif et référentiels) et les contextes opaques.

§1. La définition de ce qui est dit

La conception gricéenne de ce qui est dit n'est pas clairement explicitée dans ses travaux de recherche⁹⁷. Cependant, il s'agit d'une notion qu'il a tenté d'approcher en plusieurs endroits de son œuvre, et dont il se faisait une idée suffisamment précise pour en rejeter certaines conceptions au profit de la sienne, dont il attendait qu'elle soit « d'une plus grande utilité théorique que certains autres sens de "dire" »⁹⁸. Une des caractérisations du fait pour un locuteur de dire quelque chose se trouve dans l'article « Utterer's Meaning and Intentions ». Elle est construite par étape, comme le sera dans le même article la notion de vouloir-dire du locuteur. Grice part du fait que l'on pourrait être tenté de croire que « (1) "L (locuteur) a dit que *p*" implique (2) "L a fait quelque chose *x* par lequel il voulait dire que *p*" »⁹⁹. La condition (2) n'est cependant pas suffisante, puisqu'elle correspond aussi à des cas de communication non verbale. Il faut donc ajouter la condition que *x* « soit une occurrence » d'un type *P* qui signifie '*p*' dans un système linguistique ». Or, pour Grice, cela n'est pas acceptable dans la mesure où l'on inclut alors dans ce qui est dit les éventuelles implications conventionnelles. Ainsi, dans « Sentence-Meaning and Word-Meaning », Grice se refuse à considérer qu'en énonçant « Bill est un philosophe et il est, par conséquent, courageux », un locuteur a *dit* qu'il y avait un lien entre le fait d'être un

⁹⁷ S. NEALE, « Paul Grice and the Philosophy of Language », *Linguistics and Philosophy*, 15, 5, 1992, p. 509-559, p. 520.

⁹⁸ P. GRICE, *Studies in the way of words*, Cambridge (Mass.) ; Londres, Harvard university press, 1989, p. 121.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 87.

philosophe et le fait d'être courageux¹⁰⁰. Pour lui, cela est communiqué sans être dit tout en appartenant à la signification conventionnelle de la phrase (et plus précisément de « par conséquent »). La même analyse s'applique aux phrases qui incluent des termes comme « mais » et « en outre »¹⁰¹ et correspond à une conception de ce qui est dit qui en exclut tous les aspects non vériconditionnels. Nous ne pouvons ainsi pas considérer que ce qui est dit correspond strictement à l'intersection entre la signification conventionnelle de la phrase et le vouloir-dire du locuteur¹⁰². Si l'on accepte toutes les restrictions, une caractérisation relativement précise de ce qui est dit émerge des textes de Grice : il s'agit de la partie vériconditionnelle de la signification conventionnelle de la phrase énoncée, après désambiguïsation et assignation des éventuels référents¹⁰³.

Avant de poursuivre l'analyse, il nous faut noter deux points essentiels de la proposition gricéenne. Le premier est le fait que ce qui est dit ne peut rien contenir qui n'appartienne pas à la signification conventionnelle de la phrase employée. Chaque caractérisation proposée inclut comme clause la signification conventionnelle, ou plutôt une partie de cette dernière. Cela rapproche la position de Grice du minimalisme dans le débat sur la question du sens littéral et de la frontière sémantique-pragmatique, en excluant de ce qui est dit tout ce qui n'est pas issu de simples désambiguïsations et assignations de référents. Le second point est le fait que ce qui est dit est en même temps défini à l'aide de la notion de vouloir-dire du locuteur. Ainsi, la signification conventionnelle de l'énoncé ne suffit pas à donner ce qui est dit : il faut aussi avoir voulu dire cela. On ne peut donc dire quelque chose que volontairement, ce qui explique le compte-rendu quelque peu étrange de l'ironie, dans lequel Grice prétend que le locuteur ne dit pas quelque chose tout en souhaitant communiquer le contraire, mais *fait semblant de le dire*. La position de Grice sur ce qui est dit repose ainsi malgré tout sur l'idée d'une intersection entre la signification conventionnelle et le vouloir-dire, l'enjeu étant de trouver un moyen théorique d'en exclure les implications conventionnelles. Or, la difficulté est loin d'être anecdotique.

Nous pouvons, pour résumer, décomposer le vouloir-dire du locuteur en composants élémentaires par dichotomies successives¹⁰⁴ : le vouloir-dire se compose de ce

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 121.

¹⁰² Ce qui définirait ce qui est implicite conversationnellement comme ce qui appartient au vouloir-dire et non à la signification conventionnelle, et ferait des implications conventionnelles un aspect de ce qui est dit.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 25.

¹⁰⁴ Cette présentation est empruntée à S. NEALE, « Paul Grice and the Philosophy of Language », art. cité, p. 524.

qui est conventionnellement signifié et de ce qui l'est non conventionnellement. La composante conventionnelle se compose elle-même de ce qui est dit et de ce qui est conventionnellement implicite, et la composante non conventionnelle de ce qui est conversationnellement implicite et de ce qui est non conversationnellement implicite. Un mot avant de poursuivre sur cette dernière catégorie : il s'agit de ce qui est implicite de façon analogue aux implicatures conversationnelles sans reposer sur le Principe de Coopération. Il peut exister, nous dit Grice, d'autres maximes, « esthétiques, sociales, ou morales »¹⁰⁵, qui permettent de rendre compte de la diversité des buts de la communication. En effet, le Principe de Coopération repose sur l'idée d'optimisation de l'échange d'information, ce qui ne correspond qu'à une partie des situations effectives de discours. Certes, cette partie est considérée par Grice comme essentielle, mais elle n'épuise pas les buts que peuvent se donner les acteurs de l'échange. Ces derniers peuvent aussi avoir des visées récréatives, esthétiques, vouloir influencer l'autre, etc. ce qui ouvre la possibilité d'un rôle de maximes spécifiques à ces situations et permettant de dériver de l'implicite au même titre que celles du Principe de Coopération¹⁰⁶.

En plus de cette décomposition par dichotomie, il faut rappeler avant de poursuivre que chez Grice la notion de vouloir-dire du locuteur est une notion qui a une certaine primauté, dans la mesure où c'est le vouloir-dire qui détermine toutes les autres composantes de la signification, y compris la signification de la phrase type. En effet, selon Grice,

Dire ce qu'un mot signifie dans une langue, c'est dire ce qu'il est en général optimal pour des locuteurs qui parlent cette langue de faire avec ce mot, ou quel usage ils sont censés en faire ; quelles intentions particulières, dans des situations particulières, il est correct, ou optimal, qu'ils aient.¹⁰⁷

Difficile de ne pas penser à la célèbre proposition wittgensteinienne : « la signification, c'est l'usage ». Pour autant, il faut nuancer un peu : si Grice considère que le vouloir-dire du locuteur est primaire et que les autres notions de signification en sont dérivées, il ne considère pas pour autant qu'il n'y a pas de sens littéral des mots, ou que la sémantique est

¹⁰⁵ P. GRICE, *Studies in the way of words*, op. cit., p. 28.

¹⁰⁶ Le désavantage de la théorie de Grice étant de ne pas rendre compte des différentes sortes d'implicatures non conventionnelles de façon unitaire. Cela est dû au caractère relativement spécifique du Principe de Coopération, qui ne demande qu'à être remplacé par un principe plus général, permettant de rendre compte d'un champ plus large de phénomènes.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 299.

subordonnée à la pragmatique. Nous avons dit plus haut qu'il pouvait être considéré comme proche des minimalistes sur la question du sens littéral, car il considère ce qui est dit comme ne comportant que les éléments nécessaires à l'obtention d'une proposition complète, c'est-à-dire uniquement ce qui est inclus dans la signification conventionnelle des mots, moyennant d'éventuelles désambiguïsations et l'assignation des référents. Il cherche donc à conserver l'idée d'un sens littéral, conçu certes *in fine* en termes de vouloir-dire, mais d'un vouloir-dire qui par l'usage est devenu un instrument conventionnel de communication, ne requérant donc plus de s'interroger sur l'intention du locuteur pour en saisir la signification. Il faut donc bien distinguer sa position sur l'origine et la hiérarchie des « couches » de signification, qui donne la primauté au vouloir-dire, et celle sur la question du sens littéral et de la composition de ce qui est dit.

§2. Le Rasoir d'Occam Modifié

La volonté de Grice d'exclure tout aspect non vériconditionnel de ce qui est dit et de lier étroitement cette notion à la signification conventionnelle des mots s'explique par un principe méthodologique désormais célèbre : le Rasoir d'Occam Modifié. Ce principe est conçu comme *régulateur* et a pour fonction d'empêcher la prolifération des significations. Grice s'en sert notamment pour contester l'idée selon laquelle les termes correspondant dans le langage naturel aux opérateurs logiques seraient dotés de plusieurs significations.¹⁰⁸ Il est énoncé de la façon suivante : « les significations ne doivent pas être multipliées au-delà du nécessaire »¹⁰⁹. Grice reconnaît immédiatement le caractère vague de cette formulation, dû à la nécessité de déterminer précisément quand l'attribution d'une signification est *nécessaire*. S'il n'est pas particulièrement explicite à ce sujet, il reconnaît le problème qui est posé au théoricien qui cherche un tel critère. Il va jusqu'à qualifier de *paradoxe* ce à quoi est amené le théoricien des implicatures, poussé à considérer, d'une part, que les interlocuteurs ont des intuitions claires quant à ce qui est dit, puisqu'il s'agit du point de départ du processus de dérivation des implicatures, et d'autre part, qu'il rencontre lui-même assez de difficultés à distinguer ce qui est dit des implicatures pour

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 8-9.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 47.

avoir besoin d'un tel principe méthodologique¹¹⁰. Suivant en cela Récanati¹¹¹, nous proposons de réinterpréter le Rasoir d'Occam Modifié de la façon suivante : à chaque fois qu'une explication pragmatique est disponible pour rendre compte d'un phénomène donné, il faut la préférer aux explications sémantiques, ces dernières étant plus « couteuses » théoriquement (elles ajoutent en quelque sorte des entités, quand les explications pragmatiques se servent de principes généraux).

Selon Récanati, c'est bien le Rasoir d'Occam Modifié qui est responsable du refus de Grice d'intégrer dans ce qui est dit un certain nombre de composants, relégués dans la catégorie problématique des implications conversationnelles. En effet, il avance que, pour Grice, du fait de sa position de pionnier sur la question de l'implicite, la théorie des implications constituait la seule manière de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes problématiques pour la sémantique. Or, des travaux postérieurs ont mis au jour des processus tels que l'enrichissement et le transfert sémantique qui, tout en n'étant pas nécessaires pour l'obtention de conditions de vérité, ne peuvent pas non plus être considérés comme résultant d'un processus inférentiel de dérivation d'implication¹¹². Cela conduit Récanati à proposer une conception en trois niveaux au lieu de deux : la signification linguistique ; ce qui est dit ; ce qui est communiqué¹¹³. Carston, de son côté, élabore la notion d'*explicitation*¹¹⁴, en lien avec la théorie de la pertinence qui traite l'explicite comme un continuum admettant des degrés selon l'ampleur du développement de ce qui est fourni par le décodage linguistique. Ces travaux, et bien d'autres, ont en commun le fait de considérer qu'entrent dans ce qui est dit, ou autrement dit dans l'explicite, des processus pragmatiques qui ne se réduisent pas à une simple fonction du contexte à la valeur sémantique, comme dans le cas de ce que l'on appelle les indexicaux purs (comme « je » ou « tu »). En effet, ne serait-ce que dans le cas de « il », des démonstratifs ou des génitifs, l'interprétation du terme requiert un appel à un contexte beaucoup plus large que celui qui est mobilisé dans le cas des indexicaux purs. On peut

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 49.

¹¹¹ F. RÉCANATI, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford ; Cambridge (Mass.), Blackwell, 1993, p. 234.

¹¹² Ou, en tout cas, le point est assez problématique pour susciter un débat à ce sujet. Nous reviendrons plus en détail sur la notion d'inférence et les différents sens qu'elle peut avoir.

¹¹³ F. RECANATI, *Le sens littéral : langage, contexte, contenu* (2004), trad.fr. C. Pichevin, Paris ; Tel-Aviv, L'Éclat, 2007.

¹¹⁴ R. CARSTON, « Implicature, explicature, and truth-theoretic semantics », in R. Kempson (ed.), *Mental representations: The interface between language and reality*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 155-181. Nous traduisons « *explicitature* » par « *explicitation* », de façon analogue à la traduction que nous adoptons pour « *implicature* ».

dire que ce contexte¹¹⁵ n'est pas préalablement borné, mais diffère d'un usage à un autre du terme en question. Par exemple, l'extension du lieu visé par « ici »¹¹⁶ sera plus ou moins large selon la situation de discours dans laquelle le terme est utilisé et l'intention du locuteur. Ce genre de phénomènes demande de considérer comme relevant de la pragmatique des processus intervenant en amont de l'obtention de ce qui est dit et donc à refuser une conception purement sémantique du sens littéral.¹¹⁷ Ainsi, les propositions théoriques telles que celles de Carston et de Récanati nous fournissent une façon alternative de rendre compte de phénomènes que l'on tentait jusque-là d'expliquer par les implicatures conversationnelles. Nous allons donc maintenant passer en revue un certain nombre de tels problèmes philosophiques afin de voir dans chaque cas si le recours à la théorie des implicatures est justifié ou si une conception alternative semble préférable.

§3 Applications de la théorie des implicatures

§3.1. Les phénomènes d'opacité.

Un des champs d'application possible de la théorie des implicatures concerne les phénomènes dits d'*opacité*. Il s'agit de cas où la contribution d'un terme aux conditions de vérité ne dépend pas seulement de ce qu'il désigne, par exemple de sa référence, mais aussi de lui-même. Le terme est considéré comme une chose, son occurrence n'est pas purement désignative, ou encore il n'est pas utilisé de façon extensionnelle¹¹⁸. Les exemples en sont nombreux : usages de guillemets, expression d'une attitude propositionnelle comme la croyance, le désir, etc. Si je dis par exemple : « “Cicéron” a sept lettres », le terme Cicéron est utilisé de façon opaque et sa contribution aux conditions ne correspond pas à l'individu

¹¹⁵ La notion de contexte est complexe et diffère notablement d'un usage à l'autre du terme. Voir à ce sujet R. STALNAKER, *Context*, Oxford, Oxford University Press, 2014. Nous aurons à reparler de la notion de contexte dans le chapitre 3, Sperber et Wilson en proposant une caractérisation.

¹¹⁶ Le statut du terme « ici » pose question, dans la mesure où il peut être considéré comme un indexical pur mais admet néanmoins des usages démonstratifs. Voir à ce sujet D. KAPLAN, « Demonstratives » (1977). In J. Almog, J. Perry & H. Wettstein (eds.), *Themes From Kaplan*, Oxford University Press, 1989, p. 481-563.

¹¹⁷ Certains chercheurs proposent des théories similaires dans d'autres champs de recherche, par exemple au sein de la critique littéraire : S. FISH, *Quand lire, c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*, trad. fr. E. Dobenesque, Paris, Les prairies ordinaires, 2007.

¹¹⁸ F. RECANATI, *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil, 1979, p. 39-41.

Cicéron, mais au mot « Cicéron »¹¹⁹ lui-même. Une conséquence de cette opacité est le non-respect du Principe de Substituabilité. Ce principe stipule que « si deux termes référentiels sont coextensifs (ont la même référence), ils peuvent être substitués l'un à l'autre *salva propositione*, et donc *salva veritate* »¹²⁰. Si je dis par exemple : « Cicéron était pauvre », cela est vrai ou faux en même temps que « Tullius était pauvre » du fait que Cicéron et Tullius sont deux noms propres du même homme¹²¹. L'exemple extrême est la logique standard, qui est strictement extensionnelle : chaque proposition ne « référant » qu'à sa valeur de vérité, toutes les propositions qui ont même valeur de vérité peuvent être substituées les unes aux autres sans souci de ce qu'elles sont censées traduire. Lorsque nous exprimons une attitude propositionnelle, le Principe de Substituabilité ne s'applique plus : dire « John croit que Cicéron était pauvre » ne revient pas à dire que « John croit que Tullius était pauvre ». Cela est lié au fait que l'on s'intéresse à ce que croit un individu, ce qui rend le mode de présentation des référents pertinent pour les conditions de vérité de l'énonciation. Or, ces phénomènes d'opacités demandent à ce que l'on en rende compte. Quels sont les processus impliqués dans la différence de contribution d'un terme entre un contexte opaque et un contexte transparent ? Un des enjeux est de pouvoir comprendre l'apport d'énoncés d'identité tels que « Cicéron est Tullius » qui, si l'on raisonne de façon extensionnelle, reviennent à dire « A est A ». C'est ce que l'on appelle « l'énigme de Frege » : comment se fait-il qu'un énoncé tautologique puisse nous apporter une information sur le monde ?¹²² Ou, dans une autre formulation : comment se fait-il que, quand P et Q expriment la même proposition, « Je crois que P » et « je crois que Q » puissent exprimer deux propositions différentes ?¹²³

La théorie des implicatures présente justement l'avantage de fournir un moyen de résoudre cette énigme. On peut en effet se demander si la lecture opaque de l'énoncé correspond à quelque chose qui est dit ou seulement implicite. Considérer qu'elle est

¹¹⁹ Cet exemple et les suivants sont empruntés à Récanati : *La transparence et l'énonciation et Direct Reference*.

¹²⁰ F. RÉCANATI, *Direct Reference: From Language to Thought*, *op. cit.*, p. 325.

¹²¹ Bien sûr, cela requiert une conception des noms propres comme termes référentiels et non descriptifs. Voir par exemple S. KRIPKE, *La logique des noms propres* (1980), trad. fr. P. Jacob et F. Récanati, Paris, Minuit, 1982.

¹²² G. Frege, *Écrits logiques et philosophiques* (1879-1925), trad. fr. C. Imbert, Paris, Seuil, 1971, « Sens et dénotation », p. 102-126.

¹²³ F. RÉCANATI, *Direct Reference: From Language to Thought*, *op. cit.*, p. 348. Nous ne nous attarderons pas ici sur la notion, classique, mais abondamment discutée, de *proposition exprimée*. Disons simplement qu'elle correspond au moins approximativement à la notion gricéenne de « ce qui est dit », et donc aux conditions de vérité. La question est alors de savoir s'il s'agit des conditions de vérité obtenues avec le moins de processus pragmatiques possibles (minimalisme) ou après enrichissement, transfert sémantique et autres processus pragmatiques dits primaires (contextualisme).

implicitée permettrait de supprimer les contradictions qui surviennent au niveau de la proposition exprimée : cette dernière dépendrait uniquement des références des termes, que ceux-ci soient insérés ou non dans l'expression d'une attitude propositionnelle. Ainsi, « je crois que P » et « je crois que Q » auraient toujours les mêmes conditions de vérité dès lors que P et Q expriment la même proposition. Pour savoir si l'on peut appliquer dans ce cas la théorie des implicatures, il faut notamment vérifier si les implicatures supposées ont bien les propriétés attribuées par Grice, notamment l'annulabilité et la non-détachabilité. La lecture opaque présente bien ces propriétés. En effet, on peut pour chaque exemple imaginer un contexte dans lequel il serait fait une lecture transparente de l'expression en question. John peut par exemple, croire que l'individu Cicéron, quel que soit son nom, était pauvre, et cela peut être indiqué par le locuteur ou simplement par le contexte d'énonciation. En d'autres termes, l'expression d'une croyance n'exclut pas l'usage transparent des termes référentiels ; la singularité d'une proposition peut être conservée quand elle est insérée dans l'expression d'une attitude propositionnelle. En ce qui concerne la non-détachabilité, elle est évidente : c'est le fait d'exprimer une attitude propositionnelle, par exemple une croyance, qui induit la lecture opaque, et non la manière de l'exprimer. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment¹²⁴, les tests d'annulabilité et de non-détachabilité ne sont pas spécifiques aux implicatures conversationnelles. Le test d'annulabilité peut être satisfait dans le cas d'une ambiguïté sémantique, que nous cherchons pourtant à exclure quand nous postulons la présence d'une implicature. D'après Récanati, cela peut aussi être le cas pour le test de non-détachabilité, dès lors que l'ambiguïté se situe « à un niveau syntaxique profond »¹²⁵. C'est pourquoi il faut, pour pouvoir proposer un compte-rendu en termes d'implicatures, avant tout être en mesure de reconstruire l'inférence supposée nous mener à la lecture opaque du terme, et pouvoir affirmer que cette inférence est plausible. Récanati fournit une synthèse des travaux ayant tenté de faire cela¹²⁶. Selon lui, les théoriciens se servent d'une maxime conversationnelle non présente chez Grice, la maxime de fidélité, qui s'énonce de la façon suivante :

En rapportant une croyance à propos d'un objet, et particulièrement en référant à cet objet, on utilise une expression que celui qui entretient la croyance lui-même utiliserait (pour autant que les

¹²⁴ Voir *supra*, p. 37-38.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 331. Cela revient à dire que la différence de lecture correspond à une différence de portée dans la forme logique de l'énoncé.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 332-334.

différences de langue et de contexte le permettent), ou au moins essaye d'être fidèle à son propre point de vue, à moins qu'il y ait des raisons de ne pas le faire.¹²⁷

Cette maxime peut être rangée parmi les maximes de Quantité dans la mesure où elle revient à fournir des informations non seulement sur le contenu de la croyance, mais aussi sur la façon dont elle est entretenue. Ainsi, dans certains contextes, la présupposition du respect de cette maxime peut induire l'auditeur à penser que le mode de présentation de l'objet est pertinent. Nous serions en face d'une implicite « par défaut », présente si et seulement si rien ne vient l'empêcher. De plus, comme pour les autres maximes, la maxime de fidélité peut entrer en conflit avec d'autres maximes, voire être violée sciemment et de façon manifeste, afin de générer une implicite conversationnelle. Par exemple, un conflit avec la maxime de référence proposée par Urmson¹²⁸, qui consiste à dire qu'il faut utiliser le moyen le plus propre à assurer l'identification des référents par l'auditeur. Ainsi, l'utilisation d'une formulation non optimale de ce point de vue peut amener l'auditeur à comprendre que le mode de présentation est important, avec une inférence analogue à celles que Grice présente quand il expose le Principe de Coopération.

Le problème posé par l'utilisation de la théorie des implicites pour rendre compte des phénomènes d'opacité réside dans ses conséquences contre-intuitives. Si l'on examine par exemple les deux énoncés suivants¹²⁹ :

(1) Lois Lane sait que Clark Kent est Superman.

(2) Lois Lane ne sait pas que Clark Kent est Superman

Lequel de ces énoncés est vrai et lequel est faux, sachant que Lois ne sait pas que la personne qu'elle connaît sous le nom de Clark Kent est la même personne que Superman ? Si l'on considère que la lecture incluant le mode de présentation des référents correspond à une implicite conversationnelle, nous sommes forcés de dire que, la proposition exprimée par chaque énoncé étant singulière, ce qui est dit ne dépend pas des noms utilisés. Ainsi, l'énoncé (1) serait vrai, car Lois sait évidemment que Superman est Superman, ou que Clark Kent est Clark Kent, et l'énoncé (2) serait faux, car contradictoire.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 333.

¹²⁸ URMSON, J. O., « Criteria of Intensionality », *Aristotelian Society Proceedings, Supplementary Volume*, 42, p. 107-122.

¹²⁹ F. RÉCANATI, *Direct Reference: From Language to Thought*, *op. cit.*, p. 335.

Or, il est évident que nous aurions spontanément tendance à prétendre le contraire. Lois Lane ne sait pas que Clark Kent est Superman, ce qui constitue précisément l'un des moteurs de l'histoire. Pour donner un exemple qui n'est pas lié à un contexte fictionnel¹³⁰, nous pouvons prendre n'importe quel exemple impliquant une entité qui dispose de deux noms différents : l'étoile du matin et l'étoile du soir, Cicéron et Tullius, Stephen King et Richard Bachman, etc. La question est alors : le fait que l'on ait tendance à incorporer le mode de présentation du référent dans les conditions de vérité de l'énonciation est-il ou non compatible avec la théorie des implicatures ? Pour répondre oui, il faut considérer que la théorie n'a pas à être conforme aux intuitions des locuteurs « ordinaires », non théoriciens. Or, cela est contraire à la visée même de Grice, qui tentait de rendre compte de nos intuitions sur ce qui est dit et ce qui est communiqué. Une façon de « sauver » la théorie serait de considérer que nous sommes dans un cas spécial, analogue à celui de « et » implicaturant une succession temporelle. Dans ce genre de cas, pourrions-nous dire, nous ne sommes pas « préthéoriquement conscients »¹³¹ de la différence entre le dit et l'implicite. Cela revient à dire que les cas en question ne correspondent pas à des implicatures conversationnelles particularisées, mais soit à des implicatures conversationnelles généralisées, soit à des implicatures conventionnelles, ces deux catégories étant par ailleurs très proches. Or, nous avons déjà mentionné les problèmes que posent ces deux catégories, et notamment celles des implicatures généralisées, qui nous forcent à considérer qu'une inférence, pourtant complexe, est faite non consciemment par l'auditeur. Sur ce point, les propositions de Carston (en termes d'explicitations) et de Récanati (en termes de processus pragmatiques primaires) ont l'avantage de permettre de considérer que des processus pragmatiques entrent en jeu dans la constitution de ce qui est dit ou de l'implicite, et ainsi fournissent un compte-rendu théorique compatible avec nos intuitions. Par exemple, Récanati propose de considérer que les clauses « que » (comme dans « je crois que X ») sont sous-déterminées de la même façon que les démonstratifs : elles peuvent être traitées comme un rapport de croyance incluant le mode de présentation sous lequel la personne concernée entretient la croyance, mais elles peuvent aussi être

¹³⁰ Le statut du discours de fiction pouvant être considéré comme problématique. Voir par exemple J. SEARLE, *Sens et expression : études de théorie des actes du langage* (1979), trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982, chap. 3 : « Le statut logique du discours de la fiction », p. 101-119.

¹³¹ F. RÉCANATI, *Direct Reference: From Language to Thought*, *op. cit.*, p. 338.

transformées par des processus pragmatiques primaires en propositions « quasi-singulières », dans lesquels le mode de présentation est rendu non pertinent¹³².

Le problème rencontré dans l'examen des phénomènes d'opacité est en réalité plus général et concerne le comportement des implicatures conversationnelles sous la portée d'opérateurs. La question qui se pose à ce sujet est la suivante : doit-on intégrer aux conditions de vérité de la proposition complexe un contenu communiqué par implicature conversationnelle dans une des propositions simples ? Par exemple, la différence entre l'énoncé (3) et l'énoncé (4), l'idée de succession temporelle associée à « et », a pu être expliquée en termes d'implicature conversationnelle (à l'aide de la maxime de manière qui requiert que l'on parle de façon ordonnée).

(3) Ann et Bill se sont mariés et ont eu des jumeaux.

(4) Ann et Bill ont eu des jumeaux et se sont mariés¹³³.

Or, que se passe-t-il si l'on intègre ces deux phrases dans des phrases plus complexes ? Par exemple, (5) et (6) peuvent apparaître comme n'étant pas contradictoires, alors que d'après la théorie des implicatures, les propositions qu'elles expriment le sont.

(5) Si Ann et Bill se marient et ont des jumeaux, leurs parents seront heureux.

(6) Si Ann et Bill ont des jumeaux et se marient, leurs parents seront malheureux.

Il semble que l'idée de succession temporelle puisse ici être considérée comme faisant partie à part entière des conditions de vérité de l'antécédent du conditionnel. Ainsi, les deux antécédents auraient des conditions de vérité contraires, ce qui explique la compatibilité des deux énoncés. Cet exemple –et il est possible d'en construire à volonté – illustre les problèmes que peut poser l'application de la théorie des implicatures. Une implicature n'étant inférée qu'après constatation d'un décalage entre l'énonciation entendue et les attentes vis-à-vis du discours, et le locuteur produisant son énonciation dans le but précis de faire sentir ce décalage. Il faut donc, et c'est là qu'un problème méthodologique survient, que cette reconstruction soit psychologiquement plausible. D'où les débats sur le rôle à accorder aux intuitions et ceux concernant le caractère conscient ou

¹³² *Ibid.*, p. 355-363.

¹³³ L'exemple (3) est repris à Stephen Neale (article cité plus haut).

non, et surtout *accessible* ou non, des implications conversationnelles. À ce sujet, il nous faut nous positionner. Il ne nous semble pas recevable de négliger les intuitions des locuteurs « ordinaires » à propos des implications conversationnelles, qu'elles soient généralisées ou non. En effet, l'enjeu étant de montrer comme elles sont produites et comprises dans des situations quotidiennes de discours, il est requis de poser que les processus qui y conduisent ainsi que leur input est, d'une façon ou d'une autre, accessible à la conscience des interlocuteurs. Les implications conversationnelles étant un cas de communication *intentionnelle*, elles sont par définition prévues par le locuteur et calculées par l'interlocuteur. Il nous semble donc qu'il faut à tout prix maintenir dans la théorie des implications une condition d'*accessibilité*, à la fois de ce qui est dit et des processus aboutissant aux implications. La difficulté réside alors dans la définition de ce que l'on appelle l'*accessibilité*, car il est clairement établi que nous inférons certaines implications « sans vraiment y penser », et en tout cas sans que le processus d'inférence soit laborieux ou minutieusement déroulé.

§3.2. Les descriptions définies

Une autre application possible de la théorie des implications concerne les descriptions définies et leurs deux usages. Depuis l'article de Donnellan¹³⁴, on sait qu'il est possible de faire deux usages d'une description définie : attributif et référentiel. L'usage attributif correspond à ce que prévoit la théorie de Russell¹³⁵ : « le X est P » étant compris comme : « il existe un unique individu qui est X, et cet individu est P », que l'on peut encore paraphraser en « le X, *qui ou quoi que ce soit*, est P ». Dans l'usage référentiel, au contraire, le locuteur entend faire référence, à l'aide de la description définie, à un individu (personne ou objet) préalablement identifié, que ce dernier corresponde effectivement ou non à la description. « Le X est P » se reformule alors en « la chose à laquelle j'ai l'intention de référer en disant "le X" est P ». Dans le premier cas, l'identification de l'objet qui tombe sous la description définie n'est pas requise, et l'énoncé portera sur

¹³⁴ K. DONELLAN, « Reference and Definite Descriptions », *Philosophical Review*, 75, 1966, p. 281-304.

¹³⁵ B. RUSSELL, « On Denoting », *Mind*, vol. 14, n°56, 1905, p.479-493. Pour une critique de la conception de Russell, voir P. F. STRAWSON, « On Referring », *Mind*, New Series, Vol. 59, n° 235, juillet 1950, p. 320-344.

n'importe quel objet pour peu qu'il corresponde à la description et soit unique¹³⁶. Dans le second cas, la correspondance à la description n'est certes pas indifférente, mais est conçue comme un simple moyen d'indiquer la référence, le critère déterminant l'objet auquel on réfère étant non pas la description, mais l'intention du locuteur. Cela fait des énoncés comportant des descriptions définies dont il est fait un usage référentiel des propositions singulières, tandis que quand la description définie est utilisée de façon attributive, la proposition est générale. Les deux énoncés diffèrent donc par leurs conditions de vérité. Nous sommes ainsi en face d'un cas d'ambiguïté et la question qui se pose est celle de la nature de cette ambiguïté : sémantique ou pragmatique ? En accord avec le Rasoir d'Occam Modifié, Grice considère que ce qui est dit est toujours donné uniquement par la théorie de Russell, et que les deux usages s'expliquent par la présence d'une implicature conversationnelle. Il s'inscrit en cela contre Strawson, qui considérerait qu'il fallait distinguer la signification de la phrase et ce que le locuteur dit, plaçant la différence des deux usages au niveau du passage de la signification de la phrase à ce qui est dit¹³⁷, option qui est fermée à Grice du fait de sa conception singulière de ce qui est dit. Il s'inscrit en même temps contre Donnellan, qui voyait dans les deux usages la preuve d'une ambiguïté sémantique des descriptions définies.¹³⁸

Le problème du compte-rendu gricéen est ici qu'il s'éloigne considérablement de la caractérisation des implicatures conversationnelles que nous avons résumée précédemment. Notamment, une propriété essentielle d'une implicature conversationnelle était la possibilité de la remplacer par un argument, une inférence accessible à la conscience, sinon sur le moment de sa réalisation, du moins après coup. Or, il est difficile de soutenir que cela est le cas lors de l'usage référentiel d'une description définie. Précisément, il paraît difficile de croire que les conditions de vérité telles qu'elles sont données par la théorie de Russell sont représentées en premier avant que l'effort de compréhension se poursuive jusqu'à obtenir la proposition singulière voulue par le locuteur. Au contraire, il semble plus conforme à nos intuitions de considérer que nous

¹³⁶ Si l'objet n'est pas unique ou s'il n'y en a aucun, la description est fautive, ainsi que l'énoncé complet la comportant, et non pas dénuée de sens. Il s'agit d'un des apports de la conception russellienne par rapport à celle développée par Frege.

¹³⁷ S. NEALE « Paul Grice and the Philosophy of Language », art. cité, p. 538. Voir pour une étude de ce problème S. KRIPKE, « Speaker's reference and semantic reference », in P. A. French, T. E. Uehling Jr et H. K. Wettstein (eds.), *Studies in the Philosophy of Language*, University of Minnesota Press, (1977), p. 255-296.

¹³⁸ Voir aussi M. DEVITT, « Referential descriptions and conversational implicatures », *European Journal of Analytic Philosophy*, vol. 3, n° 2, 2007, p. 7-32.

pouvons, dans un contexte approprié, comprendre directement « le X » comme renvoyant à l'individu qui nous est pointé du doigt, ou nous a été présenté auparavant et dont il est clair que le locuteur y pense. Il faut en effet rappeler que les implications conversationnelles requièrent une certaine accessibilité de ce qui est dit et des étapes du processus inférentiel menant à l'implication. Or, dans le cas de l'usage référentiel des descriptions définies comme dans les cas que nous allons aborder ensuite, ce qui pose problème est cette accessibilité : elle est contestable, contestée par de nombreux auteurs et laisse penser que c'est faire violence à la théorie des implications que de tenter de l'appliquer à tout prix à ce problème. Pour Récanati, qui considère le Principe d'Accessibilité comme un principe méthodologique essentiel, la proposition de Grice s'explique avant tout par le manque, à l'époque, d'une théorie alternative. Il propose pour sa part de considérer les descriptions définies comme des expressions potentiellement référentielles, c'est-à-dire dotée d'une token-référentialité, par opposition aux expressions type-référentielles comme les noms propres ou les indexicaux¹³⁹. Ainsi, selon le contexte, et par des processus pragmatiques primaires¹⁴⁰, une description définie peut être considérée comme référentielle au lieu d'être dotée des conditions de vérité données par sa signification linguistique et décrites par Russell. La théorie des implications n'est donc pas la seule à même de rendre compte de l'usage référentiel des descriptions définies. Ce fait, à lui seul, en réduit l'attrait dans la mesure où l'application de cette théorie posait des problèmes méthodologiques importants. Cela rend compatible son abandon avec le Rasoir d'Occam Modifié.

Que retenons-nous de cette analyse non exhaustive des applications possibles de la théorie des implications ? Il semble que les comptes-rendus en termes d'explicitations ou de processus pragmatiques primaires permettent de sauvegarder une distinction nette entre deux types de processus pragmatiques primaires : d'une part, ceux qui entrent en jeu à un niveau infra-conscient et, prenant comme point de départ l'*output* du décodage linguistique, aboutissent à la prise de conscience de « ce qui est dit » et, d'autre part, les processus qui prennent appui sur ce qui est dit (ou plutôt le fait d'avoir dit) et aboutissent par des inférences à une saisie complète du vouloir-dire du locuteur. Or, les deux types de processus peuvent être dits inférentiels au sens large. Nous avons en effet dans les deux cas

¹³⁹ Il considère en effet que certaines expressions possèdent une caractéristique, qu'il nomme REF, qui indique au niveau de leur signification linguistique leur caractère référentiel et fait de toute proposition dans laquelle elles figurent une proposition singulière (sauf exception dans le cas d'un usage descriptif).

¹⁴⁰ Qui sont des processus qui prennent place à un niveau subpersonnel et ne sont pas inférentiels, ou en tout cas pas dans le même sens que ceux impliqués dans l'obtention d'implications conversationnelles.

une dérivation qui part d'un *input*, lui adjoint des éléments contextuels et fournit un *output*. Cependant, le caractère infra-conscient des inférences dans le premier cas justifie que l'on défende l'idée qu'il y a deux types d'inférences très différents, l'absence de distinction entre les deux pouvant expliquer la tentation de ranger tous ces processus sous la même catégorie : celle des implications. Le chapitre 4 sera justement consacré à cette question des types d'inférences impliqués dans la compréhension verbale, et profitera de l'examen, qui aura eu lieu dans le chapitre 3, de la position de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson à ce sujet.

Malgré son intérêt indéniable (adéquation empirique, explication des phénomènes par un principe unificateur), l'approche de Grice ne fournit pas une justification des maximes de conversations, tant en ce qui concerne leur forme (et l'organisation en quatre catégories analogues à celles de Kant) que pour leur contenu.. C'est pourquoi pour étayer notre analyse des implications conversationnelles, il sera nécessaire d'appréhender la manière dont la théorie gricéenne peut être fondée sur une autre base, que la seule capacité à rendre compte de nos intuitions. C'est précisément ce que propose Sperber et Wilson avec leur théorie de la pertinence, en fondant la théorie gricéenne (largement amendée) sur des thèses de psychologie liées à des théories de la cognition, conférant par là un statut plus scientifique à ce qui chez Grice est de l'ordre du postulat. Etant donné cet ancrage de la théorie de Sperber et Wilson dans les sciences cognitives, il nous faut, avant de l'exposer, faire un détour du côté de ces sciences cognitives en abordant la question du *mindreading*. Un tel développement constitue un prérequis indispensable à la compréhension du cadre général dans lequel s'inscrit la théorie de la pertinence.

Chapitre 2 : Mindreading

À partir de l'étude de Grice, la nécessité de s'intéresser à la reconnaissance d'intention est évidente. En effet, nous avons vu que seules des procédures permettant d'accéder en contexte à l'intention du locuteur peuvent rendre compte adéquatement de la production et de la compréhension des implicatures conversationnelles. Or, la reconnaissance d'intention correspond à une faculté générale que l'on appelle « théorie de l'esprit », ou *mindreading*, c'est-à-dire la capacité d'attribuer des états mentaux à autrui. Cette capacité relève elle-même d'une faculté plus générale : celle de métareprésentation. En effet, attribuer un état mental revient à représenter la représentation d'autrui ; il s'agit donc d'une métareprésentation de premier ordre. Dans la communication, il semble requis d'aller jusqu'au quatrième ordre de métareprésentation, car il nous faut identifier l'intention qu'a le locuteur de nous faire reconnaître son intention de nous rendre manifeste un contenu. Nous avons donc, dans les termes de la théorie de la pertinence : l'intention informative, sa reconnaissance, l'intention communicative et la reconnaissance de cette dernière. D'où l'intérêt de l'étude du *mindreading* dans le cadre d'une recherche sur la communication, et plus spécifiquement sur les implicatures conversationnelles. Une raison supplémentaire vient du fait que, comme nous avons pu le voir, il a été reproché à Grice que son compte-rendu de la dérivation des implicatures conversationnelles et de la reconnaissance du vouloir-dire n'est pas *psychologiquement plausible*, du fait de la longueur des inférences postulées et des exigences métareprésentationnelles qu'elles impliquent¹⁴¹. Si une partie de tels reproches est fondée sur une mécompréhension relative des propositions gricéennes, force est de constater que le caractère psychologiquement plausible de sa théorie n'était pas le souci principal de Grice. Il avait avant tout pour but de proposer une façon provisoire et spéculative de rendre compte de la production et de la compréhension des implicatures conversationnelles, avec pour idée centrale le fait que ces dernières s'appuyaient sur une procédure rationnelle basée sur les attentes générées par le caractère coopératif de la communication. Poursuivre les travaux de Grice peut (et doit) donc se faire en tentant d'asseoir psychologiquement ses propositions théoriques, dans une

¹⁴¹ Voir par exemple D. WILSON, « Metarepresentation in Linguistic Communication », in D. Sperber (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 411-441.

approche pluridisciplinaire jugée requise par certains théoriciens¹⁴². Pour ce faire, nous allons nous intéresser aux travaux en psychologie et en sciences cognitives concernant le *mindreading*, en gardant bien sûr à l'esprit l'objet principal de notre recherche. Ainsi, nous sélectionnerons ce qui, dans une littérature plus générale, se trouvera être applicable à notre objet d'étude. Nous traiterons dans une première section de la métareprésentation et du *mindreading* en général, étant donné qu'il s'agit de facultés fondamentales permettant la reconnaissance d'intention impliquée dans la communication (verbale ou non). Nous aborderons ainsi dans une deuxième section le cas spécifique de la communication au travers d'un exemple particulier d'actes de discours : les actes communicationnels mis en scène. Enfin, nous nous servirons de la question de l'acquisition chez l'enfant de la faculté de *mindreading* et des capacités de communication afin d'approfondir nos connaissances à ce sujet.

Section 1 : Métareprésentation et Mindreading

§1. Métareprésentation

Nous commencerons donc par nous intéresser à la métareprésentation, en tant que faculté la plus générale permettant d'expliquer la capacité précise qui nous intéresse : celle d'inférer un vouloir-dire à partir du fait d'une énonciation. Définir la métareprésentation requiert que l'on définisse au préalable la notion de représentation, qui y est incluse. Cette notion est polysémique et pluridisciplinaire, chargée par des siècles d'usages et de débats. Nous pouvons commencer par dire, minimalement, que représenter consiste à rendre présent quelque chose à l'aide d'un substitut. Dans le champ de la théorie de la connaissance et appliquée aux idées, la notion devient celle de représentation mentale, qui peut être définie comme le moyen « par lequel un objet de pensée devient présent à l'esprit »¹⁴³. La métareprésentation peut à partir de là se définir comme « une capacité à

¹⁴² Voir par exemple A. PAPAFRAGOU, « Mindreading and Verbal Communication », *Mind and Language*, vol. 17, N°1-2, février/avril 2002, p. 55-67, p. 55-56.

¹⁴³ Définition tirée du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, à la page <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/repr%C3%A9sentation> (page consultée le 28/05/16).

représenter le contenu de représentations »¹⁴⁴. Notons que cette définition va plus loin que celle que l'on pourrait proposer à partir de l'étymologie du terme, qui considérerait la métareprésentation comme le simple fait de représenter des représentations. Ce qu'il y a de plus dans la définition que nous reprenons est l'idée de contenu. Cette incorporation de l'idée de contenu est nécessaire pour que la notion ne soit pas démesurément large, incluant toute relation entre une représentation et une autre, et ainsi pour que le concept de métareprésentation obtenu soit pertinent pour la recherche. Par exemple, une relation de ressemblance ou une analogie de structure entre deux représentations ne suffit pas pour faire de chacune une métareprésentation portant sur l'autre. Si nous admettons comme types de représentations les représentations mentales et les représentations publiques (par exemple linguistiques), cela nous donne d'emblée une typologie en quatre catégories, correspondant à différents domaines de la recherche sur les métareprésentations :

Les représentations mentales de représentations mentales (par exemple, la pensée « John pense qu'il va pleuvoir »), les représentations mentales de représentations publiques (par exemple, la pensée « John a dit qu'il allait pleuvoir »), les représentations publiques de représentations mentales par exemple l'énoncé « John croit qu'il va pleuvoir »), et les représentations publiques de représentations publiques (par exemple l'énoncé « John a dit qu'il allait pleuvoir ») sont quatre catégories principales de métareprésentations.¹⁴⁵

Par exemple, les théoriciens de l'esprit se sont beaucoup intéressés aux représentations mentales de représentations mentales, quand les philosophes du langage ont pu consacrer des travaux à la citation et à la mention, qui correspondent à des représentations publiques de représentations publiques, ainsi qu'aux particularités des expressions d'attitudes propositionnelles, qui sont des représentations publiques de représentations mentales¹⁴⁶. La recherche sur les implicatures conversationnelles, quant à elle, nécessite que nous nous intéressions à au moins deux de ces catégories : les représentations mentales de représentations mentales, puisque la compréhension et la production des implicatures

¹⁴⁴ D. SPERBER, « Metarepresentations in an Evolutionary Perspective », in D. Sperber (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 117-138, p. 117.

¹⁴⁵ D. SPERBER (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, op. cit., « Introduction », p. 3-13, p.3.

¹⁴⁶ Voir par exemple les travaux de Récanati, et notamment F. RECANATI, *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil, 1979 et *Direct Reference : From Language to Thought*, Oxford ; Cambridge (Mass.), Blackwell, 1993.

conversationnelles requièrent la reconnaissance d'une intention (consistant elle-même en une métareprésentation complexe), et les représentations mentales de représentations publiques, puisque l'énoncé, dont le fait de l'énonciation constitue le moteur des processus inférentiels, impliqués, doit être représenté et mis en rapport avec le contexte pour que le contenu de l'implication puisse être obtenu. C'est pourquoi nous ne pouvons nous contenter des travaux exclusivement philosophiques sur la question de la métareprésentation ; il nous faut adopter une approche pluridisciplinaire, intégrant psychologie et sciences cognitives.

Notons avant de poursuivre que la métareprésentation peut apparaître comme une spécificité de l'être humain. Or, il n'en est rien : s'il est vrai que la plupart des espèces animales ne semblent capables que de représentations simples, il a été montré que certains primates sont capables d'aller jusqu'au second ordre. Cependant, il semble que les humains soient la seule espèce pouvant véritablement « escalader » les niveaux de métareprésentation.¹⁴⁷ Quelque chose d'aussi courant que le fait de détecter la tromperie se situe déjà au troisième niveau, et nous sommes capables d'aller au-delà, bien que de plus en plus difficilement. Cette capacité, et plus spécifiquement le *mindreading*, constitue un avantage évolutionnaire évident dans la mesure où elle permet une adaptation plus efficace au comportement des autres membres de l'espèce.¹⁴⁸ La métareprésentation peut par ailleurs apparaître comme définitoire de la conscience, une pensée étant consciente si et seulement si elle est représentée par une pensée de niveau supérieur. De plus :

Ces pensées d'ordre supérieur peuvent elles-mêmes être les objets de pensées d'un ordre encore supérieur : le caractère réflexif de la conscience (i.e. le fait que l'on puisse être conscient d'être conscient) est alors expliqué en termes d'une hiérarchie de métareprésentations.¹⁴⁹

Ainsi, la réflexivité de la conscience humaine, considérée comme constitutive des êtres humains, pourrait elle-même être caractérisée en termes de métareprésentation¹⁵⁰. Il est donc clair que la faculté de métareprésentation est fondamentale et concerne tous les champs de l'activité humaine, y compris et surtout la communication. Puisque dans ce cas

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁴⁸ *Id.*

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 5.

¹⁵⁰ Il faut noter que cette capacité est loin d'être complètement élucidée et peut poser lors de sa théorisation des problèmes de régression et de circularité. Voir K. LEHRER, « Meaning, Exemplarization and Metarepresentation », in D. Sperber, (ed), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 299-310.

précis cette faculté est principalement appliquée à des états mentaux, il nous faut nous intéresser au *mindreading*, qui bien qu'étant inclus dans ce que l'on appelle métareprésentation, dispose de spécificités justifiant un examen distinct.

§2. Mindreading

Au sujet de la capacité de *mindreading*, l'intérêt de son étude dans le cadre d'une recherche sur les implicites conversationnelles réside dans l'idée de reconnaissance d'intention, dont nous avons vu qu'elle était centrale dans la théorie gricéenne. Cette reconnaissance d'intention repose sur la capacité humaine à attribuer des états mentaux, capacité qui n'entre pas en jeu uniquement en ce qui concerne l'implicite ou la communication, mais conditionne l'ensemble de la vie sociale. Or, le fonctionnement de cette capacité ne va pas de soi. Comment parvient-on à expliquer le comportement d'autrui en termes d'intention, de croyance, de désir, sans jamais avoir un accès direct à sa vie mentale ? Surtout, comment se fait-il qu'une capacité en apparence si complexe soit mise en œuvre quotidiennement par la quasi-totalité des membres de l'espèce humaine sans même nécessiter, la plupart du temps, de réflexion lente et laborieuse ? En ce sens, le *mindreading* est une capacité « impressionnante » des êtres humains :

Un fait impressionnant à propos des êtres humains est que, avec un entraînement pratique nul ou presque nul, ils développent la capacité de déployer des concepts psychologiques tels que croyance et désir en guise de prédiction ou d'explication des actions ou des états mentaux des autres membres de l'espèce. On dit de ces prédictions et ces explications qu'elles rationalisent les actions ou les états mentaux du sujet ; elles présentent les croyances et les désirs du sujet comme lui fournissant des raisons pour agir ou penser de telle ou telle manière. Quelle est la nature ou le fondement de cette capacité ?¹⁵¹

Nous avons vu en étudiant Grice que comprendre une implicite conversationnelle revenait précisément à *rationaliser* l'énonciation entendue. Les inférences gricéennes ont pour but de fournir la meilleure explication possible du fait de l'énonciation étant donné le respect de règles rationnelles de coopération (le Principe de Coopération). Lorsque nous comprenons une implicite conversationnelle, nous cherchons à expliquer non

¹⁵¹ M. DAVIES et T. STONE, (eds.), *Mental Simulation*, Oxford, Blackwell Publishers Ltd, 1995, « introduction », p. 2-18, p. 2.

seulement l'énonciation (comme dans la communication en général), mais aussi l'« entorse » faite aux règles de la communication. Ainsi, on peut dire que le *mindreading* joue à deux niveaux : dans la recherche de l'intention communicative d'un locuteur et dans celle de motifs précis d'un comportement discursif donné. Cela justifie le détour fait par l'étude de cette capacité générale de *mindreading* que nous appliquerons ensuite aux implicites conversationnelles.

Les travaux sur le *mindreading* ont été initiés, ou du moins ont connu un essor, avec un article de Premack et Woodruff nommé « Does the chimpanzee have a theory of mind? »¹⁵², dans lequel les auteurs posaient la question de savoir si le chimpanzé était capable d'attribuer des états mentaux.¹⁵³ Un autre article décisif a été celui de Wimmer et Perner¹⁵⁴, comportant la désormais célèbre tâche de fausse croyance. L'expérience est la suivante : une personne place un chocolat dans une boîte puis quitte la pièce. En son absence, le chocolat est déplacé, puis elle revient. L'enfant, qui a assisté à tout cela, se voit demander où la personne va chercher le chocolat (et non où le chocolat se trouve effectivement). Cette expérience permet d'objectiver de façon relativement simple les capacités de *mindreading*, dans la mesure où l'enfant dont on évalue les capacités ne peut répondre correctement que si elle est capable de mettre de côté ses propres connaissances sur le monde et de se poser la question de ce que la personne qu'elle observe *croit*. Il lui faut réaliser que la personne a seulement vu où était initialement le morceau de chocolat, et non son déplacement. Ainsi, la connaissance qu'elle avait initialement s'est transformée, du fait de l'opération dont l'observateur a été témoin, en fausse croyance. Cette expérience a permis de mettre en évidence le fait que les enfants étaient capables de réussir le test aux alentours de l'âge de 4 ou 5 ans, c'est-à-dire « deux ou trois ans plus tôt que ce que Piaget aurait prédit »¹⁵⁵, découverte qui a ensuite été complétée par d'autres expériences approchant plus précisément l'âge autour duquel se fait l'acquisition de la capacité d'attribuer à autrui des états mentaux distincts des siens propres¹⁵⁶.

¹⁵² D. PREMACK et G. WOODRUFF, « Does the chimpanzee have a theory of mind? », *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 1, n° 4, décembre 1978, p. 515-526.

¹⁵³ L'expérience relatée dans l'article testait la capacité d'attribuer des états mentaux à des humains représentés dans une photographie.

¹⁵⁴ H. WIMMER et J. PERNER, « Beliefs about beliefs: Representation and constraining function of wrong beliefs in young children's understanding of deception », *Cognition*, 13, 1983, p. 103-128.

¹⁵⁵ CARRUTHERS, P. et SMITH, K. (eds), *Theories of theories of mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996., « Introduction », p. 1-8, p. 2.

¹⁵⁶ Voir par exemple J. PERNER et H. WIMMER, « "John Thinks That Mary Thinks That. . ." Attribution of Second-Order Beliefs by 5-to 10-Year-Old Children », *Journal of Experimental Child Psychology*, n°39, 1985, p.437-471.

Si l'existence de capacités de *mindreading* a pu être établie de façon satisfaisante, la question de la *nature* de ces capacités a donné lieu à un débat qui s'est cristallisé autour de deux positions générales : la « *theory theory* » et la « *simulation theory* ». Pour donner une caractérisation générale de ces deux positions, nous pouvons dire que la *theory theory* revient à dire que l'attribution d'états mentaux à autrui se fait grâce à la possession d'une théorie de l'esprit. Il est évident que cette théorie est supposée entrer en jeu à un niveau infraconscient, en tout cas en régime « normal », ou minimal, de fonctionnement. L'attribution d'un état mental découle, pour les tenants de cette position, de l'application d'éléments théoriques (implicites) à l'observation d'un comportement donné. Au contraire, les tenants de la *simulation theory* prétendent que cette attribution se fait par simulation, soit par un « système de processus de décision qui peut opérer “*off-line*” », soit par simple « imagination identificatrice »¹⁵⁷. Il est cependant difficile de trouver des raisons expérimentales de préférer l'une ou l'autre position. En effet, l'une et l'autre se montrent capables de rendre compte des phénomènes de *mindreading*, par exemple du succès de la tâche de fausse croyance. Le problème est ici évidemment que ces deux théories ont précisément été proposées dans le but de rendre compte de ce type de phénomènes, ce qui implique que leur succès ne peut pas être retenu comme un argument en leur faveur. Évaluer une théorie scientifique requiert que l'on estime sa capacité à rendre compte de phénomènes pour lesquels elle n'a pas été précisément construite. C'est ainsi au niveau des attributions en première et en troisième personne que les théories semblent se distinguer, la théorie de la simulation semblant être plus à même de rendre compte des différences observées.¹⁵⁸ Cependant, la question générale de la nature des capacités de *mindreading* doit, si l'on veut y répondre de façon satisfaisante, être appliquée à un domaine précis. Les deux positions admettent évidemment de multiples versions et déclinaisons, et il est même possible d'adopter un certain nombre de positions intermédiaires et mixtes. Par exemple, la position prise sur la question du développement de ces facultés chez l'enfant peut différer radicalement de celle prise sur la nature de la capacité constituée chez l'adulte.¹⁵⁹ Il est aussi possible de prétendre que l'acquisition comme la faculté constituée requièrent une combinaison des deux types de processus décrits par chaque position. C'est justement cette

¹⁵⁷ M. DAVIES et T. STONE, (eds.), *Mental Simulation*, op. cit., « introduction », p. 2-18, p. 4. La première version de l'hypothèse simulationniste est attribuée à Goldman (A. GOLDMAN, « Interpretation psychologized », *Mind and Language*, 7, 1985, p. 161-185) et la seconde à Gordon (R. GORDON, « Reply to Stich and Nichols », *Mind and Language*, 7, 1992, p. 87-97).

¹⁵⁸ M. DAVIES et T. STONE, (eds.), *Mental Simulation*, op. cit., « introduction », p. 8-10.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 2-3.

position de compromis qui semble s'être imposée dans les années 2000, consistant à dire qu'il est nécessaire, pour rendre compte adéquatement des capacités de *mindreading*, de proposer des modèles combinant des capacités conceptuelles à des capacités de simulation.

L'une des façons de contourner le problème et d'obtenir des connaissances sur le *mindreading* de l'adulte « normal » est de s'intéresser à son acquisition chez l'enfant. Cela montre non seulement ce que permet l'acquisition d'une telle compétence, mais également les étapes de son développement, ce qui fournit des arguments décisifs quant à sa nature. En effet, s'il est toujours possible que l'état au cours du développement diffère en nature de l'état final de la compétence, et ainsi qu'une théorie de l'esprit soit acquise par simulation, ou une capacité de simulation à l'aide d'éléments théoriques¹⁶⁰, les données concernant le développement ne peuvent qu'être utiles à la recherche. Simplement, leur exportation chez l'adulte demande des précautions méthodologiques et des confirmations expérimentales indépendantes. Par ailleurs, il est extrêmement instructif de s'intéresser aux cas où il existe un déficit sélectif de la capacité que l'on cherche à étudier. Tout comme la grande variété d'aphasies a permis de saisir la complexité de ce qui rentre en jeu dans le langage, l'étude de l'autisme, qui se caractérise justement par un défaut des capacités de *mindreading*¹⁶¹, en faisant constater ce que retire du fonctionnement normal l'absence de la capacité, met au jour ce qu'elle permet quand elle est présente. Ce qui y est altéré semble correspondre spécifiquement à la faculté de *mindreading* (métapsychologique et métacommunicationnelle) et non à la métareprésentation en général¹⁶². Par ailleurs, les individus qui en sont atteints restent, tout en ayant ce déficit de capacités de *mindreading*, parfaitement capables de faire des inférences. Sur ce point, Wilson avance que, dans le syndrome d'Asperger, « les échecs au niveau intuitif sont compensés par une augmentation d'une sorte de raisonnement réflexif envisagé dans les "schémas de calcul" de Grice »¹⁶³. Cela appuie l'idée selon laquelle les schémas gricéens ne sont pas psychologiquement

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 5.

¹⁶¹ Documenté notamment par l'échec aux tâches de fausses croyances (P. FLETCHER *et al.*, « Other minds in the brain: A functional imaging study of "theory of mind" in story comprehension ». *Cognition*, 57, 1995, p. 109-128). Voir aussi les travaux fondateurs sur l'autisme de Simon Baron-Cohen, et notamment S. BARON-COHEN, *Mindblindness - An Essay on Autism & Theory of Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1997.

¹⁶² La faculté de métareprésentation peut elle aussi être étudiée à travers les pathologies qui l'affectent. Voir par exemple CAREY, S. et JOHNSON, S., « Metarepresentation and Conceptual Change: Evidence from Williams Syndrome », in D. Sperber, (ed), *Metarepresentations : A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 225-264.

¹⁶³ WILSON, D., « Metarepresentation in Linguistic Communication », in D. Sperber (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, *op. cit.*, p. 411-441, p. 418.

plausibles et ne doivent donc pas être pris comme des descriptions de processus psychologiques en régime « normal » de fonctionnement¹⁶⁴. Plus précisément, Wilson soutient l'idée selon laquelle « la capacité métacommunicationnelle fondamentale est une capacité intuitive plutôt que réflexive »¹⁶⁵, point sur lequel nous reviendrons lors de notre étude de la théorie de la pertinence.

Nous ne développerons pas plus sur la question de la nature des capacités générales de *mindreading*. En effet, il n'est ni possible ni nécessaire de statuer sur cette question dans le cadre de ce travail. Il nous suffira d'avoir donné un aperçu des travaux concernant la faculté générale de *mindreading*. D'autant que, comme nous l'avons évoqué, il n'est pas évident que le cas de la communication, et par extension celui des implicites conversationnelles, relève de la capacité générale et non d'un sous-module¹⁶⁶ ou d'une faculté distincts. Nous allons donc passer à l'étude spécifique de la capacité de *mindreading* dans la communication, ce qui nous donnera l'occasion d'aborder le problème de l'acquisition de cette capacité au cours du développement.

Section 2 : Le cas de la communication

La reconnaissance d'intentions communicatives est un cas très particulier de reconnaissance d'intention, à tel point que son caractère même de cas particulier pose question. En effet, dans le cas général, c'est-à-dire face à une action non communicative, nous pouvons nous appuyer sur les conséquences de l'action pour en inférer l'intention de l'agent. Or, ce type d'inférence n'est pas possible quand il s'agit d'une intention communicative puisque l'effet souhaité est précisément la compréhension de l'intention, et ne peut être produit qu'à condition que nous ayons déjà compris cette intention.¹⁶⁷ C'est le caractère *réflexif* de l'intention communicative qui est en jeu ici et pose la question du degré de spécificité de cette dernière. Étant donnée cette différence fondamentale,

¹⁶⁴ En tout cas, cela pose la question de l'existence de deux formes distinctes de derivation d'implicites conversationnelles, avec possibilité de compensation de l'une (l'intuitive) par la seconde (la réflexive).

¹⁶⁵ *Id.*

¹⁶⁶ Pour une définition de la notion de module, voir *infra* p.

¹⁶⁷ .SPERBER et D. WILSON, *La pertinence : communication et cognition*, *op. cit.*, p. 56.

pouvons-nous vraiment rendre compte de cette forme d'intention avec les mêmes outils théoriques que pour les intentions en général ? Ou en faut-il faire une théorisation à part ?

Un certain nombre d'arguments plaident en faveur d'une spécificité de la communication au sein du domaine général du *mindreading*. Nous venons de parler de l'impossibilité de s'appuyer sur les effets du comportement. Par ailleurs, force est de constater que les intentions possibles, pour une action communicative donnée, sont généralement bien plus nombreuses que dans le cas d'une action « standard ». ¹⁶⁸ Cela est dû pour une grande part à la nécessité de saturer et d'enrichir la forme logique fournie par la signification linguistique des mots afin d'obtenir quelque chose de propositionnel, mais aussi à la grande diversité des *usages* possible de tout énoncé. Il suffit de penser aux usages figurés, aux implications, aux figures rhétoriques... Le champ de ce que le locuteur peut vouloir communiquer en disant ce qu'il dit est à chaque fois immense. Or, le découvrir requiert bien que l'on accède, à l'aide du contexte, d'éléments d'arrière-plan et de l'énoncé lui-même, à l'intention du locuteur. Enfin, cette intention elle-même est d'une nature bien plus complexe qu'une intention communicative. En effet, de par son caractère réflexif, elle inclut quatre niveaux de métareprésentation (il s'agit de la représentation de « l'intention de faire croire que l'on a l'intention de faire croire un ensemble de propositions » ¹⁶⁹) alors qu'une intention standard est à un seul niveau (c'est une *intention* de produire un effet). Il est à noter que les enfants parviennent relativement tôt à être des locuteurs compétents, à une période où ils échouent encore aux tâches dites de fausse croyance, qui sont faites pour vérifier leur capacité d'attribuer des états mentaux à d'autres agents. Cette apparente contradiction (la compréhension d'une intention communicative requérant bien l'attribution d'états mentaux) pousse à dissocier la capacité de reconnaître des intentions *en général* et celle de reconnaître des intentions *communicatives*. C'est à cette dernière capacité seule que nous nous intéressons dans cette section.

Selon Sperber : « La compréhension verbale consiste dans le fait de former une métareprésentation d'une représentation du locuteur (en fait, une métareprésentation d'ordre encore supérieur puisque la représentation du locuteur est elle-même une intention

¹⁶⁸ *Id.*

¹⁶⁹ R. CARSTON et G. POWELL, « Relevance Theory – New Directions and Developments », in E. Lepore et B. Smith (eds.), *The Oxford Handbook of Philosophy of Language*, Oxford, Oxford University Press, p. 15.

métareprésentationnelle) »¹⁷⁰. Cette caractérisation s'accorde parfaitement avec la conception gricéenne de la communication exposée plus haut et consistant en une série de métareprésentations incluses les unes dans les autres. Le *mindreading*, nous l'avons vu, entre en jeu dans tous les aspects de la communication, implicites comme explicites, étant donné que la signification conventionnelle des mots sous-détermine le vouloir-dire du locuteur. Comme le dit Sperber : « Il y a un fossé systématique entre la signification de la phrase et le vouloir-dire du locuteur »¹⁷¹. En somme, le *mindreading* est la faculté générale permettant d'expliquer la possibilité de toute communication. Nous ne reviendrons pas ici sur les arguments montrant que « ce qui est dit » (les aspects explicites de la communication) requière l'exercice du *mindreading*. Nous nous intéresserons uniquement à la description de cette faculté dans le cas de la communication non explicite. Pour aborder cette question, nous nous appuyerons sur un article de Gibbs traitant des « actes communicationnels mis en scène »¹⁷², qui correspondent aux actes de discours relevant du discours non sérieux et nécessitant une attitude de *faire semblant* (*pretense*) de la part des interlocuteurs. Si Austin justifiait l'exclusion du discours non sérieux du domaine de sa recherche par l'idée qu'il s'agit « d'un usage *parasitaire* par rapport à l'usage normal »¹⁷³, Gibbs avance que ce type de discours est extraordinairement fréquent et ne devrait pas être négligé ou renvoyé à des recherches périphériques. Il donne des exemples tirés de la vie quotidienne montrant l'ubiquité de cette catégorie générale d'actes de discours. Ainsi :

Les gens se taquent souvent les uns les autres, parlent ironiquement, sarcastiquement, utilisent des euphémismes et des hyperboles de façons qui ne doivent pas être prises littéralement. Parler de façon non sérieuse ne fait pas qu'exprimer de l'information propositionnelle, mais permet aussi aux gens de gérer et de manipuler les relations sociales par des moyens très subtils et intéressants, ainsi que de communiquer indirectement leurs attitudes et croyances.

Les exemples que mentionne Gibbs correspondent à des cas d'implicites conversationnelles, qui sont d'ailleurs pour certains traités directement par Grice lui-même¹⁷⁴. Cela fait de l'étude de ce type d'actes de discours un point de départ possible

¹⁷⁰ D. SPERBER, « Metarepresentations in an Evolutionary Perspective », art. cité, p. 122.

¹⁷¹ *Id.*

¹⁷² GIBBS, R. W. (Jr.), « Metarepresentations in Staged Communicative Acts », in D. Sperber, (ed), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, op. cit., p. 389-410.

¹⁷³ AUSTIN, J. L., *Quand dire, c'est faire* (1962), trad. fr. G. Lane, postface de F. Récanati, Paris, Seuil, 1991 (1970), p. 55. Il ajoute que son étude « relève du domaine des *étiolements* du langage ».

¹⁷⁴ Voir *supra* p. 30-31.

pour l'étude des mécanismes psychologiques impliqués dans la production et la compréhension des implicatures conversationnelles en général, et justifie donc l'attention que nous leur portons ici. Notamment, un exemple paradigmatique de ce type d'actes est l'ironie, dont nous avons vu qu'elle était traitée par Grice comme une sous-catégorie d'implicatures conversationnelles. Pour Grice, le discours ironique revient à *faire semblant* de dire quelque chose dans le but de communiquer le contraire. Nous avons évoqué les problèmes que peut poser une telle conception de l'ironie, mais même si l'on refuse l'idée que la personne parlant de façon ironique ne fait que faire semblant de *dire*, nous pouvons adopter une position minimale et prétendre qu'elle fait au moins semblant de *croire* ce qu'elle dit. Cela fait bien appartenir l'ironie à l'ensemble très large et général du discours non sérieux, auquel appartient aussi le discours de fiction, et montre que certaines implicatures conversationnelles, si ce n'est toutes, en relèvent.

Les actes communicationnels mis en scène correspondent à l'établissement conjoint d'une fiction, permettant à ceux qui participent à l'échange de dialoguer sur une base partagée et fictionnelle. Le premier exemple donné par Gibbs est celui d'un père essayant de parler à son fils d'un sujet qui fait l'objet d'un conflit entre ce dernier et ses parents (il s'agit de la retranscription d'un passage d'un documentaire, *The American Family*) :

- (1) *Bill* [le père] : Viens par ici, un peu plus près, je pense.
- (2) *Grant* [le fils] : Eh bien, je préférerais rester en dehors de ça.
- (3) *Bill* : Tu... veux rester hors de portée de mes bras.
- (4) *Grant* : Oui, je ne veux pas te faire mal.¹⁷⁵

Dans cet exemple, les interlocuteurs se mettent, en (3) et (4), à dialoguer en faisant semblant d'accepter l'idée d'un conflit physique, introduite par le père. Cela implique que la communication se fait dès lors, et c'est le cas dans tout acte de discours mis en scène, avec deux « couches » de signification : un scénario prétendu et une couche supérieure « faisant allusion » à ce scénario, c'est-à-dire n'étant compréhensible qu'à condition de la mettre en relation avec la situation prétendue. Ainsi, en (4), Grant, en plus du sens littéral de son énonciation, communique un contenu lié au scénario fictionnel lui-même (l'idée qu'en cas de confrontation physique, il serait en mesure de blesser son père) sans doute

¹⁷⁵ GIBBS, R. W. (Jr.), « Metarepresentations in Staged Communicative Acts », art. cité, p. 389.

pour se moquer de son père. Ainsi, c'est bien la reconnaissance de métareprésentations qui affecte la production et la compréhension conjointe du discours non sérieux. Le caractère conjoint du cadre fictionnel instauré doit être relié à l'idée gricéenne du caractère ouvert de la communication : même dans le discours non sérieux, la compréhension requiert une base partagée sur laquelle la compréhension des intentions réciproques peut se faire. Discours sérieux et non sérieux ont ceci de commun qu'ils ne sont pas possibles sans cela, la particularité du discours non sérieux étant la dissociation entre deux couches de signification contradictoires (ou du moins indépendantes), et donc sa plus grande complexité métareprésentationnelle. En plus de cela, l'importance du faire-semblant dans la communication se trouve confirmée par la recherche portant sur le développement :

En recherche développementale, jouer à faire semblant est vu comme un jalon significatif dans l'acquisition par l'enfant d'une "théorie de l'esprit", c'est-à-dire la capacité de l'enfant de faire des inférences portant sur les croyances d'autrui, ou de représenter mentalement les représentations mentales d'autrui.¹⁷⁶

Notamment, les travaux de psychologues portant sur l'acquisition du langage par les enfants tendent à valider les intuitions de Grice. Nous allons donc maintenant exposer ces éléments psychologiques, qui concernent l'acquisition des facultés de communication en général et sont ainsi applicables au cas particulier que constituent les implicites conversationnelles, et donc à mêmes d'alimenter notre réflexion sur les mécanismes psychologiques de production et de compréhension de l'implicite.

Section 3 : L'acquisition des compétences communicationnelles.

L'acquisition du langage par les enfants est un phénomène à la fois banal et fascinant. Banal parce que l'immense majorité des nouveau-nés apprendront à parler dès l'âge d'un an ; fascinant parce que toute tentative d'en rendre compte est confrontée à des problèmes qui dépassent le cadre de la psychologie du développement. De ce fait, l'étude

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 393.

de l'acquisition du langage est par exemple à même d'apporter des éléments pour comprendre la compétence linguistique des adultes. Parmi les problèmes qui se posent, deux sont particulièrement importants dans le cadre de l'étude de l'implicite : à l'aide de quelles compétences les jeunes enfants apprennent-ils une langue, à la fois initialement et tout au long de cet apprentissage ? Y a-t-il continuité (et dans quelle mesure) entre les compétences d'un enfant et celles d'un adulte ? La seconde question correspond à la condition pour que les découvertes faites sur les enfants puissent servir à la compréhension de la communication des adultes. Même si la continuité peut paraître évidente, nous verrons que la question se pose, et l'a été historiquement. Pour traiter ces questions, nous nous appuyerons essentiellement sur les travaux d'un psychologue cognitif américain : Michael Tomasello, qui est notamment connu pour être un critique virulent du nativisme chomskien.

§1. Une critique du nativisme

En ce qui concerne la question de savoir à l'aide de quelles compétences les enfants parviennent à apprendre une langue, la position historiquement dominante est en effet celle initiée par Chomsky dans les années 60. Elle consiste à dire que les compétences générales d'apprentissage dont disposent les jeunes enfants, combinées avec les stimuli fournis par l'environnement¹⁷⁷, sont largement insuffisantes pour expliquer l'apprentissage de la langue, et plus précisément de la *grammaire*. Il s'agit de l'argument de la pauvreté du stimulus¹⁷⁸, qui repose notamment sur des exemples montrant l'indiscernabilité de cas grammaticaux et agrammaticaux pour quelqu'un qui aurait extrait une règle empiriquement, à partir d'exemples limités en nombre. Par exemple, en anglais, la formation de questions se fait par changement de l'ordre des mots, mais les exemples les plus simples ne permettent pas de se rendre compte de la règle précise qui s'applique. Ainsi, « The man is tall » devenant « Is the man tall » ne permet pas de savoir si « The man who is smoking is tall » doit devenir « Is the man who smoking is tall ? » ou « Is the man

¹⁷⁷ Qui consistent essentiellement, dans ce cas, en des énonciations produites par les adultes.

¹⁷⁸ Voir notamment N. CHOMSKY, *Rules and Representations*, New York, Columbia University Press, 1980.

who is smoking tall ? » du fait de la présence de deux « is » que l'on pourrait inverser.¹⁷⁹ Cet argument pousse ainsi à postuler l'existence d'une grammaire universelle innée régissant l'apprentissage de la grammaire effective que les enfants apprennent et que les adultes maîtrisent. Le nativisme s'accompagne donc d'une supposition de *continuité*, qui consiste à dire que la maîtrise du langage par les enfants est bien plus semblable à celle des adultes que ce que l'on croit, dans le sens où les enfants disposent de la même grammaire fondamentale que les adultes.¹⁸⁰ Cette thèse s'accompagne d'une distinction entre le « cœur » de la compétence linguistique, et sa « périphérie », ce qui constitue le cœur étant présent de façon innée dans l'esprit humain, et la périphérie étant véritablement apprise, par le biais de processus classiques d'apprentissage.¹⁸¹ Il s'agit donc d'une approche dite « à deux processus » (*dual process approach*).

Cependant, pour que l'argument de la pauvreté du stimulus fonctionne, il est nécessaire de penser à la fois que l'enfant n'entend pas suffisamment d'énoncés pour extraire la règle grammaticale à l'aide de facultés générales d'apprentissage et qu'il lui est impossible de l'extraire autrement. Or, ces deux points sont contestables. D'après Tomasello, des études récentes ont montré que les millions d'énoncés que les enfants entendent lors de leurs premières années de vie contiennent bien assez d'occurrences de constructions grammaticales du type nécessaire. Par ailleurs, il n'est pas évident qu'il soit nécessaire d'entendre chaque type de phrase précisément pour comprendre les règles grammaticales impliquées : la compréhension des *unités fonctionnelles* impliquées pourrait suffire.¹⁸² Plus généralement, la grammaire générative semble s'être développée sur le constat de l'insuffisance des facultés d'apprentissage attribuées aux enfants quand il s'agit d'apprendre une langue. Ainsi, la force avec laquelle le nativisme s'impose dépend des facultés que l'on attribue aux enfants âgés de plus ou moins un an. Or, là aussi, des découvertes ont eu lieu. Alors que les contemporains de Chomsky attribuaient aux enfants des compétences rudimentaires, limitées à l'association et à l'induction, dans une perspective béhavioriste, nous savons aujourd'hui que les enfants ont à leur disposition des compétences bien plus complexes, dont la « reconnaissance d'intention » (*intention-*

¹⁷⁹ L'exemple est cité dans M. TOMASELLO, « The usage-based theory of language acquisition », in Edith L. Bavin (ed.), *The Cambridge handbook of child language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 69-87, p. 84.

¹⁸⁰ D'où la distinction classique entre compétence et performance.

¹⁸¹ M. TOMASELLO, *Constructing a Language. A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Cambridge (Mass) ; Londres, Harvard University Press, 2003, p. 5.

¹⁸² M. TOMASELLO, « The usage-based theory of language acquisition », art. cité, p. 85.

reading) et la « découverte de patterns » (*pattern-finding*), qui apparaissent peu avant le premier anniversaire. Ces objections, parmi d'autres, en affaiblissant l'argument de la pauvreté du stimulus, ont ouvert la possibilité de rendre compte de l'acquisition du langage autrement que par une grammaire universelle innée. Notamment, elles ont rendu possible la proposition théorique de Tomasello, qui consiste en une théorie basée sur l'usage, que nous allons maintenant présenter.

§2. La théorie basée sur l'usage

La théorie de l'acquisition du langage basée sur l'usage peut être résumée en deux formules : « la signification, c'est l'usage » et « les structures émergent de l'usage ».¹⁸³ La première formule correspond à une reprise de la proposition célèbre de Wittgenstein.¹⁸⁴ La seconde, quant à elle, revient à poser que la grammaire elle-même émerge de l'usage, et donc qu'il n'y a pas dans l'esprit de grammaire totalement formelle et innée. La théorie basée sur l'usage se propose de rendre compte de l'acquisition d'une langue, et notamment de ses éléments grammaticaux, syntaxiques, à l'aide des seules compétences de *reconnaissance d'intention* et de *découverte de patterns*, combinées avec l'expérience. Il se trouve que les enfants acquièrent ce type de compétences autour du premier anniversaire, ce qui fournit un argument en faveur de leur rôle dans l'acquisition du langage. Ces compétences sont générales, non spécifiques à la communication verbale. Ainsi, le compte-rendu théorique qu'elles fournissent traite la communication verbale comme un cas particulier de communication, cette dernière incluant la communication par gestes. Par ailleurs, ces compétences ne sont pas non plus spécifiques à la communication au sens large, mais sont des compétences cognitives et sociocognitives plus larges, ayant des fonctions indépendantes de la communication. Nous allons présenter ces deux compétences successivement.

La reconnaissance d'intention permet de rendre compte du caractère *triadique* de certains comportements des jeunes enfants (suivre le regard, imiter une activité, etc.), qui

¹⁸³ *Ibid.*, p. 69.

¹⁸⁴ L. WITTGENSTEIN, *Recherches philosophiques* (1953), trad. fr. Françoise Dastur *et al.*, Paris, Gallimard, 2004.

mettent en relation un adulte, l'enfant et un objet, à la différence des comportements animaux qui semblent rester dyadiques. Elle correspond à trois sous-compétences : la capacité d'établir des cadres d'attention partagée ; la reconnaissance d'intentions communicatives ; l'imitation avec rôles inversés. L'établissement de cadres d'attention partagée correspond à la capacité de comprendre sur quoi l'attention de l'autre (et notamment de l'adulte) se porte. Ces cadres sont « définis de façon intentionnelle » dans le sens où ils requièrent une compréhension de *ce sur quoi* porte l'attention des participants. Ainsi, l'enfant comprend l'étendue de ce qui, parmi ce sur quoi il porte son attention, fait aussi l'objet de l'attention de l'autre personne. Cela « crée le sol commun au sein duquel il peut comprendre l'intention communicative de l'adulte quand ce dernier utilise un nouvel élément de langage »¹⁸⁵. Sur la base de ce sol commun, l'enfant est en mesure de comprendre l'intention d'un locuteur¹⁸⁶ de lui faire prêter attention à quelque chose. Or, c'est bien là le point de départ de toute intention communicative, que l'on peut définir comme une tentative de diriger les états intentionnels d'une personne. En effet, comme le dit Grice, quand nous communiquons, nous ne cherchons pas à obtenir un effet de n'importe quelle manière, mais nous tentons de faire reconnaître notre intention communicative elle-même à notre interlocuteur. Cette reconnaissance d'intention est spécifique à la communication dans la mesure où il s'agit d'une intention *réflexive*, ayant besoin d'être reconnue pour se réaliser. Elle est rendue possible par le cadre d'attention partagée, notamment du fait des éléments référentiels de l'énoncé, qui nécessitent pour être compris d'être rattachée aux éléments pertinents de l'environnement. Ainsi, selon Tomasello, l'acquisition du langage est rendue possible par deux types de reconnaissance d'intention :

L'établissement d'un cadre d'attention partagée requiert de l'enfant qu'il reconnaisse l'intention de l'adulte dans la situation générale, [...] alors qu'identifier les événements référentiels symbolisés dans un énoncé ou dans certaines parties d'un énoncé requiert de l'enfant qu'il reconnaisse l'intention communicative de l'adulte au sein de ce cadre.¹⁸⁷

L'imitation à rôles inversés complète cet ensemble de compétences de reconnaissance d'intention dont dispose l'enfant à l'âge d'un an. Il s'agit de la capacité à intervertir les

¹⁸⁵ M. TOMASELLO, *Constructing a Language. A Usage-Nased Theory of Language Acquisition*, op. cit., p. 22.

¹⁸⁶ Au sens large de celui qui produit un stimulus pour communiquer.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 25.

rôles des participants au sein d'un cadre d'attention partagée. Autrement dit, l'enfant est capable de substituer son propre rôle à celui de l'adulte, et ce de façon complète, c'est-à-dire en considérant l'adulte comme la cible de l'action qu'il imite.¹⁸⁸ Ces trois compétences de reconnaissance d'intention permettent à l'enfant de comprendre et d'utiliser des symboles au sens large, d'abord non linguistiques puis linguistiques. Les gestes notamment, et par exemple celui de pointer un objet, correspondent à des cas particuliers de communication au sens plein du terme. Dans la mesure où un geste, à la différence d'un symbole linguistique, n'a aucun contenu sémantique, il ne peut être compris que sur la base d'une reconnaissance d'intention comme nous venons de la décrire : reconnaissance de l'intention de s'engager dans une activité conjointe puis reconnaissance de l'intention de diriger l'état attentionnel vers un objet, avec compréhension du caractère réversible des rôles de chaque participant. Dans le cas des symboles linguistiques, ces compétences permettent à l'enfant d'intégrer un certain nombre de leurs caractéristiques fondamentales, et notamment leur caractère intersubjectif, référentiel et perspectival. L'intersubjectivité correspond au fait que « chacun est potentiellement à la fois un producteur et un receveur et tout le monde le sait »¹⁸⁹, la référentialité au caractère triadique, que nous avons mentionné plus haut, et le caractère perspectival au fait que l'on peut référer à une même entité de différentes manières en fonction de ce que l'on veut communiquer. En somme, il semble qu'à l'aide de ces compétences, les jeunes enfants soient déjà en mesure de saisir ce qu'est la communication, au sens plein du terme : une activité *publique et ouverte*.

Si l'on considère qu'un enfant dispose effectivement de ces compétences sociocognitives, nous sommes donc en mesure de rendre compte de l'apprentissage de symboles, incluant les symboles linguistiques. Mais cela ne suffit pas, car une langue ne consiste pas seulement en un ensemble de symboles déconnectés les uns des autres. Savoir parler une langue, c'est aussi maîtriser sa grammaire, au moins dans une certaine mesure. C'est à ce niveau-là qu'intervient la seconde compétence générale que nous avons mentionnée : la découverte de patterns. Cette compétence permet à l'enfant d'identifier des régularités dans ce qu'il entend. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que cela ne se limite pas aux phonèmes, mais concerne aussi le rôle fonctionnel des éléments. L'enfant étant en mesure d'identifier ce rôle fonctionnel du fait de ses compétences de

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 27.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 12. Tomasello renvoie à la notion plus ancienne, présente chez Saussure, de *bidirectionnalité* du signe.

reconnaissance d'intention, il peut être sensible à la fréquence et à la régularité de l'usage des éléments et constructions impliqués dans les énoncés qu'il entend.

Cette découverte fonctionnelle de patterns va de l'identification de similarités dans les différents référents auxquels un mot comme *balle* peut être appliqué à l'identification de similarités entre les différentes relations indiquées par les nombreuses énonciations différentes du mot *pour*.¹⁹⁰

Il est important de noter qu'aucune compréhension préalable de la grammaire n'est requise pour expliquer l'application de cette compétence. Au contraire, cette compétence explique comment la grammaire peut émerger, être *découverte* par l'enfant à partir de la compréhension de symboles linguistiques et les compétences de reconnaissance d'intention. C'est ce que Tomasello appelle le processus de *grammaticalisation*. Contrairement au nativisme chomskien, la théorie basée sur l'usage consiste à soutenir que « les processus de grammaticalisation et de syntaxisation peuvent réellement créer des structures grammaticales à partir d'énonciations concrètes », et que « la grammaticalisation et la syntaxisation sont des processus historico-culturels et non biologiques »¹⁹¹. Des deux compétences générales dont nous venons de traiter (reconnaissance d'intention et découverte de patterns), la plus fondamentale est la reconnaissance d'intention, car elle sous-tend l'application de toutes les compétences impliquées dans la communication. Ce n'est pas étonnant si l'on pense à ce qui a été dit sur l'établissement de cadres d'attention partagée : sans cela, tout le reste de ce qui intervient lors de la communication n'est pas possible, y compris la reconnaissance de patterns, qui suppose pour s'appliquer une compréhension du rôle fonctionnel des éléments des énoncés.

Ces deux compétences fondamentales permettent à l'enfant de *communiquer*, de façon progressivement complexe, avec les adultes de son entourage. Ce qui vient en premier est la communication par gestes, acquise par des processus de ritualisation et d'imitation¹⁹². La ritualisation correspond à l'apprentissage des effets d'un geste, par exemple celui de lever les bras pour être soulevé, et ne requiert donc pas d'intention *communicative*. Il suffit à l'enfant de se rendre compte des conséquences de son comportement : une intention simple suffit. Par contre, d'autres types de gestes peuvent requérir de l'enfant qu'il reconnaisse l'intention communicative de l'adulte puis s'engage

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 31.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁹² *Ibid.*, p. 32-33.

dans une imitation à rôles inversés qui conserve la relation triadique impliquée (lui-même, l'adulte et les objets sur lesquels porte le geste) et la relation entre fin et moyen. C'est le cas pour les gestes dits *symboliques* et une partie des *déictiques*, même si certains de ces derniers sont de simples ritualisations. Les gestes symboliques sont les plus proches des symboles linguistiques, dans la mesure où ils sont de nature conventionnelle et appris par imitation. Cette communication par geste dure pendant plusieurs mois, mais est rapidement complétée par une communication par ce que Tomasello appelle des *holophrases*. Il s'agit d'énonciations qui « véhiculent une intention communicative holistique, indifférenciée »¹⁹³ et sont utilisées telles quelles par le jeune enfant, qui n'en identifie d'abord pas les éléments constitutifs. Ce n'est qu'après un temps que prend place un processus de segmentation, à la fois du flux de la parole et des intentions communicatives, qui permet à l'enfant d'identifier, grâce à sa compétence de découverte de patterns, des sous-fonctions au sein de l'énonciation, et ainsi d'extraire des sous-unités fonctionnellement cohérentes.¹⁹⁴ L'enfant devient *in fine* capable de réutiliser ces éléments de façon créative, et ainsi de former véritablement des phrases par combinaison d'éléments dont il comprend la fonction. On l'aura compris, la notion fondamentale dans cette théorie est celle de *fonction*. Ce point de vue fonctionnel s'oppose au point de vue structural consistant à prétendre que les enfants acquièrent d'abord les *mots*, puis les combinent. Or, cela peut permettre de rendre compte de l'apprentissage de langues isolantes telles que l'anglais ou le français, mais non de l'Inuit, par exemple.¹⁹⁵ Au contraire, le point de vue fonctionnel s'applique en principe à toute langue, dans la mesure où l'enfant est supposé capable de procéder dans les deux sens : des éléments au tout et du tout aux éléments¹⁹⁶. Peu à peu, l'usage du langage par l'enfant évolue : il passe d'une « performance sans compétence »¹⁹⁷ consistant en la réutilisation de formules complètes sans modification, à une compétence de type adulte, en passant par des phases mixtes où il utilise des énoncés seulement partiellement analysés (par exemple des constructions typiques dans lesquels un mot change selon les besoins : « donne-moi X »). Il s'agit d'une *supposition de développement*¹⁹⁸, opposée à celle de *continuité* que l'on trouve chez Chomsky : la

¹⁹³ *Ibid.*, p. 36.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 38-39.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 40.

¹⁹⁶ Avec, ontogénétiquement, une primauté du tout : l'énonciation.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 306. La formule est citée depuis CLARK, R. 1974. « Performing without competence », *Journal of Child Language*, 1, p. 1-10.

¹⁹⁸ M. TOMASELLO, *Constructing a Language. A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, op. cit., p. 324.

compétence des adultes correspond à un développement de celle des enfants, qui s'est peu à peu transformée, et non à une simple mise au jour d'une compétence inchangée puisqu'innée. Le résultat de ce développement est non pas une compétence parfaite, mais la disposition d'un ensemble de constructions ayant différents niveaux d'abstraction. Ainsi, la compétence adulte reste relativement semblable à celle des enfants, la différence étant de degré et non de nature.

En somme, la théorie basée sur l'usage s'oppose presque point par point au nativisme. Elle part du rejet de l'argument de la pauvreté du stimulus et entreprend de montrer que des compétences sociales et culturelles d'application générale telles que la reconnaissance d'intention et la découverte de patterns suffisent à rendre compte de l'acquisition du langage par les enfants ainsi que du développement de ce premier langage vers celui des adultes. Elle considère comme première la dimension symbolique, et non grammaticale, du langage, cette dernière émergeant après coup à l'aide des mêmes compétences fondamentales et sous l'influence des stimuli. Enfin, elle rejette la continuité entre la compétence des enfants et celle des adultes au profit d'une hypothèse de développement, conduisant à revoir la prétendue compétence adulte, qui ne consiste plus en la maîtrise, implicite ou explicite, d'une grammaire, mais dans le fait de disposer d'un plus grand nombre d'unités de langage mieux analysées. Cette théorie est intéressante sur bien d'autres points que ceux que nous avons présentés. Notamment, dans la mesure où l'unité fondamentale y est l'énonciation comme « expression relativement complète et cohérente d'une intention communicative »¹⁹⁹, elle est en accord avec les développements de la pragmatique qui, depuis Wittgenstein, Austin, puis Searle, n'a cessé de rejeter la primauté des mots au profit de celle des « actes de discours ». Tomasello avance d'ailleurs que les jeunes enfants utilisent gestes et holophrases dans des visées aussi bien déclaratives qu'impératives, sans préférence de l'une ou de l'autre²⁰⁰. Se trouve ainsi confirmé le rejet austinien de la primauté de l'assertion. Enfin, le fait que les enfants communiquent d'abord par gestes et que cette communication gestuelle procède de la même façon que la communication verbale, qui la suit de près dans le développement, confirme les positions qui, comme celle de Sperber et Wilson²⁰¹, tentent de rendre compte de la communication verbale avec les mêmes outils théoriques que pour la communication non verbale.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 296.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 34.

²⁰¹ D.SPERBER et D. WILSON, *La pertinence : communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989.

Concernant plus précisément l'objet de notre recherche, Tomasello fait remarquer que les compétences liées à la reconnaissance d'intention, en fondant le caractère intersubjectif des symboles linguistiques et gestuels, leur permettent de déclencher des implications comme celles décrites par Grice.²⁰² En effet, il y avait déjà chez Grice l'idée selon laquelle le caractère ouvert de la communication produit des attentes liées au caractère coopératif de la communication et à la rationalité des interlocuteurs censée en découler. Avec les éléments concernant le développement que nous avons exposés, nous sommes en mesure de comprendre d'où vient ce caractère ouvert, public, ou intersubjectif, de la communication : de la capacité d'établir des cadres d'attention partagée et de s'engager dans des imitations à rôles inversées, et donc de comprendre la réversibilité des rôles des interlocuteurs. Ainsi, les travaux de psychologues sur le développement de la capacité à parler et à comprendre une langue semblent confirmer empiriquement les intuitions de Grice et de ses successeurs.

Ce deuxième chapitre nous a permis, à l'aide de travaux de sciences cognitives et de psychologie, d'étudier dans le détail une faculté fondamentale en ce qui concerne la compréhension des implications conversationnelles (et la communication en général) : le *mindreading*. Nous sommes maintenant en mesure de mieux comprendre comment peut s'opérer la reconnaissance d'intention nécessaire (et suffisante) à la saisie du vouloir-dire du locuteur : elle requiert l'exercice des capacités métareprésentationnelles de l'être humain ainsi que l'établissement de cadres conjoints d'attention partagée. Pour aller plus loin dans cette compréhension, nous allons maintenant nous intéresser à une théorie qui s'inscrit à la fois dans les sciences cognitives et dans la postérité des travaux philosophiques de Grice : la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Nous entrerons ainsi dans le détail des mécanismes psychologiques impliqués dans la production et la compréhension des implications conversationnelles. Notamment, la question de la nature des processus inférentiels impliqués, ainsi que celles de leur déclenchement et de leur arrêt (qu'est-ce qui les motive ? pourquoi et comment s'arrêtent-ils à une conclusion donnée ?) recevront des éléments de réponse de la part de la théorie de la pertinence.

²⁰² M. TOMASELLO, *Constructing a Language. A Usage-Nased Theory of Language Acquisition*, op. cit., p. 28.

Chapitre 3 : La Pertinence

En 1986 paraît un ouvrage de Dan Sperber et Deirdre Wilson intitulé *Relevance. Communication and Cognition*²⁰³. Dan Sperber est un anthropologue, linguiste et chercheur en sciences cognitives français. Deirdre Wilson est une linguiste et chercheuse en science cognitive anglaise et a travaillé sous la direction de Noam Chomsky et avec Paul Grice. Les auteurs proposent dans cet ouvrage une théorie de la communication humaine s'appuyant en partie sur les thèses de Grice. Cependant, le travail de Sperber et Wilson est loin de relever uniquement de la philosophie du langage. Les deux auteurs ont eu pour ambition de donner aux thèses philosophiques permettant de comprendre la communication et la compréhension une assise dans le domaine de la psychologie. Ainsi, le concept central de l'ouvrage (celui de *pertinence*) trouve son origine dans des théories de la cognition, et les thèses centrales de l'ouvrage concernent avant toute chose l'économie de l'esprit humain. Ce travail nous intéresse ici à plusieurs titres. Tout d'abord, l'étude que font Sperber et Wilson de la communication (verbale ou non) contient celle des phénomènes d'implicite. Cela les amène à commenter et amender les thèses de Grice et à proposer une explication de ces phénomènes en cohérence avec la théorie de la cognition qu'ils avancent. Par ailleurs, un des objectifs principaux de l'ouvrage est de proposer une théorie qui intègre modèle du code et modèle inférentiel sans adopter un point de vue réductionniste à leur sujet. Autrement dit, la dimension codique et la dimension inférentielle de la communication sont conçues comme deux aspects complémentaires dont il faut décrire l'articulation. Cela nous intéresse directement dans la mesure où nous étudions la frontière entre l'explicite et l'implicite, entre ce qui est dit et ce qui est communiqué, ces deux aspects pouvant chacun être décrits par l'un des deux modèles en question. Enfin, le caractère mixte du travail de recherche de Sperber et Wilson, entre la

²⁰³ D. SPERBER et D. WILSON, *La pertinence. Communication et cognition* (1986), *op. cit.*

philosophie et la psychologie, donne à ses énoncés un statut particulier. Certaines conséquences peuvent prétendre être de l'ordre de la science expérimentale, être testées empiriquement et ainsi éclairer en retour l'étude de la communication. Il nous faut préciser qu'il n'y a pas chez Sperber et Wilson de séparation entre ce qui relève de l'implicite et ce qui est purement explicite. Au contraire, les phénomènes ne peuvent être classés que comparativement, sur une échelle continue entre explicite et implicite. C'est pourquoi, tout en développant ce point précis, nous étudierons l'implicite chez Sperber et Wilson dans le cadre plus général de leurs théories de la communication et de la cognition. Ce chapitre se composera de quatre sections. Dans la première, comme nous l'avons fait pour Grice, nous étudierons la théorie de la communication de Sperber et Wilson d'un point de vue relativement général et non restreint à l'étude de l'implicite. Nous aborderons dans une deuxième section la théorie des inférences spontanées développée dans *La pertinence*. Cette théorie fait le lien entre la théorie de la communication (qui est dite ostensive-inférentielle) et la théorie de la cognition basée sur le principe de pertinence. Dans troisième section, nous analyserons le concept de pertinence lui-même ainsi que les thèses de Sperber et Wilson concernant la cognition humaine, avant de finir dans la quatrième et dernière section par un élargissement de la discussion autour de la question de la modularité de l'esprit.

Section 1 : La communication intentionnelle chez Sperber et Wilson

Sperber et Wilson proposent une conception de la communication qui repose sur deux éléments : le concept de *manifesteté* et la redéfinition de la communication intentionnelle. La *manifesteté* est définie comme le fait, pour une hypothèse, de pouvoir être représentée et acceptée comme vraie²⁰⁴ : « Être manifeste, c'est donc être perceptible ou inférable ». Ce concept peut sembler très simple, mais ce qu'il apporte ne réside pas tant dans son contenu que dans la façon dont il se distingue de celui de *savoir*, auquel il peut sembler analogue à première vue. Tout d'abord, une hypothèse peut être manifeste sans être vraie. Cela est absolument fondamental dans la mesure où toute théorie de la

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 65.

communication doit être capable de traiter les cas de communication réussie basée sur des informations fausses, mais cependant partagées par les interlocuteurs. Rien n'empêche en effet qu'un groupe de personnes partageant des croyances fausses ou simplement infondées sur le monde parviennent à communiquer en se servant précisément de ces croyances fausses ou non fondées comme contexte ou pour produire des implicatures : par exemple, si l'on estime que seuls les « Français de souche » sont dignes de résider en France, on peut sous-entendre que quelqu'un n'en est pas digne en émettant simplement un doute sur son ascendance ; ou encore, on aurait pu à une époque sous-entendre le caractère évident d'une proposition en la comparant avec l'idée que la Terre se trouve au centre de l'Univers. Une autre différence est le fait que la manifesteté admet des degrés sur une échelle que l'on peut considérer comme continue et allant de la non-manifesteté à la représentation effective d'une hypothèse. Cela s'avèrera important quand nous aborderons les détails de la théorie de la pertinence, qui fait appel, en ce qui concerne la psychologie des interlocuteurs, à cette notion de degré. Enfin, la manifesteté est un concept plus faible que le savoir en ce sens qu'elle ne requiert pas que des hypothèses soient *effectivement* représentées. Il suffit qu'elles puissent l'être, qu'elles soient *représentables*. Cette idée de potentialité, de représentabilité des hypothèses, est ce qui distingue véritablement la proposition de Sperber et Wilson des théories auxquelles ils s'opposent. Au lieu de requérir la mutualité inatteignable d'un savoir²⁰⁵, la communication requiert selon eux seulement la manifesteté mutuelle de certaines hypothèses, cette manifesteté mutuelle étant atteignable très facilement par le partage d'environnements cognitifs définis comme l'ensemble des faits manifestes à un individu²⁰⁶. Ce que remarquent Sperber et Wilson, c'est qu'il n'est pas très difficile de s'assurer que des hypothèses soient manifestes à notre interlocuteur, et donc qu'elles sont mutuellement manifestes. Tout dépend évidemment du type d'hypothèse, mais on voit pour commencer que tout ce qui fait partie de l'environnement immédiat des interlocuteurs peut déjà être considéré comme manifestement mutuel (à un certain degré). Ensuite, comme nous allons le voir, l'ostension constitue un moyen efficace d'attirer l'attention d'une personne sur un fait, ce qui en augmente automatiquement le degré de manifesteté. Enfin, la communication étant une interaction entre des personnes, la réaction de l'allocutaire permet au locuteur d'évaluer la façon dont ses actes de discours

²⁰⁵ Cette idée correspond à la thèse du savoir mutuel, dont Sperber et Wilson trouvent des racines chez Grice et qu'ils critiquent pour lui substituer une version atténuée basée sur le concept de manifesteté.

²⁰⁶ *Id.*

ont été reçus, et donc soit de confirmer leur réussite soit de procéder à des réajustements, précisions, etc.

Nous sommes maintenant en mesure de comprendre la définition de la communication intentionnelle que proposent Sperber et Wilson. Ils partent de la distinction, déjà opérée par Grice, entre deux sortes d'intention en jeu dans la communication : une intention informative, qui est l'intention « de rendre manifeste ou plus manifeste à l'auditoire un ensemble d'hypothèses »²⁰⁷, et une intention communicative, qui est l'intention de « rendre mutuellement manifeste au destinataire et au communicateur que le communicateur a cette intention informative »²⁰⁸. Les cas de communication réussie mis en avant par Grice peuvent ainsi se ramener à des cas où l'intention informative se réalise par la reconnaissance de l'intention communicative. Cela supprime les difficultés de régression à l'infini²⁰⁹ en posant que seules deux intentions qualitativement différentes entrent en jeu, dont l'une porte sur l'autre. La distinction supprime la nécessité de faire porter les intentions les unes sur les autres puisque seule l'intention communicative a besoin d'être rendue mutuellement manifeste. Ainsi, cela laisse la possibilité de communiquer des choses qui ne sont pas manifestes au communicateur parce qu'il ne peut les juger vraies, ce qui correspond aux cas de mensonge, que nous traiterons plus en détail plus loin. Plus généralement, on peut remarquer que cela induit une asymétrie dans la communication qui a tendance à être niée (en partie) par les théorisations idéalisant son caractère ouvert (que ce soit celle de Grice ou la thèse du savoir mutuel). Cette asymétrie, Sperber et Wilson disent qu'il est nécessaire d'en tenir compte. Il serait faux en effet de croire que la communication requiert la coordination *symétrique* des personnes impliquées. Cette coordination serait très difficile, voire impossible, à réaliser en pratique, et ne correspond de toute façon pas à ce qui se passe en réalité. Quand nous communiquons quelque chose, nous n'avons pas besoin d'avoir à l'esprit les mêmes choses, de partager le même contexte. L'acte de communication est orienté, du communicateur au receveur, même si cette orientation est dynamique et, dans tout dialogue, s'inverse sans cesse. De ce fait, ce qu'il se passe correspond à une coordination asymétrique guidée par le communicateur, dont la production oriente le receveur vers certaines pensées, lui rend plus manifestes certaines hypothèses, etc.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 93. Cela correspond chez Grice à l'intention de provoquer une croyance ou une action.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 97.

²⁰⁹ Voir *supra* p. 20-21.

Cette caractérisation de la communication, en plus d'être adéquate empiriquement et de pallier certains défauts de théories précédentes, permet de rendre compte de ce que l'on peut appeler les « aspérités » et, en un certain sens, les « défauts » de la communication. Il faut remarquer que les théories de la communication ont un écueil majeur à éviter : celui d'idéaliser les phénomènes qu'ils prétendent décrire²¹⁰. Or, la théorie de Sperber et Wilson permet de rendre compte de phénomènes courants jusqu'alors laissés quelque peu de côté par des théoriciens du langage soucieux de traiter de cas « standards », idéaux, de communication. Nous prendrons deux exemples : la communication non intentionnelle ou accidentelle et la transmission non communicationnelle d'informations, puis nous traiterons d'un cas qui a pu être vu comme un cas de communication défectueuse, mais ne l'est pas dans le cadre de cette théorie de la communication : le mensonge. La définition de Sperber et Wilson permet en effet de considérer qu'il peut y avoir communication non intentionnelle. L'exemple qui est donné est le suivant : si je bâille pour signifier à quelqu'un que j'ai sommeil en voulant cacher que je le fais intentionnellement, nous ne sommes pas dans un cas de communication, car mon intention communicative n'a pas été rendue manifeste à mon allocutaire. Par contre, si j'échoue à être discret, cette intention aura été rendue manifeste et j'aurai *communiqué* non intentionnellement l'hypothèse que je suis fatigué²¹¹. On voit que les nuances apportées par Sperber et Wilson à l'idée gricéenne selon laquelle les différents niveaux d'intentions devaient être rendus manifestes permettent de traiter ce genre de cas comme des cas de communication, même s'il peut être souhaitable de distinguer la communication intentionnelle de la communication non intentionnelle. Par ailleurs, la définition précise de la communication à l'aide des deux types différents d'intention nous permet aussi de caractériser les cas de transmission d'information qui ne correspondent pas, au sens strict, à de la communication. Si l'intention informative se réalise sans que l'intention communicative soit rendue manifeste, il y a eu transmission réussie d'information sans communication. En un sens, nous pouvons dire que des informations ont été *transmises*, mais non *communiquées*.

Concernant le mensonge, nous pouvons confronter ce qu'en dit Searle dans le cadre de sa théorie des actes de discours et ce que nous permettent d'en dire Sperber et Wilson. Pour Searle, le mensonge n'est pas un type d'acte de discours en soi, mais

²¹⁰ On peut penser par exemple à Searle, qui prétend que « tout ce que l'on peut vouloir exprimer peut être dit » dans SEARLE, J. R., *Les actes de langage*, op. cit., p. 55. Il s'agit du principe d'exprimabilité.

²¹¹ SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition*, op. cit., p. 101.

correspond à une assertion défectueuse. En effet, la condition de sincérité garantit que, par définition, une assertion réussie et sans-défaut est sincère²¹². Or, il n'a pas échappé à certains commentateurs que l'on pouvait voir là une incursion de la morale dans ce qui ne devait être qu'une description théorique²¹³. Sans aller ici jusqu'à proposer une théorisation alternative pour l'assertion en tant qu'acte de discours, nous pouvons faire remarquer que le mensonge correspond bel et bien, chez Sperber et Wilson, à un cas de communication réussie. En effet, nous avons, quand nous mentons, une intention communicative qui vise à rendre manifestement mutuelle une intention informative, cette dernière visant à rendre seulement manifestes (et non mutuellement manifeste) des hypothèses. Cela permet de penser assertion sincère et mensonge avec les mêmes outils théoriques, conformément à l'idée selon laquelle celui qui ment fait un acte de communication aussi complet et aussi réussi que celui qui dit la vérité. De plus, nous sommes alors en mesure d'analyser le mensonge comme un cas particulier d'assertion qui peut avoir ses spécificités, et ainsi préciser l'analyse afin de rendre compte de ces spécificités (par exemple le fait qu'il est exclu que l'intention informative soit de rendre les hypothèses *mutuellement* manifestes, alors que ce n'est pas exclu dans les autres cas).

Pour saisir pleinement ce qu'est communiquer pour Sperber et Wilson, il nous faut parler de l'*ostension*. Ces derniers considèrent que la communication intentionnelle repose sur l'ostension, un comportement ostensif étant défini comme « un comportement qui rend manifeste une intention de rendre quelque chose manifeste »²¹⁴. Il est clair avec cette définition que la communication intentionnelle est un cas d'ostension (parmi d'autres), le comportement ostensif étant à l'origine du déclenchement de processus inférentiels. Sperber et Wilson parlent en effet de communication ostensive-inférentielle, car ils soutiennent que ce que l'on appelle communication inférentielle et communication ostensive sont une seule et même chose, selon qu'on l'envisage du point de vue du communicateur ou du receveur²¹⁵ : le premier fait un acte d'ostension, ce qui amène le second à produire des inférences. Nous verrons ultérieurement, à l'aide du principe de pertinence et de la théorie des inférences qui l'accompagne, comment Sperber et Wilson

²¹² SEARLE, J. R., *Les actes de langage*, op.cit., 1972, p. 108-109.

²¹³ VERNANT, D., *Discours et vérité : analyses pragmatique, dialogique et praxéologique de la véridicité*, Paris, Vrin, 2009.

²¹⁴ SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition*, op. cit., p. 81.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 88.

expliquent la production et la compréhension de l'implicite dans le discours. Notons simplement ici que l'enjeu est pour eux d'être en mesure d'expliquer les inférences qui ont été tirées de tel ou tel énoncé dans un certain contexte. Cela, la théorisation des implicatures de Grice permet de le faire *ex post facto*²¹⁶, et il suffirait d'amender quelque peu son Principe de Coopération pour affiner la description là où l'on réussit à la mettre en défaut. Le problème qui se pose est que nous ne disposons alors pas de principes permettant d'expliquer pourquoi telle inférence et non telle autre a été tirée. Le raisonnement que nous échafaudons pour expliquer une implicature donnée n'explique ni le choix des prémisses ni le déroulement précis du processus inférentiel. D'autres prémisses auraient pu être mobilisées et les inférences auraient pu privilégier d'autres moyens de satisfaire le Principe de Coopération... L'enjeu est donc pour nous, au travers de la mobilisation de la théorie de la pertinence, de chercher un principe expliquant véritablement le choix des prémisses et les inférences opérées, et cela en s'appuyant sur une théorie de la cognition permettant d'expliquer ce qui motive les efforts de l'esprit humain (car inférer revient à faire un effort).

Avant de conclure, il faut dire quelques mots de la distinction et de l'articulation entre les aspects codiques et inférentiels de la communication. Nous avons vu que Sperber et Wilson considèrent toute communication intentionnelle comme inférentielle (ostensive-inférentielle). Pour autant, il est évident qu'une grande part de cette communication, la communication verbale, a une dimension codique. En effet, comprendre les énoncés langagiers fait intervenir syntaxe et sémantique. Même si l'on prétend que cela ne suffit pas et que des processus d'ordre pragmatique sont déjà nécessaires pour obtenir une forme propositionnelle, évaluable, de ce qui est dit²¹⁷, il reste qu'un des aspects de la compréhension repose sur un décodage qui fournit une base aux processus inférentiels. Sperber et Wilson, en traitant de la communication en général, permettent de penser les spécificités de la communication verbale et ainsi de comprendre le rôle que joue la dimension codique dans la compréhension des énoncés. L'idée principale est la suivante : la production d'un énoncé linguistique correspond à un cas particulier d'ostension²¹⁸. Nous manifestons effectivement, en parlant (ou en écrivant), l'intention de rendre quelque chose manifeste, ne serait-ce que le contenu informationnel de notre énoncé. Cela signifie que la

²¹⁶ *Ibid.*, p. 146.

²¹⁷ On peut penser à François Récanati, qui défend cette thèse dans F. RECANATI, *Le sens littéral : langage, contexte, contenu*, op. cit.

²¹⁸ SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition*, op. cit., p. 86.

dimension codique de la communication verbale est subordonnée à la dimension inférentielle²¹⁹ et que le langage, avec sa dimension codique, n'est qu'un des moyens que nous utilisons pour communiquer. Il s'agit bien évidemment d'un moyen privilégié, dont l'étude requiert de le considérer dans ce qu'il a de spécifique et d'autonome, qui ne se résume pas à son utilisation dans la communication ostensive (comme le fait la linguistique, et plus particulièrement la grammaire générative). Si l'on peut dire que la notion d'ostension est plus fondamentale pour comprendre la communication intentionnelle que celle de code, il reste que les deux modèles, celui du code et celui de l'inférence, sont tous deux valables et irréductible l'un à l'autre. Le travail de Sperber et Wilson permet de délimiter leurs champs respectifs, afin que l'étude de l'implicite et des inférences n'empiète pas sur le champ de la grammaire et de la linguistique.

La théorie de la communication humaine abordée ici a l'avantage de résoudre un certain nombre de difficultés qui se sont posées à partir des travaux de Grice et de ses successeurs. Cependant, la force de la théorie de la pertinence ne réside pas seulement dans le fait qu'elle permet une description précise et satisfaisante des phénomènes de communication, mais aussi dans le fait qu'elle s'appuie sur une théorie de la cognition permettant de fonder théoriquement ses concepts clés (notamment celui de pertinence) et éventuellement d'appliquer ses découvertes à d'autres champs de la cognition humaine. Nous allons donc dans les sections suivantes mettre en exergue les apports relatifs à cette théorie de la cognition. Nous commencerons par traiter de la théorie des inférences de Sperber et Wilson, puis nous analyserons le concept de pertinence.

Section 2 : inférences spontanées

Sperber et Wilson proposent une caractérisation de la communication qui, nous l'avons vu, se base pour une grande part sur les apports de Grice. Leur proposition parvient, entre autres apports et à la suite de celle de Grice, à rendre compte de la

²¹⁹ Ce qui ne veut pas forcément dire que le code linguistique se soit formé à partir d'une base ostensive-inférentielle. Sperber et Wilson discutent cette hypothèse et, sans véritablement la réfuter, la qualifient de fiction, sans doute du fait de son caractère non vérifiable.

dimension *sociale* de la conversation et ainsi, avec par exemple les travaux de Putnam²²⁰, contribue à enrichir l'étude du langage et du discours comme objets sociaux. Cependant, la compréhension et la production des discours relèvent aussi de la psychologie, dans la mesure où il est nécessaire d'expliquer ce qui permet aux individus de passer d'un signal consistant en des sons ou des formes à une idée de ce qu'un autre individu a l'intention de leur communiquer. Or, cela comporte plusieurs opérations : le décodage du signal par le système nerveux²²¹ et la compréhension de l'énoncé ainsi obtenu. C'est sur ce dernier point que la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson fournit l'apport le plus important. Elle permet de comprendre comment s'opère la reconnaissance de l'intention du locuteur qui produit un stimulus ostensif en vue de communiquer. La théorie explique en détail les processus impliqués à l'aide d'un principe unique doté d'une certaine plausibilité psychologique²²² : le principe de pertinence. Avant d'expliquer ce principe et son intérêt en ce qui concerne l'étude de la communication, et parce que la communication (ostensive-inférentielle) fait appel à des inférences s'appuyant sur un contexte, il nous faut détailler cette notion d'inférence. Nous allons donc maintenant voir la théorie de la déduction informelle que proposent Sperber et Wilson. Nous ferons au passage un point sur la notion de force, étant donné qu'elle entre en jeu dans la description des effets des inférences. Cela nous permettra dans la section suivante de traiter du concept de pertinence en disposant de tous les éléments nécessaires à son étude.

§1. Un système déductif

La théorie de la communication nécessite que l'on comprenne la façon dont nous faisons des inférences spontanées à partir des énoncés (ou stimuli) reçus. Ces inférences produisent deux types d'effets : la compréhension de l'intention du locuteur et la modification de notre représentation du monde. Ce qu'il faut remarquer dans un premier temps, c'est que les inférences spontanées utilisées lors de la compréhension ne sont pas de

²²⁰ Qui parle de division du travail linguistique dans H. PUTNAM, « The Meaning of "Meaning" », in A. C. Love (éd.), *Minnesota Studies in Philosophy of Science*, vol. 7, 1975, p. 131-193.

²²¹ Ce qui se fait à l'aide des organes sensoriels et de ce que Sperber et Wilson appellent « module linguistique » et décrivent, sur la base des travaux de Fodor, comme un système périphérique, par opposition à la compréhension en elle-même qui se fait à l'aide du système central.

²²² Cette plausibilité vient de l'ancrage des travaux de Sperber et Wilson dans des travaux de psychologie cognitive.

nature démonstrative. En effet, comprendre un interlocuteur revient à inférer son intention informative à partir des indices qui nous sont fournis, parmi lesquels, dans le cas de la communication verbale, l'énoncé linguistique et ce qui y est codé. Cependant, il y a un risque d'erreur lié au fait que n'importe quel stimulus ou énoncé peut vouloir dire autre chose que ce que nous en avons déduit. Cela est très clair en ce qui concerne la communication ostensive non verbale, mais n'est pas moins vrai de la communication verbale. Un exemple intéressant à ce sujet est donné par Sperber et Wilson²²³ : c'est celui d'un homme qui, au moment de partir vivre en URSS et du fait de la censure, convient d'un code avec un ami : s'il écrit à l'encre noire, ce qu'il écrit devra être pris littéralement, et s'il écrit à l'encre violette, il manifestera ainsi qu'il y a de la censure et donc que le contenu de son message ne devra pas être pris au pied de la lettre. Or, la lettre qu'il envoie est écrite à l'encre noire et ne contient que des louanges de l'URSS, avec cette simple mention à la fin : « on trouve absolument de tout dans les magasins sauf, il est vrai, de l'encre violette »²²⁴. Comment cet énoncé doit-il être compris ? On voit clairement qu'il n'y a pas de façon univoque de passer déductivement de l'énoncé pris comme prémisses à la conclusion (par exemple : « cet homme subit la censure »). Toute conclusion peut être tirée à tort et ne pas correspondre à l'intention de celui qui écrit. Peut-être veut-il seulement dire par là qu'il ne sera pas en mesure de s'exprimer comme prévu, mais que néanmoins l'URSS est un beau pays ; ou peut-être veut-il dire que tout ce qu'il a écrit au-dessus est faux... Sans aller jusqu'à des cas extrêmes comme celui-là, une simple réflexion sur des exemples quotidiens de communication montre que la compréhension n'est pas un processus purement déductif. En effet, comprendre mobilise à la fois l'énoncé produit et un certain nombre d'éléments contextuels, la mobilisation de ces derniers n'obéissant à aucun procédé algorithmique ou simplement nécessaire. Elle est fonction du contexte disponible à ce moment-là, de notre attention, de ce qui précède l'énoncé, en somme d'une apparente infinité potentielle d'éléments dont on ne peut dresser la liste *a priori*²²⁵.

Malgré le fait que nos inférences spontanées ne soient pas purement déductives, Sperber et Wilson réfutent une solution qui semblerait s'imposer : prétendre qu'elles sont inductives. Adopter d'emblée cette solution reviendrait à poser une équivalence fautive

²²³ Cet exemple est utilisé dans l'ouvrage pour montrer que le principe de pertinence s'applique en toute circonstance et même quand un message est strictement codé. Cependant, il exemplifie tout aussi bien notre propos actuel.

²²⁴ SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition* (1986), *op. cit.*, p. 255.

²²⁵ Nous verrons que le concept de pertinence fournit un critère pour le choix de ces éléments et explique pourquoi nous nous arrêtons à un nombre relativement restreint d'éléments contextuels.

entre inférence non démonstrative et induction. Sperber et Wilson proposent plutôt comme hypothèse que l'inférence spontanée, non démonstrative, ne consiste certes pas en un ensemble de déductions (par définition), mais néanmoins en comporte²²⁶. Cette thèse joue un grand rôle dans la théorie de la pertinence *via* la notion d'effet contextuel et permet donc, avec les autres éléments de cette théorie, d'expliquer la communication. Elle repose sur l'idée que « les seules règles logiques dont dispose l'esprit humain sont des règles *déductives* »²²⁷. Plus précisément, les auteurs nous invitent à penser les inférences spontanées en jeu dans la communication, et notamment en ce qui concerne les implications, comme des processus de formation et de confirmation d'hypothèses²²⁸. Cela implique deux choses pour la théorisation des inférences spontanées. Tout d'abord, cela requiert, puisqu'il est posé que des règles déductives entrent en jeu, l'identification de celles-ci, ainsi que leur justification d'un point de vue psychologique. En effet, il n'est pas permis ici de poser par convention n'importe quelle règle fonctionnelle sous n'importe quelle forme, puisque nous ne cherchons pas à bâtir un système logique, mais à décrire le fonctionnement de l'esprit humain lorsqu'il fait des inférences spontanées. Sur ce point, les systèmes de logique formelle peuvent être d'une grande aide²²⁹, mais ne suffisent pas. Il faut des données empiriques et des précautions méthodologiques particulières. Ensuite, puisque une des caractéristiques de la déduction est de préserver la vérité des propositions, la théorie des inférences comportant des règles déductives permettra, avec la caractérisation de la notion de *force* d'une hypothèse, de théoriser ce que devient cette force quand des hypothèses sont impliquées dans des inférences, ce qui permettra *in fine* de traiter des conséquences de ces inférences spontanées sur notre représentation du monde.

Nous poursuivons notre analyse en examinant les règles déductives dont Sperber et Wilson prétendent qu'elles sont utilisées spontanément par les humains, au quotidien. L'enjeu est toujours de comprendre les processus en jeu dans la compréhension ; ainsi, si les auteurs proposent une description des mécanismes inférentiels qui ont lieu

²²⁶ *Ibid.*, p. 109.

²²⁷ *Id.*

²²⁸ Formulation qui fait assez naturellement penser à Peirce et à la notion cruciale dans son œuvre, d'*abduction*. De façon étonnante, Peirce n'est jamais cité par Sperber et Wilson. Nous ne sommes pas en mesure de dire s'il s'agit d'une ignorance de leur part à ce sujet ou d'une omission volontaire et théoriquement justifiée. En ce qui concerne la notion d'*abduction*, voir par exemple C. S. Peirce, *Écrits sur le signe*, trad. fr. G. Deledalle, Paris, Seuil, 1978.

²²⁹ En effet, ils ne sont évidemment pas sans lien avec nos inférences spontanées, sur lesquelles ils s'appuient dans une certaine mesure et qu'ils éclairent et explicitent souvent.

spontanément²³⁰, ils ne poussent pas l'étude jusqu'à tenter de donner une liste des règles effectivement utilisées ou jusqu'à chercher à justifier au cas par cas les hypothèses utilisées. Le modèle qu'ils proposent ne prétend donc pas fournir une description exacte du fonctionnement de nos capacités inférentielles, mais une approximation acceptable permettant de tester les hypothèses clés de leur théorie de la cognition. Ainsi, « il ne s'agit pas de proposer un système parfaitement décrit, mais de caractériser certaines propriétés générales d'un tel système »²³¹, les hypothèses plus précises ayant à être testées ultérieurement si le modèle s'avère fécond et qu'il résiste à la confrontation avec les faits qu'il prétend expliquer. Ce modèle consiste en un dispositif qui applique automatiquement toutes les règles logiques applicables aux concepts qu'il manipule²³² puis inscrit les hypothèses résultantes dans la mémoire, tout en prenant garde d'éviter les répétitions. La question que l'on doit maintenant se poser est celle des règles déductives qu'un tel système utilise. On peut considérer que les règles déductives consistent à transformer un ensemble de propositions (que l'on appellera l'*input* de la règle) en une conclusion (l'*output*). On peut les classer en deux types : les règles d'introduction et celles d'éliminations. Les premières augmentent la complexité des propositions grâce à l'introduction d'un connecteur logique (en transformant par exemple deux propositions conjointes en leur conjonction), alors que les secondes diminuent cette complexité en décomposant une proposition complexe en éléments plus simples par l'élimination de connecteurs (par exemple, la transformation d'une conjonction en ses éléments conjoints). L'originalité de la proposition de Sperber et Wilson réside dans le fait qu'ils récusent l'utilisation spontanée de règles d'introduction. Cette utilisation aurait posé un problème de taille dans le cadre de leur modèle puisqu'il n'y a aucune limite à l'application d'une règle d'introduction. Par exemple, toute proposition s'implique elle-même, est conjointe et disjoints avec elle-même, équivaut à elle-même doublement niée, etc. De plus, comme on peut aisément s'en rendre compte, les implications tirées par l'application d'une règle d'introduction sont souvent sans intérêt cognitif, car elles ne font que présenter ensemble

²³⁰ Spontanément ne doit pas ici se comprendre comme « non conscient », mais concerne ce que nous faisons sans mobiliser de règles issues de théories logiques. Il est évident qu'un connaisseur de théories logiques pourra recourir à des règles complexes qu'il aura appris à maîtriser, mais ceci n'éclaire pas directement les processus, pourtant véritablement *logiques*, qui ont lieu au quotidien à chaque fois que quelqu'un fait une inférence, quelles que soient ses connaissances encyclopédiques.

²³¹ *Ibid.*, p. 148.

²³² Sperber et Wilson distinguent trois « entrées » pour chaque concept, dont certaines peuvent être vides : l'entrée encyclopédique, l'entrée lexicale et l'entrée logique. Cette dernière contient « les règles déductives qui s'appliquent aux formes logiques dont [le] concept est un élément » (*ibid.*, p. 135).

des informations déjà connues séparément, alors que la décomposition de propositions complexes permet le stockage d'unités plus petites dans la mémoire, et ainsi une réutilisation plus facile de ces unités dans d'autres contextes. C'est pourquoi Sperber et Wilson caractérisent de « non triviales » les seules implications pour l'obtention desquelles aucune règle d'introduction n'est utilisée²³³. Ces raisons les poussent à considérer que les seules règles que nous utilisons spontanément sont des règles d'élimination, décomposant les propositions en unités plus petites, qui sont ensuite incorporées dans la mémoire²³⁴. Une difficulté doit cependant être résolue si l'on veut adopter une telle thèse : peut-on vraiment réduire *toutes* nos inférences spontanées à l'application de règles d'éliminations ? Si l'on soutient que c'est le cas, il faut montrer que des inférences banales que l'on aurait tendance à expliquer par l'application d'une règle d'introduction²³⁵ peuvent aussi bien se tirer sans l'aide de ces règles d'introduction. Or, cela est possible, du moins en ce qui concerne les exemples choisis par Sperber et Wilson – qui sont les exemples le plus souvent invoqués, selon eux, pour réfuter leur thèse. Il suffit en effet d'ajouter des règles d'élimination spécifiques permettant de procéder autrement que l'on ne l'aurait fait avec, par exemple, un système de déduction naturelle. Bien entendu, il se pose dès lors la question de savoir si ces règles d'élimination correspondent à une réalité psychologique. Sperber et Wilson le soutiennent à propos d'un certain nombre d'exemples, pour lesquelles ils citent des études empiriques ayant confirmé que les inférences spontanées sont compatibles avec l'utilisation de seules règles d'élimination²³⁶. Il va de soi qu'une thèse aussi forte que celle-là mériterait d'être testée de façon plus approfondie, mais il suffit au propos des auteurs d'avoir montré qu'elle n'était pas insoutenable.

§2. Les effets contextuels

²³³ *Ibid.*, p. 152.

²³⁴ Nous traiterons plus loin des différents types de mémoires (encyclopédique, à court terme, de travail, etc.) que l'on doit mobiliser pour comprendre les processus cognitifs en jeu dans la compréhension.

²³⁵ Telles que celles de la disjonction et de la conjonction, qui sont utilisées notamment lorsque l'on veut dériver par *modus ponens* la conclusion d'un conditionnel qui a pour antécédents des propositions conjointes ou disjointes.

²³⁶ Voir par exemple *Ibid.*, p. 63, où ils évoquent des travaux suggérant que la règle dite du « *modus ponens disjonctif* » est « psychologiquement réelle [et] l'une des plus accessibles ».

Le système déductif que nous venons de présenter permet de comprendre la façon dont peuvent prendre place les inférences nécessaires à la compréhension verbale. La communication ostensive inférentielle consiste, nous l'avons vu, à inférer l'intention du locuteur à partir d'indices, parmi lesquels son acte d'ostension. Le système déductif que nous venons de voir permet de penser les effets de la mise en relation d'hypothèses nouvellement acquise avec un contexte (que nous caractériserons plus précisément par la suite²³⁷). Pour penser cette mise en relation, les auteurs avancent la notion d'*implication contextuelle*. Une implication contextuelle est définie comme une implication tirée de l'union de deux ensembles, les hypothèses nouvellement acquises et le contexte, qui de plus n'est ni triviale ni impliquée isolément par un de ces deux ensembles²³⁸. Il s'agit donc d'une information qui n'est ni purement nouvelle, ni ancienne puisqu'« il aurait été impossible de la dériver [du contexte] pris seul » ou de l'information nouvelle. Or, comme nous l'avons dit, la compréhension des énoncés requiert que l'on infère, à partir de l'énoncé lui-même et du contexte, l'intention du locuteur. Ce sont donc les implications contextuelles produites qui nous permettent de saisir le vouloir-dire du locuteur (*speaker's meaning*) dont parlait Grice. Le principal intérêt de l'approche de Sperber et Wilson réside dans le fait que le système déductif qu'ils proposent permet de prédire, du moins en théorie²³⁹, toutes les implications qui peuvent être tirées dès lors que l'on dispose du contexte et des hypothèses nouvelles. Dans les faits, toutes les implications potentielles ne sont pas effectivement tirées, sans quoi nous serions constamment en train de calculer et de recalculer toutes les implications des hypothèses que nous acquerrons à la lumière de contextes toujours renouvelés. Le concept de pertinence, que nous verrons dans la prochaine section, permet justement de rendre compte des choix qui s'opèrent dans notre esprit en termes de traitement de l'information à l'aide des notions d'effets et d'efforts.

Les implications contextuelles ne sont pas les seuls effets contextuels. Ces derniers sont de trois types différents : les implications contextuelles, les modifications de force des hypothèses et la résolution des contradictions. Ces deux derniers types d'effets font entrer en jeu la notion de *force* d'une hypothèse, qu'il nous faut donc caractériser précisément. Il faut dire pour commencer que pour Sperber et Wilson la force d'une

²³⁷ Voir *infra* p. 40.

²³⁸ *Ibid.*, p. 166.

²³⁹ C'est-à-dire moyennant une énumération exhaustive des règles déductives disponibles et des entrées logiques des concepts, ce qui paraît difficile, voire impossible, à réaliser en pratique.

hypothèse est un concept comparatif sans pour autant être quantitatif²⁴⁰, c'est-à-dire que nous pouvons comparer la force de différentes hypothèses sans pour autant disposer d'une échelle numérique permettant de mesurer cette force. Cette conception est dite « fonctionnelle » et s'oppose à la conception « logique » qui consiste à prétendre que nous attribuons un degré de confirmation numérique aux hypothèses prises isolément. Le rejet de la conception logique repose avant tout sur le constat du fait que « nos intuitions conscientes sur la force des hypothèses produisent des jugements absolus très grossiers »²⁴¹. Selon la conception fonctionnelle, la force d'une hypothèse ne dépend pas d'un calcul, d'une estimation qui, consciente ou non, nous ferait évaluer la plausibilité d'une hypothèse sur la base de certains facteurs, mais plutôt sur le mode d'acquisition, l'habitude et, comment nous le verrons par la suite, les modifications que cette hypothèse subit quand elle est mobilisée dans des implications contextuelles. Du fait de la conception qu'ils adoptent, Sperber et Wilson ne donnent pas le moyen de quantifier la force des hypothèses. Ils distinguent seulement des degrés approximatifs ainsi que la certitude et le degré nul de plausibilité. Cela permet tout de même de réfléchir à la force d'hypothèses complexes. Par exemple, la force d'une disjonction ne peut pas être plus faible que celle de la proposition élémentaire la plus forte. Au contraire, la force d'une conjonction ne peut être plus forte que celle de l'hypothèse la plus faible. Ainsi, un ensemble de limites peuvent être posées quant à la force d'hypothèses conjointes ou résultant d'inférences, mais rien de plus précis ne peut être proposé avec les outils que nous fournissent Sperber et Wilson. Cela est cohérent avec la conception fonctionnelle adoptée. Semblablement à d'autres éléments de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, ce que l'on pourrait prendre pour un défaut théorique se révèle correspondre à une réalité psychologique. Une théorie de la cognition et de la communication humaines ne saurait être plus précise que ne le sont les humains lorsqu'ils pensent et communiquent.

Maintenant que tous ces éléments concernant les inférences et la force des hypothèses ont été posés, nous sommes en mesure d'aborder le point central du livre de Sperber et Wilson : la pertinence. L'étude du concept de pertinence nous permettra de lier ensemble les éléments développés antérieurement, de compléter la théorie de la

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 127.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 124.

communication humaine dont nous avons déjà parlé et d'intégrer tout cela dans le cadre d'une théorie de la cognition qui lui donne une assise psychologique.

Section 3 : La théorie de la pertinence

§1. Le concept de pertinence

Le concept de pertinence passe par plusieurs caractérisations successives, qui sont notamment différentes selon que l'on parle de la pertinence d'une hypothèse, d'un stimulus (ostensif par exemple) ou pour un individu. Commençons par noter que selon Sperber et Wilson, une hypothèse est dite pertinente quand elle produit des effets contextuels²⁴². Cela implique que nous aurons besoin, pour pleinement comprendre la théorie de la pertinence, d'étudier ce qu'est le contexte dans le cadre de cette théorie et comment il est déterminé et entre en interaction avec les hypothèses nouvellement acquises. Le concept de pertinence étant censé nous permettre de comprendre les choix opérés par l'esprit quand il acquiert ou forme des hypothèses (laquelle traiter en priorité, laquelle garder, etc.), il faut qu'il ne se contente pas d'être un concept *classificatoire* (permettre de dire si une hypothèse est ou non pertinente), mais soit construit de façon à être aussi *comparatif*. Il faut que nous soyons capables d'ordonner les hypothèses selon leur pertinence. L'hypothèse sur laquelle repose le travail de Sperber et Wilson, c'est que l'esprit humain est à la recherche d'un optimum sous deux contraintes contradictoire : les effets et les efforts. Cette hypothèse repose elle-même sur une hypothèse plus fondamentale selon laquelle le but de la cognition est d'« améliorer la connaissance que l'individu a du monde », autrement dit « acquérir davantage d'informations, des informations plus précises, plus faciles à retrouver et plus élaborées dans les domaines qui importent particulièrement à l'individu »²⁴³. La pertinence s'une hypothèse va donc dépendre de deux paramètres : les efforts qu'elle demande pour être traitée, et les effets (contextuels) qu'elle produit. Ces deux paramètres permettent de comparer la pertinence des hypothèses : pour un même effort demandé, une hypothèse sera plus pertinente quand elle produit plus d'effets ; pour un même effet produit, elle sera plus pertinente si elle demande moins d'efforts. Si cela

²⁴² SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition* (1986), *op. cit.*, p. 187.

²⁴³ *Ibid.*, p. 78.

permet de comparer certaines hypothèses, ce n'est pas le cas pour toutes : si deux hypothèses diffèrent à la fois sur le plan de l'effort et sur celui des effets, il nous faudrait un critère supplémentaire pour les classer. À ce sujet, Sperber et Wilson disent que cette définition de la pertinence « ne permet des comparaisons claires que dans certains cas »²⁴⁴, ce qui fait de l'ensemble des hypothèses un ensemble (très) partiellement ordonné. Cela n'est pas forcément un problème pour la théorie, la question étant surtout de savoir quels types de comparaisons sont effectués en réalité par notre esprit. S'il s'avère que nous ne sommes effectivement pas capables de comparer entre elles n'importe quelles hypothèses, cette définition peut être adéquate. Il convient aussi de s'interroger sur les moyens dont on dispose pour mesurer les effets et les efforts en jeu dans l'évaluation de la pertinence, et là encore la question sera de savoir ce qui est conforme à la réalité des opérations de notre esprit. Il s'agit là de « problèmes psychologiques généraux » plus que de problèmes spécifiques à la pragmatique²⁴⁵.

Par définition, une hypothèse est d'autant plus pertinente pour un individu et dans un contexte donné qu'elle produit plus d'effets contextuels pour un moindre effort. Ces effets sont de divers types : implications contextuelles, renforcement d'hypothèses et résolution de contradictions (par la suppression d'une hypothèse). Le problème réside dans le fait que ces effets ne sont pas quantifiables. Ils sont « non représentationnels » et permettent, s'ils sont représentés malgré tout, uniquement des jugements comparatifs²⁴⁶. De même l'effort de traitement, qui serait aisé à quantifier dans le cas d'une machine (par la consommation d'énergie ou le comptage du nombre d'opérations), semble impossible à quantifier pour les êtres humains, car nous ne connaissons ni les opérations élémentaires en jeu ni le coût des processus²⁴⁷. Cependant, nous pouvons poser que nous sommes capables de formuler des jugements comparatifs d'ordre intuitif, sans doute liés à « une sensibilité constante à certains paramètres physico-chimiques »²⁴⁸. Les intuitions en question pouvant être prospectives autant que rétrospectives, cette conception explique que des jugements de pertinence puissent être formés sans requérir un coût astronomique de traitement, sur la base de notre expérience passée et de « la connaissance de facteurs qui modifient de façon

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 191.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 198.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 199.

²⁴⁷ Sperber et Wilson rejettent l'idée que l'on pourrait quantifier efforts et effets en comptant les opérations de déduction et les implications produites, pour la simple et bonne raison que cela reviendrait à augmenter (exponentiellement si l'on veut aussi compter les opérations de comptage) l'effort de traitement.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 199.

« systématique la valeur de ces paramètres ». Nous avons ainsi une réponse à la question de l'estimation des effets et des efforts, mais pas à celle de leur équilibre : comment décidons-nous « quels effets méritent quels efforts »²⁴⁹ ? Là encore, l'indétermination de la théorie de la pertinence en constitue un atout de poids, car il est fort probable que la réponse à cette question change en permanence. En effet, un certain nombre de facteurs, comme le degré d'éveil, d'attention, et même des variations individuelles dans la vivacité d'esprit, le goût de l'effort intellectuel, etc. jouent sur l'équilibre entre effets et efforts, faisant de cet équilibre quelque chose de perpétuellement renégocié dans l'économie intérieure de notre esprit, qui n'est donc pas susceptible d'être résumé en une formule stable.

§2. Caractérisation du contexte

Puisque l'on définit la pertinence en termes d'effets *contextuels*, nous avons besoin de disposer pour le contexte d'une caractérisation précise, permettant de décrire précisément la façon dont il entre en jeu, comment il est déterminé et comment il interagit avec les hypothèses nouvelles. Le contexte est d'abord défini par Sperber et Wilson de façon minimale comme un « sous-ensemble des hypothèses [...] sur le monde »²⁵⁰. Cela ne suffit évidemment pas dans la mesure où ça ne nous dit pas, d'une part, de quel sous-ensemble il s'agit, et d'autre part, comment ce sous-ensemble est constitué et varie selon les occasions. Il est remarquable en effet que, bien que tous les pragmaticiens s'accordent à dire, par définition, que le contexte joue un rôle dans la communication verbale, tous ne prennent pas la peine de caractériser précisément ce que l'on peut entendre par là. Un des exemples les plus marquants est celui de Searle, qui dans son article « Le sens littéral »²⁵¹ met en avant le rôle de « connaissances d'arrière-plan » dans la compréhension des énoncés, sans en proposer de définition précise. Pourtant, la notion de contexte est loin d'être claire. S'il est facile de dire qu'il s'agit de ce dans quoi s'inscrit un énoncé (ou un événement, une action), il reste alors à savoir en quoi il consiste exactement. Dans le cas d'un énoncé notamment, on peut se demander si le contexte se réduit aux autres énoncés de la conversation en cours ou inclut d'autres types d'informations. Si c'est le cas, quelles

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 200.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 31.

²⁵¹ SEARLE, J. R., *Sens et expression : études de théorie des actes du langage* (1979), trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982, p. 167-188.

informations et comment sont-elles limitées pour ne pas être potentiellement infinies ?²⁵² Sperber et Wilson fournissent des réponses à un certain nombre de ces questions à l'aide du concept de pertinence et de l'idée maîtresse selon laquelle les opérations de notre esprit obéissent à des impératifs de pertinence.

L'originalité de l'approche de Sperber et Wilson sur le contexte réside dans le fait que ce dernier est considéré comme *choisi* et non complètement *donné*. Il est vrai qu'une partie en est donnée d'emblée : il s'agit de ce qui est présent dans la mémoire du dispositif déductif, c'est-à-dire des hypothèses qui ont eu des effets contextuels et de celles qui résultent de ces effets²⁵³. De plus, nous disposons d'une mémoire à court terme, dont la mémoire du dispositif déductif peut être considérée comme une partie, et qui contribue aussi à former cette partie du contexte qui est donnée. Cependant, le contexte ne peut se réduire à l'ensemble des énoncés de la conversation en cours et de la mémoire à court terme. De nombreux exemples attestent que d'autres types d'hypothèses entrent fréquemment en jeu, notamment des informations encyclopédiques sur le monde. Or, si l'on ajoute l'ensemble de ces informations, il devient impossible de fixer *a priori* une limite de taille au contexte. L'ensemble des informations dont on dispose sur le monde est théoriquement infini, et, même s'il était fini, constituerait de toute façon un ensemble de données impossible à mettre en rapport avec des hypothèses nouvelles, du fait d'un coût de traitement astronomique. C'est là que le concept de pertinence entre en jeu : l'individu qui a à traiter des hypothèses nouvellement acquises va le faire à l'aide des contextes qui lui sont le plus immédiatement accessibles²⁵⁴, de façon ordonnée. Il va ainsi commencer par les traiter dans un contexte minimal puis, si ce qui en résulte n'est pas cohérent avec le principe de pertinence (c'est-à-dire la présomption de pertinence, garantie lors de toute énonciation) il élargira ce contexte au contexte élargi le plus accessible pour lui à ce moment, et ainsi de suite jusqu'à avoir obtenu quelque chose de satisfaisant. Il est important de noter que le contexte n'est pas élargi jusqu'à obtenir un effet maximal, mais jusqu'à ce que l'effet soit considéré comme satisfaisant, c'est-à-dire cohérent avec le principe de pertinence. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit aussi de limiter les coûts de

²⁵² Par ailleurs, la sociologie nous invite à tenir compte du fait que ce qui compte dans la compréhension et l'interprétation des discours peut ne pas se limiter à un ensemble d'informations sur le monde mais comprendre aussi l'exercice de dominations systémiques, notamment symboliques.

²⁵³ SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence*, *op.cit.* p. 211.

²⁵⁴ On accède à de nouveaux contextes à l'aide notamment des entrées encyclopédiques des concepts contenus dans les énoncés à comprendre. Parmi les autres facteurs liés à l'accessibilité, nous pouvons citer les connaissances que nous avons sur notre interlocuteur, le lieu qui nous entoure, etc.

traitement, ce qui explique aussi pourquoi Sperber et Wilson considèrent que le contexte est progressivement élargi, et non choisi après une comparaison des effets contextuels permis, ce qui supposerait une série de traitements que notre esprit cherche justement à éviter.

On peut néanmoins se demander ce qui pousse à arrêter l'élargissement du contexte dès lors que les effets produits s'accordent avec la présomption de pertinence, alors qu'il serait possible que les effets obtenus par l'élargissement du contexte finissent par mieux compenser nos efforts. La réponse est simple : l'énoncé dont nous disposons est produit par un locuteur, qui, nous allons le voir, nous garantit par son énonciation que ce stimulus est *optimalement pertinent*, c'est-à-dire non seulement qu'il est suffisamment pertinent pour valoir la peine que nous le traitons, mais aussi que le stimulus choisi est celui qui, parmi tous ceux que le communicateur aurait pu utiliser, permet d'obtenir les effets contextuels voulus au prix du moindre effort²⁵⁵. S'il s'avérait que nous devions élargir le contexte au-delà du premier qui nous donne satisfaction, cela voudrait dire que le locuteur aurait pu choisir un autre stimulus, qui nous aurait amenés aux mêmes effets contextuels de façon plus efficace en rendant le contexte requis plus directement accessible. Ainsi, avec cette idée de garantie de pertinence optimale, nous disposons d'une conception du contexte qui explique comment ce dernier est délimité tout en ne rentrant pas en contradiction avec la théorie de la pertinence. Cela permet de construire une dernière notion de pertinence (avec la pertinence d'une hypothèse et la pertinence d'un stimulus) : la pertinence pour un individu, qui dépend de l'accessibilité pour cet individu des différents contextes requis pour exploiter le stimulus qu'il reçoit. Cela explique bien la variabilité de la compréhension d'un individu à l'autre et permet de se placer, pour décrire la compréhension, au niveau des individus, au lieu d'en rester à l'abstraction de la description au niveau des stimuli ou des hypothèses pris isolément.

En conclusion, si l'on suit la théorie de la pertinence, communiquer revient à produire un stimulus dans le but d'amener un individu à produire certaines hypothèses. Si le communicateur peut s'attendre à ce que ce soit le cas, c'est parce qu'il communique automatiquement avec son stimulus une présomption de pertinence²⁵⁶. Comme nous l'avons déjà évoqué, la production d'un stimulus véhicule non seulement la garantie de sa

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 237.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 235.

pertinence pour son récepteur, mais en plus de cela la garantie que le stimulus choisi est *optimalement* pertinent, c'est-à-dire est celui qui, parmi ceux dont disposait l'émetteur, permet de produire les effets souhaités au prix du moindre effort cognitif. Ainsi, de son côté, le récepteur est en mesure de faire des hypothèses sur la façon dont le stimulus doit être, en fonction de contextes successivement obtenus par élargissement à partir du contexte minimal disponible à ce moment-là. Cela explique comment s'opère la reconnaissance effective de l'intention du locuteur dont parlait déjà Grice : la première interprétation disponible cohérente avec la garantie de pertinence optimale est retenue comme correspondant au vouloir-dire du locuteur. Cette description de fonctionnement de la communication s'intègre parfaitement dans la théorie de la cognition de Sperber et Wilson, les processus décrits étant compatibles avec l'idée que notre esprit cherche à minimiser ses efforts. Ainsi, la thèse selon laquelle, loin d'énumérer les interprétations possibles du stimulus, notre esprit les évalue successivement de façon ordonnée et *s'arrête* dès qu'il obtient un résultat cohérent est parfaitement satisfaisante dans ce cadre théorique.

§3. Que deviennent les implicatures conversationnelles et le Principe de Coopération ?

Il nous faut maintenant voir en quoi la théorie de Sperber et Wilson permet d'éclairer spécifiquement les problèmes qui nous occupent dans ce travail. Pour commencer, nous allons faire quelques remarques de fond sur les liens entre le principe de pertinence et le Principe de Coopération de Grice. Le principe de pertinence peut sembler avoir un statut analogue à celui du Principe de Coopération de Grice : elle est automatiquement communiquée à chaque fois que l'on veut dire quelque chose à quelqu'un, et ce du fait des règles sociales qui régissent nos interactions. Ils semblent donc tous deux reposer sur un accord mutuel, ou du moins sur ce que requiert l'agir coopératif. Or, il faut nuancer quelque peu pour saisir ce qui les distingue. Contrairement au Principe de Coopération, le principe de pertinence n'a pas de contenu jouant un rôle causal dans l'esprit des participants. Chez Grice, il y a *exploitation* des maximes pour produire les implicatures, ce qui suppose que les interlocuteurs connaissent ces maximes ou les exigences sociales qu'elles expriment, qu'ils se les représentent, ne serait-ce que dans une certaine mesure, de façon inconsciente. Au contraire, le principe de pertinence est un

principe cognitif correspondant à ce qui régit les opérations de notre esprit, et donc ce qui se passe lors de la communication, sans que nous ayons besoin d'en avoir connaissance d'une quelconque manière. La seule chose que les interlocuteurs doivent avoir à l'esprit, c'est le fait qu'il y a tentative de communiquer. Cela implique automatiquement la communication de la garantie de pertinence. Ainsi, c'est la présomption de pertinence optimale qui joue un rôle analogue au Principe de Coopération, et non le principe de pertinence lui-même.

Bien entendu, ce n'est pas parce que cette garantie est communiquée qu'elle est justifiée. Le locuteur peut se tromper quand il estime que son stimulus s'avèrera pertinent pour son interlocuteur, ou il peut produire un stimulus non pertinent à dessein, ce qui peut correspondre à deux types de cas très différents. Le locuteur peut produire un stimulus non pertinent par mauvaise volonté : pour faire perdre son temps à l'auditeur, par jeu, etc. Un cas emblématique en est l'obstruction parlementaire, qui consiste à occuper la parole durant toute une séance parlementaire, afin d'attirer l'attention sur un sujet que l'on juge crucial. Cela se pratique notamment aux États-Unis, où l'on a pu voir récemment un sénateur occuper le pupitre onze heures d'affiler sans pouvoir sortir ou faire de pause²⁵⁷. Il est évident que dans ce cas-là le locuteur ne cherche à rien communiquer. Cependant, il se sert des outils de la communication, il fait semblant de communiquer, ce qui rend ce cas néanmoins intéressant pour l'étude des phénomènes de communication, tout comme le cas du discours de fiction²⁵⁸. Un second type de cas, qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de l'étude de l'implicite, correspond au fait de produire un énoncé que l'on sait dépourvu de pertinence pour le récepteur afin de lui communiquer autre chose. Dans ce type de cas, l'absence de pertinence se révèle elle-même être pertinente. Par exemple, je peux communiquer à quelqu'un que ce qu'il dit est inconvenant en changeant brusquement de sujet. Il s'agit évidemment d'un cas de production d'implicite par excellence, puisque ce n'est pas le *dit* qui communique le vouloir-dire, mais le *dire* lui-même, pris comme un fait. Certes, dans la théorie de la pertinence, le fait de dire est premier dans le processus de compréhension, en tant que stimulus ostensif, mais ce qui est dit joue quand même un rôle non négligeable du fait des informations qui y sont codées et qui guident l'interprétation.

²⁵⁷ Il s'agissait de Rand Paul qui voulait attirer l'attention sur la possibilité légale pour un drone d'abattre un citoyen américain sur le territoire même des États-Unis... (« Quand Rand Paul parle pour ne plus être écouté », *Le Monde*, 21 mai 2015, http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/05/21/quand-rand-paul-parle-pour-ne-plus-etre-ecoute_4637319_3222.html, page consultée le 8/06/2015).

²⁵⁸ Searle dit en effet dans « Le statut logique du discours de la fiction » (*Sens et expression, op.cit.*, chap. 3, p. 101-119) que la fiction consiste à faire semblant de communiquer.

Dans les cas extrêmes d'implicite²⁵⁹, au contraire, ce qui est dit ne joue d'autre rôle que celui d'attirer l'attention, par son manque de pertinence, sur le fait que cela a été dit.

En ce qui concerne les implications conversationnelles, nous devons-nous demander en quoi la description faite par Sperber et Wilson des mécanismes cognitifs gouvernant la communication et la compréhension verbale peut aider à comprendre la possibilité des implications conversationnelles et les principes qui régissent leur production et leur compréhension. Il n'y a en fait pas besoin de mobiliser d'autres éléments que ceux que nous avons déjà posés dans les paragraphes et sections précédentes. En effet, l'implicite ne diffère pas fondamentalement chez Sperber et Wilson de l'explicite. La compréhension d'un stimulus ostensif requiert à la fois la détermination de ce qui est dit (l'explicite) et de ce qui est communiqué sans être dit (l'implicite), ce qui correspond à deux types de processus différents, mais malgré tout régis par les mêmes principes. La recherche de la pertinence est le principe fondamental qui explique comment les processus divers dont on a décrit le rôle dans la compréhension entrent en jeu et s'articulent les uns aux autres, ce qui fournit à la théorie de la pertinence toute sa cohérence et sa solidité. Si l'interprétation qui considère que le vouloir-dire du locuteur correspond à ce qui est directement codé dans l'énoncé, on dira que le locuteur a communiqué explicitement. Dans le cas contraire, par exemple si ce que Grice appelle implication a été produit, nous dirons qu'il a communiqué implicitement²⁶⁰. Si Sperber et Wilson défendent l'idée selon laquelle ces deux types de cas n'épuisent pas les possibilités et remettent en question le caractère tranché de la distinction implicite-explicite, c'est parce qu'ils soutiennent que les énoncés peuvent requérir des modifications qui, sans relever de l'implicite au sens de Grice, fournissent des résultats qui n'étaient pas codés dans l'énoncé lui-même²⁶¹.

Ainsi, la catégorie même des implications conversationnelles devient superflue dans le cadre de la théorie de la pertinence. Là où, chez Grice, ces dernières correspondaient à un cas singulier de communication intentionnelle, faisant intervenir des processus distincts de ceux impliqués dans l'obtention du contenu implicite et devant être

²⁵⁹ Chez Sperber et Wilson, comme nous allons le voir, l'implicite admet des degrés selon le rôle que joue la dimension codique et les transformations qu'il faut opérer sur l'énoncé pour pouvoir le considérer comme pertinent.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 271.

²⁶¹ On peut penser aux processus d'enrichissement ou de transferts sémantiques. Au contraire, l'assignation des référents des indexicaux peut éventuellement être considérée comme relevant de la dimension codique de la compréhension.

motivées par une « anomalie » de l'énonciation au regard d'exigences extralinguistiques, Sperber et Wilson considèrent qu'elles sont obtenues de la même façon que le contenu implicite et résultent simplement d'une nécessité d'aller plus loin dans les implications contextuelles pour satisfaire le principe de pertinence. Cet aspect de la théorie est parfaitement compréhensible au regard de ce que nous avons exposé plus haut, et constitue même un apport de la théorie de la pertinence. En effet, le fait de parvenir à rendre compte d'un ensemble relativement vaste de phénomène de façon unitaire est un atout pour toute théorie scientifique, et pose simplement la question de son adéquation empirique. Notamment, nous pouvons-nous demander si une analyse qui ne postule qu'un seul type d'inférences (les effets contextuels) pour expliquer la communication dans son ensemble est correcte. Ce refus de considérer qu'il existe une différence qualitative entre les inférences fournissant le contenu explicite d'une énonciation et celles qui en fournissent les implicites conversationnelles peut en effet être considéré comme problématique. Le chapitre 4 sera consacré à cette question.

Avant de passer à ce dernier chapitre, nous allons, dans un appendice à ce troisième chapitre, approfondir notre étude de la théorie de la pertinence du côté des sous-basements théoriques qu'elle prétend fournir à la théorie gricéenne. Pour ce faire, nous allons étudier les travaux de Fodor concernant la modularité, sur lesquels Sperber et Wilson s'appuient dans une très large mesure.

Appendice : Modularité, frame problem et pertinence

La théorie de la pertinence proposée par Sperber et Wilson s'appuie sur une conception plus générale de la cognition issue des travaux de Fodor. L'objectif de cette appendice est d'exposer brièvement les propositions fodorienne concernant l'architecture de l'esprit (§1) afin d'être en mesure de saisir le rôle qu'elles jouent dans la théorisation de la communication intentionnelle opérée par Sperber et Wilson (§2). Nous proposerons ensuite un exemple de façon d'expliquer la spécificité de la reconnaissance d'intention au sein du domaine du *mindreading* à l'aide d'une conception modulaire de l'esprit (§3). Cette section nous sera par ailleurs et plus généralement utile pour évaluer la théorie de la

pertinence du côté de ses fondements et donc nous assurer, à la lumière des travaux récents sur la question, qu'elle n'est pas réfutée de ce côté-là.

§1. La modularité de l'esprit

La théorie computationnelle de l'esprit (TCE) est une des théories dominantes sur le fonctionnement de l'esprit. On la doit essentiellement à deux philosophes : Hilary Putnam et Jerry Fodor²⁶². Elle correspond à une tentative d'expliquer les processus mentaux, d'en rendre compte causalement. On peut la définir en disant qu'elle revient à considérer l'esprit comme un ordinateur, à ramener les processus mentaux à une « computation », un calcul. Le corollaire de cette idée est l'attribution de propriétés syntaxiques aux états mentaux, ainsi que la thèse selon laquelle seules ces propriétés syntaxiques entrent en jeu dans les enchaînements causaux qui ont lieu dans l'esprit : « les processus mentaux [...] sont des calculs, c'est-à-dire que ce sont des opérations définies sur la syntaxe des représentations mentales »²⁶³. Nous ne développerons pas ici sur tout ce qu'implique cette position, ni sur les débats innombrables qu'elle continue à susciter. Pour le moment, il s'agit simplement de mettre en avant les éléments nécessaires à la compréhension des fondements de la théorie de la pertinence. Notamment, la façon dont Sperber et Wilson rendent compte des inférences spontanées repose directement sur l'adoption d'une conception computationnelle de l'esprit : le modèle de déduction formelle proposé postulant que l'esprit applique automatiquement des règles déductives à la forme logique des représentations qui sont portées à sa connaissance, ce qui revient à *calculer* toutes les implications possibles à ce moment-là en fonction des contraintes de coût qui s'appliquent à l'esprit. En plus du cadre général constitué par la TCE, Sperber et Wilson adoptent la conception fodorienne de l'architecture de l'esprit, que nous allons exposer ici.

Dans *La Modularité de l'esprit*, Fodor développe sa conception de l'architecture de l'esprit, qui a fait date dans l'histoire des sciences cognitives. Cette architecture repose sur la distinction entre système centraux et systèmes périphériques, les seconds étant aussi

²⁶² H. PUTNAM, « Brains and Behavior », originally read as part of the program of the American Association for the Advancement of Science, Section L (History and Philosophy of Science), December 27, 1961. Reprinted in Block (1980) ; J. FODOR, *The Language of Thought*, New York, Thomas Crowell, 1975.

²⁶³ J. FODOR, *L'esprit, ça ne marche pas comme ça* (2000), trad. fr. C. Tiercelin, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 35.

appelés *modules*. En plus de ces systèmes, proprement cognitifs, il faut un troisième type de systèmes, que Fodor appelle *transducteurs*, et qui « représentent le monde à la pensée ». Leur fonction est essentiellement de fournir aux systèmes périphériques des éléments qu'ils sont en mesure de traiter. Il faut en effet, puisque les processus à l'œuvre dans l'esprit sont computationnels, que les informations disposent d'une forme, d'une *syntaxe* appropriée. Autrement dit, les transducteurs rendent le monde « accessible à la pensée »²⁶⁴. C'est pourquoi les thèses de Fodor sur la computationnalité des processus cognitifs s'accompagnent de celle d'un langage de l'esprit, aussi nommé *mentalais*. Les représentations mentales sont ainsi dotées d'une syntaxe et d'une sémantique qui expliquent leurs propriétés, tant causales que représentationnelles. Cela fait partie de la théorie représentationnelles de l'esprit (TRE) qui, nous dit Fodor, va de pair avec la TCE²⁶⁵. Passons maintenant aux systèmes périphériques. Ces derniers « ont pour fonction de fournir de l'information aux systèmes centraux »²⁶⁶, c'est-à-dire qu'ils se situent entre les transducteurs et les systèmes centraux et fournissent à ces derniers des « représentations adéquates », tout comme les transducteurs en fournissent aux systèmes périphériques. Fodor prétend que les systèmes périphériques ainsi définis par leur fonction partagent un certain nombre de propriétés, qui définissent ce que l'on appellera un *module*. Il faut remarquer qu'aucune de ces propriétés n'est à elle seule nécessaire ; elles définissent ainsi une modularité admettant des degrés, ce qui implique que la distinction entre systèmes centraux et modulaire n'est pas absolument nette. Avant de poursuivre, il peut être utile de donner des exemples de systèmes périphériques. Selon Fodor, on pourrait être tenté de considérer comme tels les mécanismes perceptuels (une fois soustraite la partie correspondant aux transducteurs) et le langage, alors que la « pensée » relèverait des systèmes centraux²⁶⁷. En fait, et nous aurons l'occasion de le comprendre une fois les modules caractérisés, l'échelle correspondant aux systèmes périphériques est sans doute beaucoup plus fine ; il y aurait plusieurs modules par modalité de traitement de l'information. Par exemple, la perception de la couleur, l'analyse de la forme, des relations dans l'espace, mais aussi l'orientation visuelle des mouvements du corps, la reconnaissance des visages, de la voix, font partie de ce que Fodor considère comme « de

²⁶⁴ J. FODOR, *La Modularité de l'esprit* (1983), trad. fr. A. Gerschenfeld, Paris, Minuit, 1986, p. 58.

²⁶⁵ J. FODOR, *L'esprit, ça ne marche pas comme ça* (2000), trad. fr. C. Tiercelin, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 32-33.

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 61.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 63.

bons candidats » au rôle de système périphérique²⁶⁸. Nous allons maintenant énoncer une par une les propriétés qui caractérisent les modules, en nous concentrant sur les exemples concernant la compréhension verbale. Le texte de Fodor regorge d'exemples expérimentaux confirmant la pertinence des propriétés mises en avant et le caractère « d'espèce naturelle » des systèmes périphériques conçus comme modules. La plupart de ces exemples ont été omis ici pour la clarté du propos mais peuvent s'avérer utile pour défendre la thèse de la modularité de l'esprit contre d'autres conceptions de l'architecture cognitive. Ces propriétés qui caractérisent les modules sont au nombre de neuf :

- 1) *Spécificité à un domaine*. Un module est spécifique à un domaine car « seule une classe assez restreinte de stimuli peut déclencher son opération »²⁶⁹. C'est l'excentricité du domaine considéré qui explique cela. Par exemple, le module responsable de la compréhension des phrases, ou du moins des premiers stades de cette compréhension, doit être sensible à des propriétés précises spécifiques aux phrases et qui les distinguent du reste des stimuli acoustiques²⁷⁰.
- 2) *Caractère obligatoire des opérations*. La compréhension verbale en est un très bon exemple : on ne peut entendre (ou voir) une phrase sans au moins l'identifier comme étant une phrase de notre langue, et souvent sans la décoder. Il en est de même pour les mécanismes impliqués dans la perception. Fodor insiste sur le caractère remarquable de ce fait quand on sait à quel point les mécanismes en jeu sont complexes²⁷¹.
- 3) *Accès limité des systèmes centraux*. Ce dont il est question ici, c'est l'accessibilité à la pensée des stades intermédiaires des traitements opérés par les systèmes périphériques. Les systèmes centraux, (la conscience, le sujet) ont accès par définition au produit final des systèmes périphériques, et semblent avoir un accès décroissant aux informations au fur et à mesure que l'on se rapproche des transducteurs. Ainsi, l'inaccessibilité est relative à la « profondeur » de l'information au sein du système²⁷². Dans le cas du langage, « les détails de la syntaxe d'un énoncé sont perdus aussitôt après avoir été entendus », même si ces informations peuvent être récupérées dans certaines conditions, notamment expérimentales. Cette propriété est étroitement liée,

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 68.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 70.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 71.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 75.

²⁷² *Ibid.*, p. 78.

selon Fodor, « aux priorités qui régissent le transfert de représentations de la mémoire à court-terme vers la mémoire à long-terme », autrement dit au coût de conservation des stades intermédiaires de traitement²⁷³.

- 4) *Rapidité*. Cette propriété est étroitement liée au caractère obligatoire des processus, qui en est comme la condition²⁷⁴. Là encore, ce qui est remarquable est la mise en relation de cette rapidité avec la complexité des opérations impliquées.
- 5) *Cloisonnement informationnel*. Il s'agit d'une certaine insensibilité à la rétroaction. La question est délicate, puisqu'il est établi depuis longtemps que les systèmes périphériques tels que les conçoit Fodor sont parfois sensibles à la rétroaction. On peut penser à la compensation d'un scotome dans le champ visuel ou à la compréhension d'une phrase dont une partie est masquée par du bruit, exemples qui montrent (parmi bien d'autres) que nos croyances *peuvent* dans certaines conditions affecter le traitement de l'information opérée par la perception ou le centre du langage. Fodor le sait et mentionne ces expériences pour mettre en avant que le cloisonnement informationnel est à entendre « en un certain sens »²⁷⁵, c'est-à-dire est loin d'être absolu. Il s'appuie sur des expériences qui montrent que « beaucoup d'illusions perceptuelles persistent alors même que l'on sait que le percept est illusoire »²⁷⁶. En fait, il semble que la rétroaction ne soit possible qu'en cas de redondance de l'information, c'est-à-dire qu'elle ne se fasse pas quand l'information est imprévisible pour les systèmes centraux²⁷⁷. Cela correspond en somme à une condition de possibilité des processus prenant place dans les systèmes périphériques, l'influence des croyances ne pouvant que la perturber quand les stimuli sont imprévisibles.
- 6) *Superficialité*. Une fois encore, cette propriété est liée à d'autres, et notamment à la rapidité et au cloisonnement informationnel. Ce qui est dit superficiel, ce sont les représentations que le système périphérique fournit aux systèmes centraux. Un module traite l'information rapidement,

²⁷³ *Ibid.*, p. 73-74.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 87.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 88.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 90.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 91. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces phénomènes de rétroaction, dans la mesure où ils entrent en jeu, selon Sperber et Wilson, dans l'enrichissement de la forme logique des phrases.

automatiquement, à partir d'une classe restreinte d'inputs, et ainsi ne fournit que des informations limitées.

- 7) *Localisation*. Il est établi que le langage et la perception (ou en tout cas certaines sous-modalités de ces grandes fonctions) sont associés à des zones du cerveau et à des réseaux neuronaux spécifiques. Par ailleurs, le cloisonnement informationnel semble requérir une localisation, puisque « le câblage a [...] pour effet de faciliter le flux de l'information d'une structure neuronale vers une autre » et que « ce qui est dans un sens une *facilitation* est dans un autre sens un *cloisonnement* »²⁷⁸.
- 8) *Défaillances caractéristiques*. Puisque les modules sont censés être localisés dans des réseaux neuronaux spécifiques, nous devons observer des pathologies, ou des handicaps, spécifiques correspondant à des lésions de ces réseaux.
- 9) *Ontogénèse ordonnée*. Sur ce point, Fodor avoue que son propos « tient plus de la conjecture que de la certitude ». L'idée est que « les mécanismes neuronaux qui sous-tendent les systèmes périphériques se développent en suivant un ordre spécifique, déterminé de manière endogène, et déclenché par l'environnement ». Les arguments apportés sont peu nombreux et insistent surtout sur le fait que les données disponibles ne permettent pas d'infirmer l'idée d'une telle ontogénèse. Fodor se contente de dire que « ces idées sont dans l'air », et qu'elles sont compatibles avec, notamment, le nativisme de Chomsky²⁷⁹.

Parmi les propriétés listés ci-dessus, le cloisonnement informationnel est, selon Fodor lui-même, celle qui est la plus fondamentale : « le cloisonnement informationnel des systèmes périphériques constitue l'essence de leur modularité »²⁸⁰, dans le sens où les autres caractéristiques en sont la conséquence ou la condition.

Tous les systèmes cognitifs ne peuvent être modulaires. En effet, les systèmes périphériques se sont vus attribuer le cloisonnement informationnel comme caractéristique essentielle. Or, il est clair que tous les systèmes cognitifs ne sont pas cloisonnés. Fodor met en avant plusieurs exemples : les mécanismes de fixation de la croyance, de production de

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 129.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 131.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 96.

la parole et les processus de décision. A chaque fois, l'information utilisée n'est pas réduite à un sous-ensemble déterminé, comme dans le cas des modules, mais peut être tirée de l'ensemble de l'arrière-plan de connaissances dont nous disposons²⁸¹. En fait, Fodor propose de considérer que « la fonction caractéristiques des systèmes centraux est la fixation de la croyance [...] par inférence non démonstrative »²⁸² (qu'il appelle aussi la « résolution de problèmes ») à partir des informations fournies par les systèmes périphériques. Pour éclairer cette proposition, Fodor fait une analogie avec les inférences non-démonstratives qui prennent place en science, et notamment avec les inférences empiriques. Selon lui, la fixation de la croyance scientifique a deux caractéristiques intéressante : elle est *isotrope* et *quinienne*. L'isotropie renvoie à la possibilité pour n'importe quelle vérité empirique d'entrer en ligne de compte dans le choix des croyances à adopter, et le caractère quinien au fait que le degré de confirmation des hypothèses scientifiques dépend potentiellement de l'ensemble de la science²⁸³. Ces deux caractéristiques sont bien entendu étroitement liées l'une à l'autre. Pour Fodor, la fixation de la croyance est elle aussi isotrope et quinienne, ce qui implique que « le degré d'adhésion à une croyance est sensible au degré d'adhésion à toutes les autres croyances et aux propriétés globales de ces croyances »²⁸⁴. Autrement dit, les systèmes centraux ne sont pas modulaires parce qu'ils ne sont pas cloisonnés.

Ce caractère non modulaire des systèmes centraux explique selon Fodor l'échec des tentatives de théorisations des processus cognitifs relevant de la pensée, de la fixation de la croyance, etc. La thèse de Fodor est qu'il est difficile, voire impossible, de parvenir à rendre compte de processus cognitifs globaux (non modulaires). Ce pessimisme épistémologique est lié à un problème qu'ont rencontré les recherches en intelligence artificielle et qui a miné leur optimisme initial : le *frame problem* (ou problème du cadre). Le problème du cadre²⁸⁵ concerne les croyances à modifier lors de l'arrivée d'informations nouvelles. Il s'agit donc de savoir si l'on peut délimiter un cadre de telles croyances²⁸⁶. Or,

²⁸¹ *Ibid.*, p. 133.

²⁸² *Ibid.*, p. 136

²⁸³ Cela renvoie au holisme méthodologique défendu par Quine. Voir QUINE, W. V. O., *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 142-143.

²⁸⁵ Nous parlerons en fait précisément ici non du problème logique du cadre, tel qu'il s'est posé dans les recherches sur l'intelligence artificielle, mais de son pendant épistémologique, qui correspond à une réinterprétation du premier par des philosophes. Voir à ce sujet S. HORST, art. « The Computational Theory of Mind », in E. N. Zalta (ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Summer 2015 Edition, <http://plato.stanford.edu/archives/sum2015/entries/computational-mind/> (page consultée le 12/10/2015).

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 145

nous l'avons vu, toute information dont nous disposons est potentiellement pertinente lorsqu'il s'agit de déterminer notre croyance, comme quand il s'agit pour un scientifique d'évaluer la confirmation d'une hypothèse. Le problème du cadre se pose bien sûr aussi en ce qui concerne la compréhension verbale, dans la mesure où elle inclut des inférences non-démonstratives. En effet, la reconnaissance de l'intention du locuteur, nécessaire selon Grice à la compréhension du vouloir-dire du locuteur, c'est-à-dire à la compréhension verbale complète, correspond à une inférence non-démonstrative, avec pour prémisses l'énoncé ainsi que des informations d'arrière-plan, et pour conclusion le sens de l'énoncé.

Nous en resterons là en ce qui concerne la modularité de l'esprit en général. Il s'agit d'un champ de recherche à part entière²⁸⁷, et nous allons donc nous concentrer sur les liens qui le lient à la théorie de la pertinence et à l'étude de la communication.

§2. La modularité dans la théorie de la pertinence

Sur la base de ces éléments de la théorie de la modularité proposée par Fodor, nous allons maintenant étudier brièvement la façon dont Sperber et Wilson reprennent les thèses fodoriennes pour construire leur théorie de la pertinence, ainsi que la solution au problème de cadre que constitue la théorie de la pertinence.

On ne peut pas dire que Sperber et Wilson souscrivent à l'ensemble des thèses de Fodor. En particulier, ils ne partagent pas son pessimisme notoire quant à la possibilité de comprendre les processus cognitifs centraux²⁸⁸. Par ailleurs, ils nuancent la caractérisation qu'il donne des modules en permettant un échange d'information entre systèmes périphériques et centraux plus étendu que ce qu'indiquait Fodor²⁸⁹. Cependant, les auteurs se réfèrent explicitement et quasi-exclusivement à Fodor en ce qui concerne l'architecture de l'esprit humain :

²⁸⁷ Comportant notamment l'étude des problèmes posés par l'application des thèses de Fodor à la question du développement, comme dans SCHOLL, B. J. et Leslie, A., « Modularity, Development and "Theory of Mind" », *Mind and Language*, vol. 14, n°1, mars 1999, p. 131-153.

²⁸⁸ Cet « optimisme » de Sperber et Wilson se base sur l'idée que la communication verbale est dans une situation épistémologique beaucoup plus favorable que la connaissance scientifique, dans la mesure où les données en sont fournies par des locuteurs cherchant à se faire comprendre, et non par la nature. Voir D. SPERBER et D. WILSON, *La pertinence : communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989, p. 105.

²⁸⁹ En effet, cela est nécessaire selon eux pour expliquer la désambiguïsation des phrases et l'enrichissement de la forme logique, c'est-à-dire pour les processus pragmatiques intervenant en amont de l'obtention d'une forme propositionnelle.

A la suite de Fodor, nous considérons l'esprit comme un ensemble de systèmes spécialisés ayant chacun leurs propres méthodes de construction et de traitement des représentations. Ces systèmes sont de deux types. D'une part, il y a les systèmes d'input, qui traitent les informations perceptives telles que les informations visuelles et auditives, ainsi que les informations linguistiques. D'autre part, il y a les systèmes centraux, qui combinent l'information produite par les différents systèmes d'input avec l'information déjà contenue en mémoire et qui effectuent diverses tâches inférentielles.²⁹⁰

On retrouve dans cette citation la distinction entre systèmes périphériques et centraux, ainsi que la caractérisation des rôles qu'en donnait Fodor. De plus, comme Fodor, Sperber et Wilson considèrent qu'une partie de la compréhension verbale (les « premiers stades ») est effectuée par les modules²⁹¹. On voit par ailleurs que la tâche qu'ils assignent aux systèmes centraux consiste en des inférences sur l'information nouvelle combinée à celle qui est en mémoire. Dès lors, le problème du cadre se pose selon les mêmes termes que précédemment : comment l'esprit humain va-t-il opérer la sélection des informations à utiliser sans passer en revue tout ce dont il dispose ? Etant donné que le contexte nécessaire pour considérer un énoncé comme optimalement pertinent n'a pas de borne théorique, nous pouvons être amenés à mobiliser n'importe quelles informations, qu'elles appartiennent à la mémoire de travail ou aux couches les moins accessibles de notre mémoire encyclopédique. La compréhension de la solution que proposent Sperber et Wilson nécessite que l'on rappelle leur conception de la communication verbale, et plus précisément de ce qui y relève de systèmes d'input et de systèmes centraux.

Pour Sperber et Wilson, comme pour Fodor, il y a un *décodage* linguistique opéré par des systèmes d'input, ou modules. Ce décodage ne suffit cependant pas à la compréhension verbale puisque, d'une part, il ne nous livre pas par lui-même l'intention du locuteur, condition de la compréhension, et d'autre part, la sortie du système d'input demande à être enrichie pour être propositionnelle. Nous ne développerons pas ici sur le second point. En ce qui concerne le premier point :

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 112.

²⁹¹ On peut être tenté de dire que ce qui relève de la syntaxe est traité par des systèmes modulaires, alors que ce qui relève de la pragmatique correspond à des processus centraux. Quant à la sémantique, la question est complexe : Fodor ne pense pas que les modules incluent des informations lexicales, et Sperber et Wilson questionnent la frontière sémantique-pragmatique.

Si d'une part le système de décodage linguistique est bien un système périphérique, et si d'autre part la compréhension consiste à reconnaître l'intention informative du locuteur, alors le décodage linguistique ne fait pas partie du vrai travail de compréhension mais précède plutôt ce travail ; le décodage linguistique fournit un input au processus de compréhension proprement dit²⁹².

Le processus de compréhension ainsi caractérisé a pour tâche, à partir de ce qui lui est fourni, de déterminer quelle interprétation de l'énoncé respecte la présomption de pertinence optimale, véhiculée selon Sperber et Wilson par tout énoncé. Pour ce faire, il pourrait construire toutes les hypothèses envisageables et calculer leur pertinence relative, mais il est évident qu'une telle façon de procéder est inconcevable du fait du caractère indéfini de l'ensemble des hypothèses possibles et du coût de traitement qu'elle implique²⁹³. Une autre façon de procéder consiste à tester successivement les hypothèses concevables, jusqu'à ce que l'une d'entre elles s'accorde avec le principe de pertinence. Comme nous l'avons vu, c'est le modèle explicatif que proposent Sperber et Wilson, et qui a l'avantage d'expliquer, comme cela est requis pour tout modèle de la compréhension verbale, à la fois la compréhension et la production des énoncés. En effet, un locuteur produit son énoncé en anticipant, ne serait-ce que vaguement, les hypothèses que va construire son interlocuteur ainsi que l'ordre dans lequel il va les construire²⁹⁴. De cette façon, le problème du cadre est résolu, du moins en théorie²⁹⁵. Il reste à savoir si l'on peut obtenir des arguments expérimentaux confirmant ou infirmant cela, la difficulté étant de donner une traduction empirique au principe de pertinence.

La théorie de la pertinence s'inscrit pleinement dans la lignée des thèses fodorienne sur la nature computationnelle des processus mentaux et l'architecture cognitive. Le concept de pertinence lui-même paraît permettre de résoudre le problème du cadre. Cependant, pour pouvoir évaluer correctement la théorie sur ce point, il faudrait

²⁹² *Ibid.*, p. 265.

²⁹³ *Ibid.*, p. 250.

²⁹⁴ Qui dépend pour une grande part de l'accessibilité des contextes avec lesquels l'information sera combinée.

²⁹⁵ Sperber et Wilson considèrent plus précisément qu'ils ont montré que le problème du cadre ne se posait par réellement. Voir D. SPERBER et D. WILSON, « Fodor's Frame Problem and Relevance Theory », *Behavioral and Brain Sciences*, 19:3, 1996, p. 530-532. Schneider avance d'autres arguments contre le pessimisme fodorien et l'importance du problème du cadre dans S. SCHNEIDER, « Yes, It Does: A Diatribe on Jerry Fodor's *The Mind Doesn't Work that Way* », *Psyche*, vol. 13, n°1, avril 2007, <http://www.theassc.org/files/assc/2663.pdf>, (page consultée le 04/07/2015).

commencer par trouver une façon de formaliser le concept de pertinence, afin d'être en mesure de proposer un modèle explicatif de la façon dont l'esprit considère qu'une hypothèse est ou non pertinente. De plus, la façon dont les contextes sont ordonnés dans l'esprit, l'ordre dans lequel ils peuvent être mobilisés et les facteurs selon lesquels le choix de contexte s'opère en situation font aussi partie des éléments à stabiliser pour disposer d'une théorie « complète » de la pertinence.

§3. Un module dédié à la communication ?

Sur la base des éléments que nous venons de développer concernant la modularité et la théorie de la pertinence, nous allons donner ici un exemple de façon de rendre compte de la spécificité de la communication au sein du domaine général du *mindreading* (étudié dans le chapitre 2). Cet exemple se base sur une conception modulaire de l'architecture cognitive telle que proposée par Fodor²⁹⁶. Sperber et Wilson, reprenant cette conception modulaire²⁹⁷, défendent l'idée selon laquelle le *mindreading* est le fait d'un module dédié, opérant automatiquement et inconsciemment, correspondant soit à « une inférence à la meilleure rationalisation du comportement »²⁹⁸ soit à une simulation de ce comportement²⁹⁹. Partant de cette idée, ils montrent que cela ne permet pas de rendre compte de la compréhension verbale, du fait des spécificités exposées plus haut : tant l'inférence que la simulation ne semblent pas pouvoir se faire de la même façon que dans le cas général de reconnaissance d'intention. Ainsi, ils proposent de considérer que l'attribution d'un vouloir-dire à un locuteur est le fait d'un sous-module spécialisé basé sur la pertinence, expliquant à la fois la spécificité des procédures impliquées, leur caractère automatique, rapide et partiellement inconscient, ainsi que l'acquisition précoce des compétences communicationnelle dans la vie de l'enfant³⁰⁰. Si l'idée de considérer qu'il existe de tels sous-modules spécialisés peut paraître peu « économique » théoriquement, la

²⁹⁶ J. A. FODOR, *La Modularité de l'esprit* (1983), trad. fr. A. Gerschenfeld, Paris, Minuit, 1986.

²⁹⁷ Tout en proposant de la modifier au profit d'une conception massivement modulaire de l'esprit, ce que Fodor refusait catégoriquement. Voir par exemple J. A. FODOR, *L'esprit, ça ne marche pas comme ça* (2000), trad. fr. C. Tiercelin, Paris, Odile Jacob, 2003.

²⁹⁸ D.SPERBER et D. WILSON, « Pragmatics, Modularity and Mind-reading », *Mind & Language*, Vol. 17, n° 1 et 2, février/avril 2002, p. 3-23, p. 10.

²⁹⁹ On reconnaît ici les deux options théoriques classiques sur la question du *mindreading* : la « *theory theory* » et la « *simulation theory* ».

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 20-21.

question est bien évidemment d'ordre empirique, tout comme celle de la modularité massive, et nécessite pour être élucidée d'étudier les données existantes tant au sujet des fonctions accomplies par ces prétendus sous-modules qu'à celui de la localisation anatomique des réseaux neuronaux impliqués. Contentons-nous pour le moment de mentionner un exemple de possible sous-module dédié au *mindreading* donné par Sperber et Wilson : « la capacité, déjà présente chez l'enfant, d'inférer ce que les gens regardent à partir de la direction de leur regard »³⁰¹. Pour considérer qu'il existe ou non un sous-module, l'argument décisif concerne la régularité des tâches qui lui sont attribuées, ainsi que leur indépendance fonctionnelle : si une capacité est acquise à un moment différent et peut être perdue de façon sélective, il est raisonnable de supposer qu'elle appartient à un sous-module, au moins à titre d'hypothèse de travail. Dans le cas de la communication, le sous-module opérerait avec tout stimulus ostensif comme input et produirait une inférence (non démonstrative) sous contrainte de pertinence, c'est-à-dire en stoppant ses processus en fonction du coût de traitement et de la richesse de l'effet anticipé. Cela suppose une interaction entre ce module et un système central (ou son équivalent dans la thèse de la modularité massive, c'est-à-dire d'autres modules), puisque l'évaluation de l'effet ne semble pas pouvoir se faire de façon purement interne à un module donné.

Nous ne développerons pas plus ce point ici. L'objectif était de donner un aperçu d'une possibilité d'explication théorique, au sein des sciences cognitives, de la spécificité de la reconnaissance des intentions communicatives. Il est évident qu'il serait possible de discuter plus en détail cette option théorique, d'autant qu'elle s'accompagne chez Sperber et Wilson de la thèse de la modularité massive, et donc d'une critique de la distinction fodorienne entre systèmes centraux et systèmes périphériques.

Cela conclut notre étude de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Nous avons vu les apports de cette théorie concernant les problèmes qui font l'objet de ce travail de recherche. Elle s'avère fournir un soubassement théorique aux travaux de Grice du côté de théories de la cognition et de la psychologie.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 12.

Chapitre 4 : Nature des processus inférentiels

La théorie de la pertinence remet en cause la distinction entre implicite et explicite. Plus précisément, elle pose que les contenus explicite et implicite d'un énoncé sont obtenus de la même façon : par un travail inférentiel appliqué à la forme logique de l'énoncé et régi par le principe de pertinence. Ainsi, explicitations et implications sont définies non plus par la nature des processus qui les produisent, mais par leur rapport, plus ou moins lointain, à la forme logique de l'énoncé. Plus grande est la part du décodage dans l'obtention de ce qui est communiqué, plus le contenu est dit explicite, et inversement. Pour résumer, nous pouvons dire que le compte-rendu de la communication, verbale ou non, que nous fournissent Sperber et Wilson, est un compte-rendu unitaire, et ce à au moins trois titres. Tout d'abord, toute la communication repose sur un principe cognitif unique, le principe de pertinence. Ensuite, ce principe n'est pas censé régir spécifiquement la communication, mais toutes les activités de l'esprit humain. Enfin, l'implicite et l'explicite y sont traités de la même façon, c'est-à-dire à l'aide du même principe explicatif et en faisant appel au même type de processus mentaux. Ce caractère unitaire est un des principaux attraits de la théorie de la pertinence. La simplicité est en effet considérée comme une vertu quand il s'agit des théories, même si elle doit être subordonnée à la capacité à rendre compte des phénomènes. Dans la théorie de Sperber et Wilson, rien n'est perdu en termes de compte-rendu : la théorie de la pertinence n'est pas moins capable que la théorie gricéenne d'expliquer la production et la compréhension de l'implicite. Au contraire, en proposant une caractérisation du contexte et une description de la façon dont ce dernier est mobilisé lors du processus de compréhension, elle aborde un point laissé de côté par Grice. De plus, du fait de son ancrage dans les sciences cognitives, elle se prête à des vérifications expérimentales qui semblent, pour le moment, la confirmer³⁰².

Cependant, tout en reconnaissant les apports de cette théorie, nous devons nous demander si le compte-rendu de l'implicite proposé par la théorie de la pertinence est *correct*. Les processus impliqués dans la compréhension des implications conversationnelles telles que définies par Grice sont-ils véritablement de même nature que ceux impliqués dans l'obtention du contenu explicite ? La difficulté pour répondre à cette question vient de la conception gricéenne du contenu explicite, que nous avons déjà

³⁰² Voir par exemple F. HAPPE, *Autism : An Introduction to Psychological Theory*, Hove, Psychology Press, 1994.

abordée³⁰³. Or, la critique opérée par Sperber et Wilson, ainsi que par Récanati, Carston, et d'autres, consistant à dire que des processus inférentiels, pragmatiques entrent en jeu dans l'obtention du contenu explicite (« ce qui est dit », ou la proposition exprimée), n'implique pas nécessairement que ces processus soient de même nature que ceux intervenant dans l'obtention des implicatures conversationnelles. Notamment, il faut se demander ce que devient la proposition gricéenne fondamentale suivante : *les implicatures conversationnelles ne sont pas obtenues à partir de l'énoncé, mais du fait même de l'énonciation*, ce dernier étant pris comme prémisse. Rejeter la conception gricéenne du contenu explicite n'oblige pas à abandonner cette thèse. Cependant, cette dernière n'est pas nécessairement conciliable avec la conception unitaire de Sperber et Wilson, dans la mesure où les processus inférentiels opérant sur la forme logique d'un énoncé peuvent sembler différents en nature de processus inférentiels opérants sur le fait d'une énonciation.

L'objet de ce chapitre est de montrer la possibilité de conserver une conception non unitaire des processus inférentiels à l'œuvre dans la compréhension verbale, et donc de considérer que les processus permettant l'obtention des implicatures conversationnelles sont qualitativement distincts de ceux responsables du contenu explicite, contrairement à ce que propose la théorie de la pertinence. Nous commencerons, dans une première section, par étudier le concept d'inférence utilisé dans l'étude de la communication ainsi que dans la théorie de la pertinence et par exposer les arguments contre la conception unitaire des processus inférentiels à l'œuvre dans cette dernière. Pour alimenter cette critique de la théorie de la pertinence, nous verrons dans la deuxième section comment la thèse d'une différence qualitative entre deux types de processus inférentiels peut être soutenue par des travaux de sciences cognitives portant sur les processus mentaux en général (les théories à double processus). Enfin, une troisième section nous permettra d'opérer un retour sur notre objet de recherche, afin d'évaluer les thèses présentées dans ce chapitre à l'aune des résultats des chapitres précédents.

³⁰³ Voir *supra* chapitre 1, section 4.

Section 1 : Deux types d'inférences ?

§1. Inférentialisme et anti-inférentialisme

Pour commencer, exposons les termes du débat dans lequel la théorie de la pertinence correspond à une prise de position forte : le débat entre inférentialisme et anti-inférentialisme. Il s'agit de deux positions possibles concernant la détermination du contenu explicite d'un énoncé³⁰⁴ (le contenu implicite n'est pas concerné étant donné que le caractère inférentiel des processus impliqués ne fait pas débat). Nous empruntons l'exposé du débat à Récanati³⁰⁵. Commençons par la définition des deux positions :

L'inférentialisme commence par remarquer que l'interprétation pragmatique est dominante dans la communication linguistique. L'interprétation sémantique est subordonnée à l'interprétation pragmatique et fournit seulement une partie des indications utilisées pour déterminer le contenu de l'acte de discours. En fin de compte, ce contenu doit être inféré à partir de prémisses concernant l'intention possible du locuteur qui produit cette énonciation dans ce contexte. Même si le locuteur veut dire exactement ce qu'il dit, cela ne peut être déterminé qu'en vérifiant ses intentions.³⁰⁶

La thèse défendue ici semble en première lecture compatible avec la position de Grice qui, on l'a vu, affirmait avec force la primauté du vouloir-dire sur toutes les autres variétés de signification. Pourtant, ce n'est pas le cas, car ce que l'anti-inférentialiste nie, ce n'est pas la centralité de la reconnaissance de l'intention, mais la nécessité de processus inférentiels pour l'obtention de cette intention dans les cas où le locuteur ne veut communiquer que le « sens littéral » de l'énoncé qu'il produit. Pour l'anti-inférentialiste, l'intention du locuteur est obtenue directement dans tous les cas où nous parlons littéralement, ou de façon purement explicite :

Normalement le locuteur veut dire ce qu'il dit : pour interpréter une énonciation, nous n'avons donc qu'à découvrir ce que la phrase signifie. Si la phrase dit que *p*, nous concluons que le locuteur veut dire (a l'intention de communiquer) que *p*. Parfois cette conclusion peut sembler

³⁰⁴ « Énoncé » sera ici pris en un sens étroit, n'incluant pas les stimuli non linguistiques. En effet, seuls les stimuli linguistiques peuvent faire l'objet d'une distinction entre contenu explicite et implicite.

³⁰⁵ F. RECANATI, « Does Linguistic Communication Rest on Inference », *Mind & Language*, vol. 17, n°1 et 2, février/avril 2002, p. 105-126.

³⁰⁶ *Ibid.*, p.108.

inacceptable. Alors, *et seulement alors*, survient un processus de réflexion à propos des intentions du locuteur.³⁰⁷

C'est ainsi que cela fonctionne dans le compte-rendu gricéen : même si en dernière instance l'intention du locuteur est l'unique critère permettant de déterminer son vouloir-dire, et donc ce qu'il dit effectivement³⁰⁸, les processus inférentiels ne prennent place que lorsque l'énoncé produit, ou plutôt le fait de son énonciation, pose problème. Ces processus, responsable de l'obtention des implications conversationnelles, ont besoin d'être *motivés* pour opérer.

L'argument le plus fort pour défendre la position inférentialiste est celui de la *sous-détermination sémantique*, c'est-à-dire l'idée que ce que fournit la signification conventionnelle des mots n'est pas suffisant pour l'obtention de quelque chose de propositionnel, ayant une valeur de vérité (ou l'équivalent pour d'autres actes de discours que les assertions). Nous avons vu que Carston et Récanati, ainsi que Sperber et Wilson, prenant acte de cet argument, proposaient de considérer que des processus pragmatiques inférentiels entrent en jeu dans la constitution de « ce qui est dit », ou du contenu explicite. Autrement dit, ces auteurs défendent nettement une position inférentialiste, et ce du fait de la sous-détermination sémantique. Selon Récanati, l'existence de cette sous-détermination nous force à choisir entre deux conceptions :

Soit l'interprétation sémantique fournit quelque chose d'incomplet, et l'interprétation pragmatique doit remplir les trous jusqu'à ce que nous atteignons une proposition complète, soit l'interprétation sémantique ne prend place qu'après que nous ayons utilisé l'interprétation pragmatique pour prédéterminer les valeurs des expressions sémantiquement indéterminées [...]. Dans les deux cas, l'interprétation sémantique par elle-même est impuissante à déterminer ce qui est dit quand la phrase contient une expression sémantiquement indéterminée.³⁰⁹

La théorie de la pertinence va dans le même sens, le principe cognitif d'explication en plus : pour Sperber et Wilson, la forme logique fournie par le décodage des éléments linguistiques a besoin d'être complétée, développée, pour fournir le contenu explicite, ce développement se faisant à l'aide du contexte et sous la contrainte du principe de

³⁰⁷ *Id.*

³⁰⁸ Rappelons que chez Grice, ce qui est dit ne peut être dit que volontairement, ce qui n'est pas sans soulever des problèmes, notamment en ce qui concerne le traitement de l'ironie.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 112.

pertinence. Un autre argument fort vient de l'observation de personnes ayant des capacités de *mindreading* altérées : les personnes atteintes d'autisme. En effet, prétendre que des processus pragmatiques inférentiels visant à saisir l'intention du locuteur interviennent dans la constitution de ce qui est dit a pour conséquence observable le fait que des personnes incapables de (ou ayant des difficultés à) reconnaître les intentions d'autrui doivent aussi avoir des difficultés de compréhension. Or, c'est précisément ce qui est observé dans le cas des personnes autistes, comme le montrent par exemple les travaux de Happé³¹⁰.

Une fois acceptée la position inférentialiste, nous nous trouvons face à un nouveau problème : ces processus inférentiels entrant en jeu en amont de l'obtention de ce qui est dit sont-ils de même nature que ceux permettant la compréhension des implicatures conversationnelles ? Pour la théorie de la pertinence, ils le sont. L'idée même d'un amont et d'un aval de ce qui est dit ne semble pas tout à fait conforme aux thèses défendues par Sperber et Wilson. En effet, il est tout à fait possible dans le cadre de la théorie de la pertinence que le contenu implicite d'une énonciation soit obtenu sans passer par un contenu explicite préalablement représenté et motivant une seconde phase inférentielle³¹¹. Ainsi, le compte-rendu gricéen est rejeté au profit d'un compte-rendu unitaire. Il n'y a plus besoin de postuler un Principe de Coopération dont la supposition du respect par les interlocuteurs fonctionnerait, avec le fait de l'énonciation, comme prémisses d'un raisonnement aboutissant à une conclusion censée correspondre au vouloir-dire du locuteur. Dans la théorie de la pertinence, c'est le processus de compréhension tout entier qui se fait sous la contrainte du principe de pertinence. Les processus inférentiels entrent en jeu dès réception de l'*output* du transducteur prenant en charge le signal acoustique et mettent en rapport celui-ci avec un contexte de plus en plus large, jusqu'à obtenir quelque chose de satisfaisant au vu des efforts déployés. Il n'y a donc pas deux étapes successives, mais un nombre non défini d'étapes, sans solution de continuité. Il en découle une absence de distinction tranchée entre explicite et implicite, cette dernière étant remplacée par une notion de distance du résultat avec le produit du décodage. Ce compte-rendu unitaire, cette

³¹⁰ Voir par exemple F. HAPPE, « Communicative competence and theory of mind in autism: A test of relevance theory », *Cognition*, n° 48, 1993, p. 101-119.

³¹¹ Voir D. WILSON, « Metarepresentation in Linguistic Communication », in D. Sperber (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 411-441.

absence de solution de continuité ou de distinction qualitative entre explicite et implicite, ne va pourtant pas de soi et demande à être questionné.

§2. Deux conceptions de l'inférence

Pour avancer sur cette question, il nous faut nous intéresser précisément au concept d'inférence utilisé dans la théorie de la pertinence. Sperber et Wilson caractérisent les inférences entrant en jeu dans la communication comme étant des inférences *non-démonstratives*, faisant partie d'un processus de confirmation d'hypothèses portant sur l'intention communicative du locuteur. En cela, ils s'inscrivent totalement dans l'héritage gricéen. Mais qu'appellent-ils « inférence » ? La définition qui en est donnée est la suivante : « L'inférence est le processus au terme duquel une hypothèse est admise comme vraie ou probablement vraie sur la base d'autres hypothèses dont la vérité certaine ou probable était admise au départ. »³¹² Il y a deux choses à noter dans cette définition avant de poursuivre : d'une part, l'inférence est un processus portant sur des hypothèses, d'autre part, le processus à l'œuvre est *dérivatif* et conserve la valeur de vérité (ou la probabilité de vérité) des hypothèses. Cette définition est suffisamment large pour comprendre aussi bien des raisonnements lourds, conscients, explicites, que des inférences « spontanées », qui ont lieu de façon intuitive plutôt que réflexive et dont seul le résultat est accessible à la conscience³¹³. Dans la théorie de la pertinence, les inférences permettant la compréhension peuvent avoir lieu de façon inconsciente, sans peine, automatiquement et de façon non consciente³¹⁴. Or, il est évident que des inférences quelque peu différentes peuvent avoir lieu lors de la compréhension verbale : des inférences lentes, parfois laborieuses, dont le point de départ ainsi que le déroulement peuvent être conscients. C'est le cas lors de la compréhension des implicatures conversationnelles³¹⁵, qui sont traitées par Sperber et Wilson comme relevant des mêmes processus inférentiels que la compréhension du contenu explicite. Pourtant, ce que Récanati, appelle la *condition d'accessibilité* permet de

³¹² D. Sperber, et D. Wilson, *La pertinence : communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989, p. 107.

³¹³ F. RÉCANATI, « Does Linguistic Communication Rest on Inference », art. cité, p. 116.

³¹⁴ De façon analogue, il a été montré que des inférences de ce type ont lieu dans la perception visuelle.

³¹⁵ Cela en est même une condition définitoire dans la théorie de Grice : la production de l'implicature doit pouvoir prendre la forme d'un argument, rétrospectivement dans les cas où sa compréhension s'est faite intuitivement et inconsciemment.

distinguer deux types de processus inférentiels, dont la définition repose sur deux concepts d'inférence différents. Une inférence au sens strict « prend place uniquement si un jugement (la conclusion) est fondé sur un autre jugement (la prémisse) et si les deux jugements, ainsi que le fait que l'un est fondé sur et justifié par l'autre, sont disponibles (consciemment accessibles), au sujet qui juge »³¹⁶. Une inférence au sens lâche correspond à toute inférence ne remplissant pas la condition d'accessibilité, par exemple les inférences ayant lieu lors de la perception. Cette façon de distinguer les deux sens du concept d'inférence s'oppose à celle consistant à les distinguer selon l'effort et la rapidité, utilisée notamment par Sperber et Wilson, et expliquant leur conception unitaire. En effet, de nombreuses implicatures peuvent être comprises sans passer par un processus lent et laborieux de raisonnement, ce que Grice faisait déjà remarquer. Or, une inférence peut avoir lieu sans effort, rapidement, et même sans que l'on y pense, et malgré tout être accessible à la conscience. Les deux critères sont donc bien distincts, d'où l'idée, chez Récanati, non pas de conscience, mais d'*accessibilité* à la conscience. Certaines inférences, comme celles ayant lieu dans la perception, ne sont tout simplement pas accessibles, et ne peuvent être objectivées que par des moyens expérimentaux, indirects. De même, chez Récanati, pour ce qui est des premiers stades de la compréhension verbale. Ce qu'il appelle les *processus pragmatiques primaires* correspond justement à tous les processus qui ont lieu de façon inaccessible à la conscience (infraconsciente) et fournissent « ce qui est dit », les processus ayant lieu après étant appelés *processus pragmatiques secondaires*, et étant accessibles à la conscience. « Ce qui est dit » correspond donc chez lui à une notion centrale définie par le critère d'accessibilité.

Si nous adoptons le critère de Récanati, nous nous retrouvons donc avec deux types de processus inférentiels, distingués par la condition d'accessibilité. Pour être un peu plus précis, faisons remarquer que dans la classe des inférences au sens strict ainsi définie, il y a des phénomènes relativement divers : certaines de ces inférences sont des inférences spontanées telles que décrites par Sperber et Wilson, quand d'autres relèvent du raisonnement explicite. A l'opposé, nous avons tous les cas de raisonnement laborieux. Ainsi, nous pouvons distinguer, au sein de la classe des inférences au sens strict, deux sortes d'inférences : les inférences spontanées et les raisonnements explicites, les deux ayant ceci de commun que la condition d'accessibilité y est satisfaite dans tous les cas. Au contraire, les processus pragmatiques primaires se singularisent par le fait que cette

³¹⁶ *Ibid.*, p. 117.

condition n'y est pas satisfaite. Il s'agit par exemple de la désambiguïsation, de l'assignation des référents, mais aussi de phénomènes tels que le transfert ou l'enrichissement sémantique³¹⁷.

Notons que la condition d'accessibilité a pour conséquence de faire entrer ce que Grice appelait les implications conventionnelles dans ce qui est dit, ce qu'il se refusait justement à faire. Le fait par exemple que la nuance apportée par « mais » ne contribue pas aux conditions de vérité de l'énonciation n'est pas pour Récanati une raison pour refuser de la faire entrer dans ce qui est dit, étant donné que les processus responsables de la compréhension de cette nuance ne sont pas accessibles à la conscience. Comprendre le mot « mais » implique de comprendre cette nuance.

S'il nous semble important de maintenir l'idée d'une différence de nature entre les processus inférentiels responsables de l'obtention de ce qui est dit et ceux qui nous fournissent les implications conversationnelles, c'est parce que ces dernières reposent sur le *fait de l'énonciation*. Au contraire, les processus pragmatiques primaires surviennent lors du traitement du contenu fourni par l'énoncé, mis en rapport avec le contexte. Ainsi, les deux types de processus relèvent sans doute de la pragmatique, mais en un sens différent. Les processus pragmatiques primaires relèvent de la pragmatique seulement parce que des éléments contextuels y jouent un rôle.³¹⁸ Les processus pragmatiques secondaires, quant à eux, relèvent de la pragmatique parce qu'ils sont motivés par un *fait* : l'énonciation pris comme *acte* d'un locuteur. Le raisonnement nécessaire à leur compréhension peut donc être dit pragmatique au sens fort : c'est un raisonnement qui porte sur un acte et cherche à l'expliquer de la meilleure façon possible, c'est-à-dire en comprenant pourquoi il a été produit, c'est-à-dire l'intention du locuteur. Cette intention joue aussi un rôle dans l'obtention du contenu explicite, mais ce rôle n'est pas le même chez Grice et chez Sperber et Wilson. Chez Grice, nous l'avons rappelé, s'il n'y a pas de problème posé par le fait de l'énonciation, l'intention du locuteur ne fait pas l'objet d'une recherche d'explication. Le contenu fourni par la signification conventionnelle des mots et de la phrase est accepté par défaut. Chez Sperber et Wilson, la présomption de pertinence optimale est véhiculée par toute énonciation, et la recherche d'une implication contextuelle

³¹⁷ Voir F. Récanati, *Le sens littéral : langage, contexte, contenu* (2004), trad.fr. C. Pichevin, Paris ; Tel-Aviv, L'Eclat, 2007.

³¹⁸ Ces éléments contextuels n'étant pas définis à l'avance par les termes utilisés, comme dans le cas des indexicaux, ni gouvernés par la nécessité d'obtenir une proposition déterminée, comme dans le cas de l'ambiguïté sémantique.

satisfaisante se fait automatiquement, par élargissements successifs du contexte. Or, on peut contester le fait que l'obtention des implications conversationnelles se fasse de la même façon que celle du contenu explicite : le raisonnement pragmatique au sens fort tel que nous venons de le définir peut être fait de façon lente, réfléchi et consciente, même si ce n'est pas nécessairement le cas. Face à une énonciation problématique, l'interlocuteur peut passer un moment à évaluer différentes hypothèses sur ce qu'a voulu communiquer le locuteur, pour enfin choisir une interprétation comme étant la plus probable. Cette simple possibilité montre la différence qu'il y a entre ces deux types de processus. Même quand elle n'est pas actualisée, que les inférences se font de façon intuitive et spontanée, nous sommes dans un cas différent de celui des inférences en jeu dans l'obtention de ce qui est dit, car nous pouvons prendre de la distance et chercher à évaluer l'énonciation de façon réfléchi. La possibilité de cette distance, de ce recul, peut-être liée à l'idée de métareprésentation : il semble que nous puissions évaluer les processus qui prennent place dans notre esprit à partir d'un niveau « supérieur », c'est-à-dire avoir un regard réflexif sur ces processus.

Pour soutenir la thèse d'une différence qualitative entre les inférences impliquées dans la communication, nous allons maintenant examiner la proximité existante entre la position défendue par Récanati et des propositions théoriques plus générales concernant la cognition humaine : les approches ou théories à double processus (*dual-process approaches* ou *theories*).

Section 2 : Théories à double processus

Le développement qui précède peut être éclairé et enrichi par les approches (ou théories) de la cognition humaine dites à double processus (*dual-process approach*) qui considèrent que l'esprit humain a deux types de fonctionnement distincts, qualitativement différents. Nous allons maintenant montrer l'intérêt de ces approches pour l'analyse des processus inférentiels à l'œuvre dans la compréhension verbale à l'aide du travail de synthèse opéré par Evans et Stanovich³¹⁹.

³¹⁹ J. St. B. T. Evans et K. E. Stanovich, « Dual-Process Theories of Higher Cognition: Advancing the Debate », *Perspectives on Psychological Science*, 8 (3), p. 223-241.

§1. Présentation des théories à double processus

Les théories à double processus se sont développées de façon relativement indépendante dans différents champs de recherche depuis les années 1970 : l'étude du raisonnement humain, la psychologie de l'apprentissage, la cognition sociale, etc.³²⁰ Au fil du temps, des tentatives visant à lier ces théories ensemble et à en proposer une conception générale et synthétique ont émergé. Notre objectif étant avant tout d'inscrire certaines propositions de ce travail, concernant les processus impliqués dans la compréhension verbale, dans un contexte de recherche plus général, nous n'étudierons pas dans le détail les théories à double processus. L'enjeu est, dans le cadre de ce mémoire, de montrer que la thèse générale d'une différence qualitative entre des *types* de pensée ou de processus mentaux a pour elle des arguments solides, et de mettre en évidence qu'elle appuie la thèse plus spécifique de différences qualitatives entre les processus pragmatiques impliqués dans la compréhension verbale. Commençons par caractériser les types de processus en question. En première approximation, nous pouvons dire qu'ils correspondent à deux façons de penser « l'une rapide et intuitive, l'autre lente et délibérative »³²¹. Plus précisément, donnons à voir un certain nombre de propriétés attribuées à chaque type. Le type 1 est dit rapide, non-conscient, automatique, à haute capacité, contextualisé ; il est censé être responsable de la prise de décision basée sur l'expérience, mais aussi des réponses biaisées, et être indépendant des capacités cognitives. Au contraire, le type 2 est dit lent, limité en capacité, conscient, abstrait, responsable de la prise de décision corrélative et des réponses normatives, ainsi que corrélé avec les capacités cognitives³²². Les propriétés qui précèdent sont considérées par Evans et Stanovich comme non définitoires. Les propriétés qu'ils jugent définitoires sont, pour le type 1, l'autonomie, et le fait de ne pas requérir la mémoire de travail, et pour le type 2, le fait de requérir cette mémoire de travail, le découplage cognitif et la simulation mentale. La nécessité de séparer les propriétés définitoires et celles qui sont de simples corrélats vient du nombre important de propriétés attribuées, selon diverses théories, à chaque type de pensée. En effet, toutes

³²⁰ *Ibid.*, p. 223.

³²¹ *Id.*

³²² *Ibid.*, p. 225.

ces propriétés ne s'observent pas toujours ensemble, ce qui pose la question de savoir celles qui sont nécessaires et celles qui sont simplement corrélées aux autres. Par ailleurs, au-delà de la diversité des propriétés, il existe une diversité de façons dont la distinction entre les types de pensée est comprise et formulée. Cette dernière peut correspondre, selon les champs de recherche et les auteurs, aux distinctions suivantes : « implicite/explicite, associatif/basé sur des règles, impulsif/réflexif, automatique/contrôlé, empirique/rationnel, non-conscient/conscient, intuitif/réflexif, heuristique/analytique, réflexe/réfléchi, et ainsi de suite »³²³, chacune de ces distinctions portant avec elle un bagage sémantique particulier. Il n'est pas nécessaire ici d'aborder toutes ces nuances, ni de prendre position dans les débats concernant les propriétés attribuables à chaque type. Nous avons simplement à montrer les arguments qui soutiennent la thèse générale d'une différence qualitative entre des types de processus mentaux est soutenable. Evans et Stanovich se proposent justement de défendre non pas telle ou telle version des théories à double processus, mais l'idée générale « qu'une distinction scientifique très importante concernant l'esprit humain est supportée par les preuves »³²⁴.

Intéressons-nous plus en détail à la définition des types 1 et 2 proposée par Evans et Stanovich. Pour le type 2, rappelons-le, les caractéristiques définitoires retenues sont le fait de requérir la mémoire de travail, le découplage cognitif et la simulation mentale. En ce qui concerne la mémoire de travail, cela s'explique par le fait que « les mesures de mémoire de travail se sont avérées être prédictives de performance dans une large variété de tâches cognitives et fortement corrélées avec l'intelligence fluide »³²⁵. Par ailleurs, cela sous-tend un certains nombres des autres propriétés attribuées au type 2, comme son caractère « lent, séquentiel et corrélé avec les mesures d'intelligence générale » et son implication supposée dans « des facultés spécifiquement humaines telles que le raisonnement hypothétique, la simulation mentale et la prise de décision corrélative »³²⁶. Le découplage cognitif, quant à lui, consiste dans le fait d'être « capable de prévenir nos représentations du monde réel de se confondre avec les représentations de situations imaginaires », ce qui est directement lié avec la possibilité de s'engager dans des raisonnements hypothétiques. La caractéristique définitoire centrale du type 1 est l'*autonomie*, c'est-à-dire le fait de ne pas requérir d'attention contrôlée et ainsi de ne pas

³²³ *Ibid.*, p. 227.

³²⁴ *Ibid.*, p. 226.

³²⁵ *Ibid.*, p. 235.

³²⁶ *Id.*

demander beaucoup de mémoire de travail. On voit très clairement que les deux types de processus sont définis de façon opposée, ce qui se comprend par l'enjeu de montrer que ces types sont qualitativement distincts et jouent des rôles différents dans la vie mentale. Ces caractéristiques définitoires permettent, comme dans le cas du type 2, de retrouver les propriétés corrélatives non définitoires, comme la rapidité et le fait d'être responsable de réponses biaisées. Il faut noter que le type 1 ainsi défini peut recouvrir des processus et des structures mentales relativement hétérogènes tels que les modules fodoriens³²⁷, des processus d'apprentissage implicite, de conditionnement et la régulation émotionnelle. Cela peut correspondre à des éléments que l'on suppose innée, mais pas exclusivement : des principes qui sont par exemple appris au point de devenir automatiques entrent aussi dans cette définition³²⁸.

§2. Arguments

Nous allons maintenant examiner un certain nombre d'arguments en faveur des théories à double processus. Avant cela, il faut préciser que de tels arguments visent à combattre l'idée selon laquelle les différences observées entre des manières de penser sont explicables sans postuler des types distincts de processus. Notamment, à l'idée de l'existence de processus de pensée de type discret est opposée celle d'un continuum de modes de pensée. Si cette dernière idée peut paraître séduisante au premier abord, notamment du fait qu'elle permet beaucoup plus de nuances et de précision que la première dans la description des processus mentaux, Evans et Stanovich font remarquer que les deux thèses sont parfaitement compatibles et ne s'appliquent en réalité pas au même problème. Pour eux, il existe des arguments forts, que nous allons voir, en faveur de la distinction de *types* de pensée. Pour autant, il est important de reconnaître, et cette distinction en types ne l'exclut pas, que le type 2 est susceptible de se déployer en *modes* de pensée. En effet, il « peut être engagé de façon lente et précautionneuse mais aussi rapide et insouciant, ou de n'importe quelle façon intermédiaire ». Cela se comprend aisément du fait que le type 2 est précisément censé se caractériser « par des buts et un contrôle cognitif flexibles ». Ainsi, les différences de « dispositions de pensée » observées peuvent être attribuées à des

³²⁷ Voir à ce sujet *supra*, chapitre 3, appendice.

³²⁸ *Ibid.*, p. 236.

variations internes au type 2 et non à « l'association différentielle avec le type 1 et le type 2 »³²⁹.

Venons-en maintenant aux arguments soutenant les approches à double processus. Ces arguments sont de trois types : expérimentaux, neuroscientifiques et relatifs aux différences individuelles. Les arguments expérimentaux sont issus essentiellement d'expériences jouant sur des paramètres dont il est attendu qu'ils influent différemment sur les deux types présumés de pensée. Par exemple, l'idée peut être d'augmenter l'activité du type 2 en motivant le sujet ou en lui donnant des instructions ; cela peut être au contraire d'inhiber cette activité en saturant la mémoire de travail ou en imposant une contrainte de temps. Une des tâches à laquelle on peut appliquer ces procédures concerne les phénomènes dits de biais de croyance (*belief bias effect*). L'expérience initiale consiste à faire évaluer aux sujets des syllogismes, chacun étant ou non valide et dont la conclusion est ou non croyable³³⁰. Cela donne quatre cas possibles³³¹, que l'on demande aux sujets d'évaluer sur leur *validité* seulement. Or, il est observé un taux d'assentiment au cas invalide-croyable supérieur à celui du cas valide-incroyable, ce qui montre une tendance à évaluer un raisonnement en fonction non seulement de sa forme logique, mais aussi de la conformité de sa conclusion à nos croyances établies, ce qui est appelé « biais de croyance ». Lorsque l'on fait varier des paramètres censés jouer sur la capacité à employer le type 2, et plus précisément quand on ajoute une pression sur le temps, on observe une augmentation du taux de biais ainsi qu'une baisse de la « précision logique ». Le raisonnement permettant d'interpréter ces résultats est le suivant : « Si ces manipulations avaient seulement pour effet de rendre la tâche plus difficile, alors nous pourrions nous attendre à des tentatives de deviner les réponses et à des erreurs aléatoires. Ce que l'on observe en fait, ce sont des effets opposés sur la précision et les biais de croyance »³³². Des effets similaires sont observés sur d'autres types de tests, tels que ceux concernant les erreurs de conjonction³³³ ou les biais d'association³³⁴, que ce soit par augmentation de la vitesse de réponse ou par l'accomplissement en parallèle de tâches pesant sur la mémoire de travail. D'autres études encore mettent au jour l'impact de la

³²⁹ *Ibid.*, p. 229.

³³⁰ Selon une certaine idée du sens commun ou de l'évidence.

³³¹ Valide-croyable, valide-incroyable, invalide-croyable et invalide-incroyable.

³³² *Ibid.*, p. 232.

³³³ Qui consiste à affirmer une conjonction et à nier l'un des termes qui y sont conjoints.

³³⁴ Qui consiste à faire erreur sur la façon d'évaluer la vérité d'un conditionnel, et repose notamment sur la confusion entre contraposée et converse.

motivation et des instructions données aux participants sur leur performance. Ces éléments témoignent de la nécessité de distinguer entre deux types de processus, même s'ils ne sont pas décisifs à eux seuls sur le caractère distinct qualitativement de ces types de processus.

Un autre type d'argument repose sur des preuves neuroscientifiques. Il s'agit de montrer que les processus considérés comme appartenant à des types distincts de processus mettent en jeu des zones cérébrales et des réseaux neuronaux distincts. C'est ce que montrent les études citées par Evans et Stanovich, par exemple, en ce qui concerne les biais de croyance. Selon les auteurs, « les études soutiennent la distinction qualitative entre les réponses basées sur la croyance et celles basées sur la raison », et ce en montrant la détection par le cerveau des conflits entre croyance et logique et l'activation de zones différentes selon le type de réponse. Des résultats similaires sont observés lors d'études relatives à la prise de décision, par exemple monétaire. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces résultats, car il est très difficile de savoir quelles conclusions il est possible d'en tirer, ainsi que la force de ces conclusions. S'il est évident que l'activation de zones cérébrales distinctes est en faveur des approches à double processus³³⁵, il faudrait pour aller plus loin mobiliser des connaissances en neurologie, en neurophysiologie, en anatomie, qui dépassent de loin le cadre de ce travail. Il suffira donc ici de noter que ces résultats, tout comme les résultats expérimentaux mentionnés plus haut, sont en faveur des théories à double processus.

Enfin, une troisième série d'arguments en faveur de ces théories est exposée par Evans et Stanovich. Il s'agit des arguments liés à l'observation de l'influence des différences individuelles en termes de mémoire de travail et d'« intelligence »³³⁶ sur les biais de croyance et la capacité à suivre les instructions de tests tels que ceux mentionnés plus haut. Une corrélation négative entre ce qu'Evans et Stanovich appellent la « sophistication cognitive » et la réponse correspondant à un biais est observée³³⁷. Ce résultat est intéressant dans la mesure où, comme dans le cas des résultats expérimentaux, les erreurs observées ne sont pas aléatoires, comme tendraient à le prédire les modèles unitaires. Au contraire, le fait d'observer des biais systématiques est en faveur d'un compte-rendu qui postule plusieurs types de processus, l'inhibition d'un de ces types fournissant une explication satisfaisante des erreurs. Plus généralement, il est observé que

³³⁵ En vertu de ce que l'on sait de la localisation de fonctions telles que la motricité, la sensibilité, la parole, l'audition, la vision, etc.

³³⁶ Comprise non en un sens large mais comme le degré de réussite aux tests standardisés qui en fournissent une mesure.

³³⁷ *Ibid.*, p. 234.

les personnes qui ont le plus de capacités cognitives, ont été le plus motivées ou ont reçu les instructions les plus précises sont moins susceptibles de fournir les réponses correspondant à des biais, ce qui conforte l'hypothèse d'un type de pensée qui est sensible à ces facteurs et qui, sous leur influence, prend le pas sur l'autre type, automatique, intuitif, qui s'exerce par défaut ou en situation de contrainte.

Les arguments que nous venons d'exposer nous semblent suffisants pour considérer comme plausible l'idée d'une différence qualitative entre deux types de pensée. Ce travail de recherche n'ayant pas vocation à épuiser cette question, nous nous abstenons ici d'aller plus loin dans l'examen de ce débat.

§3. La question de l'articulation des types de pensée

Une fois acceptée l'idée d'une différence qualitative entre type de pensée, une question supplémentaire se pose : celle de leur articulation. En effet, nous pouvons penser plusieurs modes selon lesquels des processus distincts qualitativement peuvent entrer en jeu, interagir et produire des résultats. Deux grands modèles sont mentionnés par Evans et Stanovich : le modèle parallèle-compétitif et le modèle défaut-interventionniste. Le premier consiste à prétendre que les deux types de processus sont actifs en parallèle et interagissent en cas de conflit. Le modèle défaut-interventionniste, quant à lui, consiste à dire que les processus de type 1 fournit des résultats par défaut qui sont pris en charge ou non par les processus de type 2, selon les cas³³⁸. Ce second modèle suppose bien entendu une surveillance métacognitive des processus de type 1 permettant de statuer sur ce qui requiert ou non l'intervention des processus de type 2. En ce sens, ce modèle est plus complexe et plus « coûteux » théoriquement. Cependant, il a l'avantage non négligeable de ne pas postuler, comme les modèles parallèle-compétitifs, que les deux types de processus interviennent sur tous les inputs possibles, ce qui pose le problème de l'effort cognitif requis pour leur activité. Comme le disent Evans et Stanovich :

Une des difficultés avec les formes parallèle-compétitives des théories à double processus [...] est que, en général, le traitement de type 1 est bien plus rapide que le traitement de type 2. Ainsi, si les deux types de processus doivent avoir leur mot à dire, le cheval le plus rapide doit attendre que le

³³⁸ *Ibid.*, p. 227.

cheval le plus lent arrive avant que tout conflit potentiel puisse être résolu. Un problème peut-être plus fondamental est que le traitement de type 2 requiert, selon les définitions que nous avons mis en avant, des ressources de mémoire de travail extrêmement précieuses et limitées. [...] Le défaut-interventionnisme permet le fait que la plupart de notre comportement soit contrôlé par des processus de type 1 ayant lieu en arrière-plan. Ainsi, la plupart des comportements se feront par défaut et l'intervention surviendra seulement quand la difficulté, la nouveauté et la motivation se combineront pour requérir les ressources de mémoire de travail.³³⁹

L'argument décisif en faveur des modèles défaut-interventionniste fait ainsi appel à l'idée que les êtres humains agissent comme des « avars cognitifs » et n'engagent leurs ressources cognitives qu'en cas de nécessité. Les facteurs qui définissent cette nécessité sont évidemment à discuter et à évaluer expérimentalement, mais ceux retenus par Evans et Stanovich sont la difficulté et la nouveauté de la situation rencontrée, ainsi que la motivation. Cela s'appuie à la fois sur les critères définitoires qu'ils ont retenus pour les deux types de processus et sur les arguments expérimentaux exposés plus haut. Notons dès à présent – même si nous y reviendrons dans la section suivante – que les modèles défaut-interventionnistes fournissent un compte-rendu compatible avec l'idée d'*économie mentale* avancée par Sperber et Wilson par le biais du concept de pertinence.

Section 3 : Retour sur les implicites conversationnelles

Il est temps pour conclure de recentrer notre analyse sur le cœur de la question qui nous préoccupe dans ce chapitre : celle des critiques à faire à la théorie de la pertinence sur la façon dont elle rend compte des implicites conversationnelles. En lien avec ce qui vient d'être dit sur les théories à double processus, nous défendons ici la thèse que la compréhension des implicites conversationnelles relève de processus cognitifs appartenant au type 2, quand les processus intervenant en amont relèvent de processus de type 1. Témoinant de la cohérence d'une telle thèse, la distinction de Récanati entre processus pragmatique primaires et secondaires peut être vue comme une application au cas particulier de la communication verbale des approches à double processus concernant la cognition en général. Les approches à double processus donnent ainsi une assise

³³⁹ *Ibid.*, p. 237.

supplémentaire à la théorie de Récanati et à notre propre positionnement. Notamment, les processus inférentiels permettant l'obtention des implicatures conversationnelles peuvent ainsi être pensés comme admettant des *modes* se distribuant sur un continuum, ce qui est conforme à la position de Grice sur la question et permet de rendre compte de la diversité des façons de communiquer implicitement, qui vont de l'indice saisi intuitivement à l'énoncé problématique censé provoquer une série de questionnements.

Par ailleurs, il nous faut nous demander si la contestation de la conception unitaire des processus impliqués dans la compréhension doit nous pousser à rejeter la théorie de la pertinence, ou si cela implique de lui apporter des modifications ne remettant pas en question ses points fondamentaux. L'idée qui sous-tend l'ensemble de la théorie de la pertinence est celle d'une « économie mentale », d'un compromis permanent opéré par notre esprit entre les efforts qu'il engage et ce que ceux-ci lui coûtent. Cette idée est à l'origine du principe de pertinence lui-même, et plus particulièrement de l'idée de présomption de pertinence optimale, idée qui sert de principe explicatif de tous les processus à l'œuvre dans la compréhension verbale, de la désambiguïsation et de l'assignation des référents à la compréhension des implicatures, en passant par tous les processus intermédiaires de développement de la forme logique. Or, les modèles défaut-interventionnistes des théories à double processus sont parfaitement en accord avec cette idée, dans la mesure où ils supposent que l'esprit n'engage ses processus les plus demandeurs en termes de ressources (ceux de type 2) que dans les cas où une surveillance métacognitive détecte un problème dans ce que fournissent les processus de type 1. Ajoutons que les modèles défaut-interventionnistes sont en accord avec la conception gricéenne du déclenchement des implicatures conversationnelles. En effet, Grice considérerait que les processus responsables de l'obtention du contenu des implicatures conversationnelles n'entraient en jeu que dans le cas où « ce qui est dit » était jugé problématique (au regard du Principe de Coopération), l'interprétation sémantique basée sur la signification conventionnelle des mots et de la phrase et n'impliquant pas d'attribution d'intention étant suffisante dans les autres cas. Sans être en mesure de statuer sur ce point dans le cadre de ce travail, il nous semble donc envisageable de proposer une version de la théorie de la pertinence prenant acte des propositions des théories à double-processus. Une telle théorie garderait de la théorie de la pertinence son idée fondamentale (le principe de pertinence) tout en acceptant de donner un compte-rendu non unitaire des processus inférentiels à l'œuvre dans la communication (et dans l'esprit en général). Ce point constitue une des perspectives de recherche ouvertes par notre travail.

Conclusion

Au fil des quatre chapitres de ce travail de recherche, nous avons étudié des travaux fondamentaux en ce qui concerne l'étude de la communication humaine, notamment verbale. Cela nous a permis d'avoir une compréhension fine de ces phénomènes, ainsi que de l'objet que nous avons choisi d'étudier spécifiquement : les implicatures conversationnelles. À ce sujet, nous avons pu exposer dans le détail les analyses fondatrices de Grice, qui fournissent un cadre d'analyse qui a constitué un cadre de référence pour les auteurs qui lui ont succédé, notamment du fait du rôle fondamental joué par la reconnaissance d'intention dans la réussite de la communication, qui fait aujourd'hui encore l'objet de nombreux travaux³⁴⁰. L'étude du Principe de Coopération nous a conduits, du fait de son origine dans des postulats concernant l'agir coopératif, à souligner le caractère *social* et *public* de la communication. Si la communication d'un contenu non inclus dans la signification conventionnelle des mots utilisés est possible, c'est parce que les êtres humains sont capables d'accéder, à partir d'un énoncé donné et dans un certain contexte, à ce que cherche à communiquer un locuteur. Nous avons relevé un point éminemment problématique de la théorie gricéenne : le statut de « ce qui est dit », conçu comme correspondant au contenu explicite de l'énonciation et point de départ des implicatures conversationnelles. Ce problème, qui se révèle lors des tentatives d'appliquer la théorie des implicatures à des cas phénomènes comme l'opacité ou le double usage des descriptions définies, nous a amené à exposer d'autres théories à même d'expliquer ces phénomènes. La centralité, chez Grice, de la reconnaissance d'intention nous a amené à faire un détour dans le domaine des sciences cognitives afin d'étudier la faculté dite de *mindreading* ainsi que celle qui la permet : la métareprésentation. Appliquée au cas spécifique de la communication et enrichie par une étude du développement du langage chez l'enfant, cette étude du *mindreading* nous a fourni à la fois un approfondissement des propositions gricéennes et les éléments nécessaires à la compréhension de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, à la croisée de la philosophie et des sciences cognitives. Nous avons ainsi pu exposer en quoi l'analyse gricéenne est amendée par Sperber et Wilson puis intégrée dans un édifice théorique solide relevant des sciences cognitives.

³⁴⁰ Voir par exemple K. KORTA, et J. PERRY, « Highlights of Critical Pragmatics: reference and the contents of the utterance », *Intercultural Pragmatics*, vol.10, n°1, 2013, p. 161-182.

Leur étude de l'implicite s'intègre parfaitement dans leur étude générale de la communication, dont le principe central (la pertinence), fondé sur l'idée d'une économie mentale, explique les processus mentaux à l'origine de la compréhension tant de l'explicite que de l'implicite. Le compte-rendu unitaire des processus inférentiels à l'œuvre dans la communication fourni par la théorie de la pertinence s'étant avéré problématique tant par son inadéquation avec les propositions fondamentales de Grice que du fait de théories concurrentes convaincantes, nous avons consacré un dernier chapitre à l'examen du concept d'inférence à l'œuvre dans l'étude de la communication. Nous avons défendu la thèse selon laquelle il y existe bien deux types qualitativement distincts d'inférences dans la communication, le premier étant infraconscient et permettant la constitution du contenu explicite, le second accessible à la conscience et responsable de l'obtention des implicites conversationnelles.

À partir de ce travail s'ouvrent, en plus des évidents approfondissements que peuvent admettre l'ensemble de nos analyses, plusieurs perspectives de recherche. La première concerne l'évaluation des thèses de Sperber et Wilson du côté de leurs conséquences. En effet, il s'avère qu'à la différence de certaines théories de philosophie du langage, la théorie de la pertinence ne se contente pas pour son évaluation de faire appel à nos intuitions linguistiques. Certaines de ses conséquences ont des effets qui peuvent se prêter à la confrontation avec les faits, voire à la mesure quantifiée³⁴¹.

Enfin, une dernière perspective de recherche concerne la perspective adoptée dans ce mémoire sur la communication, qui peut être qualifiée de « mentaliste ». Le terme apparaît notamment dans un article de Bruno Ambroise³⁴² dans lequel ce dernier avance que, parmi les pistes de recherches ouvertes par Austin pour la pragmatique, celles concernant la parole comme *acte* ont été délaissées au profit d'analyses centrées sur les conditions de vérité (la signification) et le fonctionnement de l'esprit, avec une focalisation

³⁴¹ Mentionnons à ce sujet l'article « Truthfulness and Relevance in Telling the Time » qui fait état de trois expériences mesurant la tendance des personnes à arrondir l'heure donnée suite à une requête. Cela afin d'évaluer si, comme l'implique la théorie de la pertinence, les impératifs de pertinence sont prioritaires sur ceux de véridicité (ce qu'implique au contraire l'analyse gricéenne). J-B. Van Der HENST, L. CARLES et D. SPERBER, « Truthfulness and Relevance in Telling The Time », *Mind & Language*, Vol. 17, n° 5, November 2002, p. 457-466. L'article s'appuie sur les thèses développées dans D. SPERBER et D. WILSON, « Truthfulness and Relevance », *Mind*, 111, p. 583-632, 2002.

³⁴² B. AMBROISE, « Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller-retour transatlantique et ses impacts philosophiques », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2011/2, n° 25, p. 81-102.

sur la notion d'*intention*³⁴³. Un diagnostic similaire est porté par François Récanati³⁴⁴, même si ce dernier, contrairement à Bruno Ambroise, le considère comme prometteur et s'y inscrit pleinement³⁴⁵. Si nous nous sommes ici pleinement inscrits dans ce « tournant cognitif », il nous apparaît nécessaire, pour apporter un complément aux résultats des recherches axées sur la cognition, de tenter d'approcher les problèmes qui ont été les nôtres sous un angle social. Cela permettrait, comme le propose Bruno Ambroise, de contribuer à considérer pleinement « le caractère foncièrement social de l'acte réalisé par l'acte de parole »³⁴⁶. Une telle recherche devra nécessairement être plurisiciplinaire et tirer profit de travaux sociologiques sur le langage et la parole³⁴⁷.

³⁴³ Comme en atteste par exemple REBOUL, A. et MOESCHLER, J., *La pragmatique aujourd'hui : une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil, 1998, ouvrage qui donne une place très large à la théorie de la pertinence.

³⁴⁴ F. RECANATI, « Du tournant linguistique au tournant cognitif : l'exemple de la pragmatique », *Préfaces*, n°10, nov-déc 1988, p. 80.

³⁴⁵ Ainsi que le montre clairement un de ses ouvrages les plus récents : F. RECANATI, *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Paris, Gallimard, 2008. Il y donne un aperçu des résultats et des perspectives de la philosophie du langage dans cette voie « cognitive ».

³⁴⁶ B. AMBROISE, « Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller-retour transatlantique et ses impacts philosophiques », art. cité, p. 81-102, p. 100.

³⁴⁷ Tels que ceux, pour n'en citer que deux exemples, de Bourdieu ou de Goffman. Voir notamment P. BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique* (1991), Paris, Seuil, 2001 et E. Goffman, *Façons de parler*, trad. fr. A. Kihm, Paris : Editions de Minuit, 1987.

Bibliographie

- AMBROISE B., « Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller-retour transatlantique et ses impacts philosophiques », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2011/2, n° 25, p. 81-102.
- ARMENGAUD, F., *La pragmatique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1985.
- AUSTIN, J. L., *Quand dire, c'est faire* (1962), trad. fr. G. Lane, postface de F. Récanati, Paris, Seuil, 1991 (1970).
- BACH, K., « Conversational Implicature », *Mind & Language*, Vol. 9, n° 2, Juin 1994.
- BARON-COHEN, S. *Mindblindness - An Essay on Autism & Theory of Mind*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 1997.
- BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Paris, Gallimard, 1966
— *Problèmes de linguistique générale*, vol. II, Paris, Gallimard, 1974
- BOURDIEU, P., *Langage et pouvoir symbolique* (1991), Paris, Seuil, 2001.
- CAREY, S. et JOHNSON, S., « Metarepresentation and Conceptual Change: Evidence from Williams Syndrome », in D. Sperber, (ed), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 225-264.
- CARRUTHERS, P. et SMITH, K. (eds), *Theories of theories of mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- CARSTON, R., « Implicature, explicature, and truth-theoretic semantics », in R. Kempson (ed.), *Mental representations: The interface between language and reality*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 155-181.
- et POWELL, G., « Relevance Theory – New Directions and Developments », in E. Lepore et B. Smith (eds.), *The Oxford Handbook of Philosophy of Language*, Oxford, Oxford University Press.
- CHOMSKY N., *Rules and Representations*, New York, Columbia University Press, 1980.
- DAVIES, M. et STONE, T. (eds.), *Mental Simulation*, Oxford, Blackwell Publishers Ltd, 1995.
- DEVITT, M., « Referential descriptions and conversational implicatures », *European Journal of Analytic Philosophy*, vol. 3, n° 2, 2007, p. 7-32.

- DONELLAN, K., « Reference and Definite Descriptions », *Philosophical Review*, 75, 1966, p. 281-304.
- DUCROT, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique* (1972), Paris, Hermann, 1991 (3^e édition).
- EVANS, J. St. B. T. et STANOVICH, K. E. « Dual-Process Theories of Higher Cognition: Advancing the Debate », *Perspectives on Psychological Science*, 8 (3), p. 223-241.
- FISH, S., *Quand lire, c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*, trad. fr. E. Dobenesque, Paris, Les prairies ordinaires, 2007.
- FLETCHER, P., HAPPE, F., FRITH, U., BAKER, S., DOLAN, R., FRACKOWIAK, R. et Frith, C., « Other minds in the brain: A functional imaging study of "theory of mind" in story comprehension ». *Cognition*, 57, 1995, p. 109-128.
- FODOR, J., *The Language of Thought*, New York, Thomas Crowell, 1975
- *La Modularité de l'esprit* (1983), trad. fr. A. Gerschenfeld, Paris, Minuit, 1986.
- *L'esprit, ça ne marche pas comme ça* (2000), trad. fr. C. Tiercelin, Paris, Odile Jacob, 2003.
- FREGE, G., *Ecrits logiques et philosophiques* (1879-1925), trad. fr. C. Imbert, Paris, Seuil, 1971.
- GIBBS, R. W. (Jr.), « Metarepresentations in Staged Communicative Acts », in D. Sperber, (ed), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 389-410.
- GRICE, P., *Studies in the way of words*, Cambridge (Mass.) ; Londres, Harvard university press, 1989.
- « Logique et conversation » (1967,1987), *Communications*, vol. 30, n° 1, 1979, p. 57-72.
- HAPPE, F., « Communicative competence and theory of mind in autism: A test of relevance theory », *Cognition*, n° 48, 1993, p. 101-119.
- *Autism: An Introduction to Psychological Theory*, Hove, Psychology Press, 1994.
- HAUGH, M., « Implicature, Inference and Cancellability », in A. Capone, F. Lo Piparo et M. Carapezza (eds.), *Perspectives on Pragmatics and Philosophy*, Springer, 2013.

- HORST S., art. « The Computational Theory of Mind », in E. N. Zalta (ed.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Summer 2015 Edition, <http://plato.stanford.edu/archives/sum2015/entries/computational-mind/> (page consultée le 12/10/2015).
- KAPLAN, D., « Demonstratives » (1977). in J. Almog, J. Perry & H. Wettstein (eds.), *Themes From Kaplan*. Oxford University Press, 1989, p. 481-563.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'implicite* (1986), Paris, A. Colin, 1998.
- *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan Université, 2001.
- KORTA, K. et PERRY, J., *Critical Pragmatics: An Inquiry into Reference and Communication*, Cambridge University Press, 2011.
- « Highlights of Critical Pragmatics: reference and the contents of the utterance », *Intercultural Pragmatics*, vol.10, n°1, 2013, p. 161-182.
- KRIPKE S., « Speaker's reference and semantic reference », in P. A. French, T. E. Uehling Jr et H. K. Wettstein (eds.), *Studies in the Philosophy of Language*, University of Minnesota Press, 1977, p. 255-296.
- *La logique des noms propres* (1980), trad. fr. P. Jacob et F. Récanati, Paris, Minuit, 1982.
- LEHRER, K., « Meaning, Exemplarization and Metarepresentation », in D. Sperber, (ed), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 299-310.
- MOESCHLER, J. et REBOUL, A., *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.
- NEALE, S., « Paul Grice and the Philosophy of Language », *Linguistics and Philosophy*, 15, 5, 1992, p. 509-559.
- PAPAFRAGOU, A., « Mindreading and Verbal Communication », *Mind and Language*, vol. 17, N°1-2, février/avril 2002, p. 55-67.
- PEIRCE, C. S., *Ecrits sur le signe*, trad. fr. G. Deledalle, Paris, Seuil, 1978.

- PERNER, J. et WIMMER, H., « “John Thinks That Mary Thinks That. . .” Attribution of Second-Order Beliefs by 5-to 10-Year-Old Children », *Journal of Experimental Child Psychology*, n°39, 1985, p.437-471.
- PERRY, J., « Thought without Representation », *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volumes*, Vol. 60, 1986, p.137-151 et 153-166.
- PREMACK, D. et WOODRUF, G., « Does the chimpanzee have a theory of mind? », *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 1, n° 4, décembre 1978, p. 515-526.
- PUTNAM H., « The Meaning of “Meaning” », in A. C. Love (éd.), *Minnesota Studies in Philosophy of Science*, vol. 7, 1975, p. 131-193.
- « Brains and Behavior », originally read as part of the program of the American Association for the Advancement of Science, Section L (History and Philosophy of Science), December 27, 1961, Reprinted in Block (1980).
- QUINE, W. V. O., *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977.
- REBOUL, A. et MOESCHLER, J., *La pragmatique aujourd’hui : une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil, 1998.
- RECANATI, F., *La transparence et l’énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil, 1979.
- « Du tournant linguistique au tournant cognitif : l'exemple de la pragmatique », *Préfaces*, n°10, nov-déc 1988, p. 80.
- *Direct Reference : From Language to Thought*, Oxford ; Cambridge (Mass.), Blackwell, 1993.
- “Does Linguistic Communication Rest on Inference”, *Mind & Language*, vol. 17, n°1 et 2, février/avril 2002, p. 105-126.
- *Le sens littéral : langage, contexte, contenu* (2004), trad.fr. C. Pichevin, Paris ; Tel-Aviv, L’Eclat, 2007.
- *Philosophie du langage (et de l’esprit)*, Paris, Gallimard, 2008.
- RUSSELL, B., « On Denoting », *Mind*, vol. 14, n°56, 1905, p.479-493.
- SAUSSURE, F. (de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972.

- SCHNEIDER, S., « Yes, It Does: A Diatribe on Jerry Fodor's *The Mind Doesn't Work that Way* », *Psyche*, vol. 13, n°1, avril 2007, <http://www.theassc.org/files/assc/2663.pdf>, (page consultée le 04/07/2015).
- SCHOLL, B. J. et LESLIE, A., « Modularity, Development and "Theory of Mind" », *Mind and Language*, vol. 14, n°1, mars 1999, p. 131-153.
- SEARLE, J. R., *Les actes de langage* (1969), trad. Fr. H. Pauchard, Paris, Hermann, 1972.
- *Sens et expression : études de théorie des actes du langage* (1979), trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982.
- SEARLE, J. R. et VANDERVEKEN, D., *Foundations of Illocutionary Logic*, New York, Cambridge University Press, 1985.
- SPERBER, D. (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000.
- « Metarepresentations in an Evolutionary Perspective », in D. Sperber (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 117-138.
- SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989.
- « Fodor's Frame Problem and Relevance Theory », *Behavioral and Brain Sciences*, 19:3, 1996, p. 530-532.
- « Truthfulness and Relevance », *Mind*, 111, p. 583-632, 2002.
- « Pragmatics, Modularity and Mind-reading », *Mind & Language*, Vol. 17, n° 1 et 2, février/avril 2002, p. 3-23.
- STALNAKER, R., *Context*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- STRAWSON, P. F., « On Referring », *Mind*, New Series, Vol. 59, n° 235, juillet 1950, p. 320-344.
- TOMASELLO, M., *Constructing a Language. A Usage-Nased Theory of Language Acquisition*, Cambridge (Mass) ; Londres, Harvard University Press, 2003.
- « The usage-based theory of language acquisition », in Edith L. Bavin (ed.), *The Cambridge handbook of child language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 69-87.

- URMSON, J. O., « Criteria of Intensionality », *Aristotelian Society Proceedings, Supplementary Volume*, 42, p. 107-122.
- VAN DER HENST, J-B., CARLES, L. et SPERBER, D., « Truthfulness and Relevance in Telling The Time », *Mind & Language*, Vol. 17,n° 5, November 2002, p. 457–466.
- VERNANT, D., *Discours et vérité : analyses pragmatique, dialogique et praxéologique de la véridicité*, Paris, Vrin, 2009.
- *Introduction à la philosophie contemporaine du langage*, Paris, A. Colin, 2011
- WILSON, D., « Metarepresentation in Linguistic Communication », in D. Sperber (ed.), *Metarepresentations: A Multidisciplinary Perspective*, New-York, Oxford University Press, 2000, p. 411-441.
- et SPERBER, D., « On Grice's theory of conversation », in P. Werth (ed.), *Conversation and discourse*, London, Croom Helm, 1981.
- WIMMER, H. et PERNER J., « Beliefs about beliefs: Representation and constraining function of wrong beliefs in young children's understanding of deception », *Cognition*, 13, 1983, p. 103-128.
- WITTGENSTEIN, L., *Tractatus logico-philosophicus* (1922), trad. fr. et préface de G.-G. Granger, Paris, Gallimard, 1993.
- *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, trad. fr. M. Goldberg et J. Sackur, Gallimard, 1996.
- *Recherches philosophiques* (1953), trad. fr. Françoise Dastur *et al.*, Paris, Gallimard, 2004.
- « Quand Rand Paul parle pour ne plus être écouté », *Le Monde*, 21 mai 2015, http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/05/21/quand-rand-paul-parle-pour-ne-plus-etre-ecoute_4637319_3222.html (page consultée le 8/06/2015).
- « Roberd Ménard ne veut pas que Béziers devienne la “capitale des kebabs” », *L'Express*, 30 janvier 2015, http://www.lexpress.fr/actualite/politique/fn/robert-menard-ne-veut-pas-que-beziers-devienne-la-capitale-des-kebabs_1731214.html (pages consultée le 16/11/2015).

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 : LA THEORIE GRICEENNE DES IMPLICITATIONS CONVERSATIONNELLES.....	17
SECTION 1 : LA COMMUNICATION INTENTIONNELLE.....	18
SECTION 2 : IMPLICITATIONS ET PRINCIPE DE COOPERATION	22
§1. Le Principe de Coopération	22
§2. Les Implications conversationnelles	28
§2.1 Implications conversationnelles particularisées.....	28
§2.2 Implications conversationnelles généralisées	33
§3. Caractéristiques des implications conversationnelles.	36
SECTION 3 : LES ACTES DE DISCOURS INDIRECTS (SEARLE).....	40
SECTION 4 : CE QUI EST DIT	42
§1. La définition de ce qui est dit	43
§2. Le Rasoir d'Occam Modifié	46
§3 Applications de la théorie des implications	48
§3.1. Les phénomènes d'opacité.....	48
§3.2. Les descriptions définies	54
CHAPITRE 2 : MINDREADING	59
SECTION 1 : METAREPRESENTATION ET MINDREADING	60
§1. Métareprésentation	60
§2. Mindreading	63
SECTION 2 : LE CAS DE LA COMMUNICATION.....	67
SECTION 3 : L'ACQUISITION DES COMPETENCES COMMUNICATIONNELLES.	71
§1. Une critique du nativisme	72
§2. La théorie basée sur l'usage	74
CHAPITRE 3 : LA PERTINENCE.....	81
SECTION 1 : LA COMMUNICATION INTENTIONNELLE CHEZ SPERBER ET WILSON.....	82
SECTION 2 : INFERENCES SPONTANEEES	88
§1. Un système déductif	89
§2. Les effets contextuels	93
SECTION 3 : LA THEORIE DE LA PERTINENCE	96
§1. Le concept de pertinence	96
§2. Caractérisation du contexte	98
§3. Que deviennent les implications conversationnelles et le Principe de Coopération ?	101
APPENDICE : MODULARITE, FRAME PROBLEM ET PERTINENCE	104
§1. La modularité de l'esprit	105
§2. La modularité dans la théorie de la pertinence	111
§3. Un module dédié à la communication ?	114
CHAPITRE 4 : INFERENCES.....	117
SECTION 1 : DEUX TYPES D'INFERENCES ?	119
§1. Inférentialisme et anti-inférentialisme	119

§2. Deux conceptions de l'inférence	122
SECTION 2 : THEORIES A DOUBLE PROCESSUS	125
§1. Présentation des théories à double processus	126
§2. Arguments	128
§3. La question de l'articulation des types de pensée	131
SECTION 3 : RETOUR SUR LES IMPLICITATIONS CONVERSATIONNELLES	132
CONCLUSION	136
BIBLIOGRAPHIE	140
TABLE DES MATIERES	146

RÉSUMÉ

L'émergence de la pragmatique, la prise en compte du langage comme action et non plus seulement comme moyen de connaissance ou de représentation, soulève le problème de l'articulation entre les dimensions sémantique et pragmatique du langage. Dans ce projet de mémoire, nous nous intéressons à l'*implicite* qui peut exister dans la communication verbale. Nous nous posons la question de la délimitation entre « ce qui est dit » et « ce qui est communiqué », entre les aspects codiques et inférentiels de la communication verbale. Notre questionnement concerne à la fois les mécanismes de la compréhension de l'implicite dans le discours et ceux de sa production. Nous étudions successivement les travaux de Grice (chapitre 1) puis de Sperber et Wilson (chapitre 2), travaux fondateurs sur la question de la communication. L'étude de Grice nous permet de poser les bases conceptuelles sur lesquelles s'appuient Sperber et Wilson. Ces derniers, en appuyant leur analyse de la communication sur une théorie plus large, concernant la cognition humaine en générale, basée sur le concept psychologique de pertinence, nous ouvrent des perspectives de recherche que nous développerons dans le mémoire complet. Ces perspectives concernent aussi bien l'étude des théories psychologiques pouvant appuyer l'étude philosophique de la communication que la perspective de tester empiriquement les conséquences de la théorie de la pertinence.

SUMMARY

The emergence of pragmatic, the consideration that language is action and not just a means of knowledge or representation, raises the issue of the link between semantic and pragmatic dimensions of language. In this project, we focus on the implicit that can exist in verbal communication. We ask the question of the delimitation of "what is said" and "what is communicated", between code and inference models of verbal communication. Our questioning involves understanding the mechanisms of production and comprehension those of the implicit in speech. We study successively the works of Grice (Chapter 1) and Sperber and Wilson (Chapter 2), which are seminal works on the issue of communication. The study of Grice allows us to lay the conceptual foundation on which rest Sperber and Wilson's work. These last authors, by supporting their analysis of communication on a broader theory of human cognition based on the psychological concept of relevance, open up for us research perspectives that we will develop in the full dissertation. These perspectives relate to both the study of psychological theories that can support the philosophical study of communication and the prospect of empirically test the implications of the theory of relevance.

MOTS CLÉS : Langage, Implicite, Implication, Inférence, Actes de langage, Principe de Coopération, Pertinence, Vouloir-dire.

KEYWORDS : Language, Implicit, Implication, Inference, Speech Acts, Cooperation Principle, Relevance, Meaning.